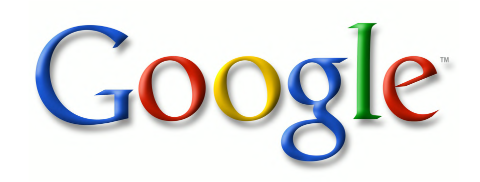
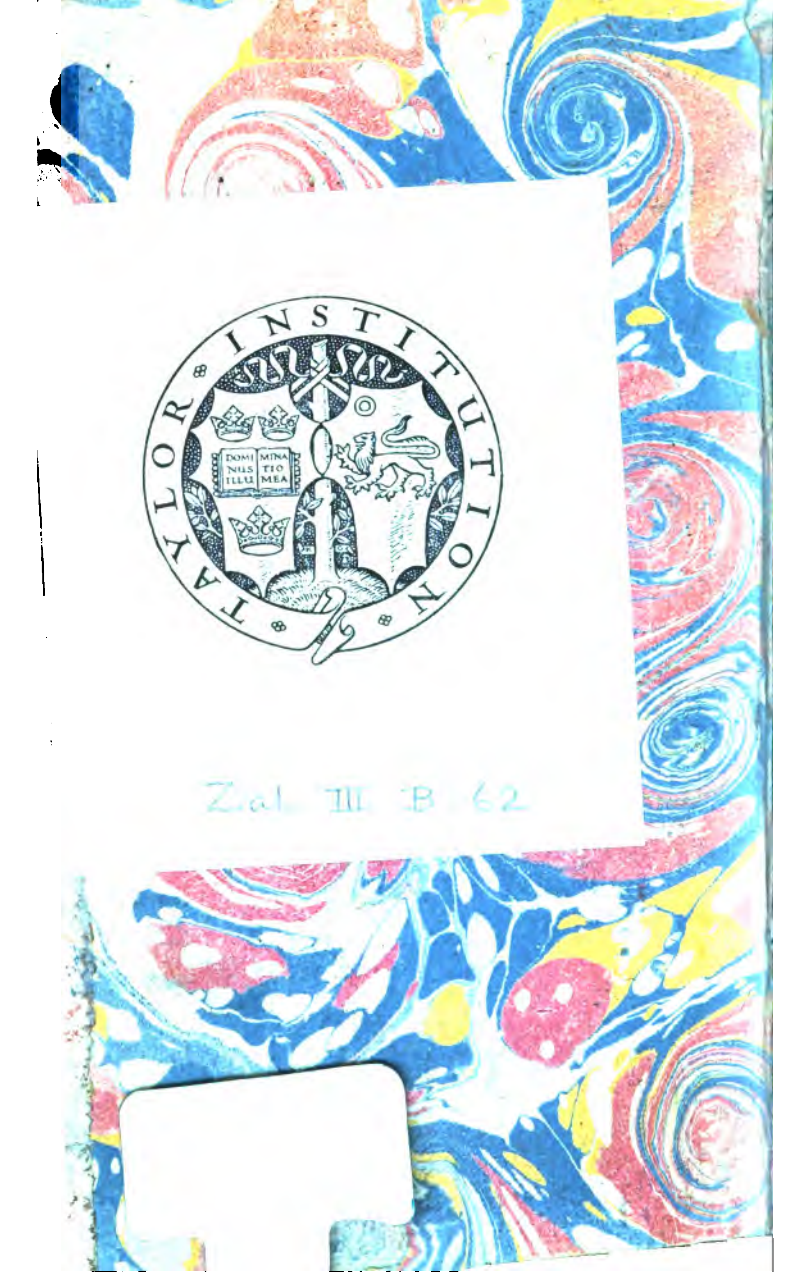
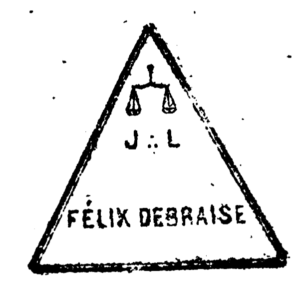





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



LE MENDIANT BOITEUX.



LE
MENDIANT
BOITEUX.

LE MENDIANT BOITEUX, OU LES AVENTURES D'AMBROISE GWINETT,

BALAYEUR DU PAVÉ DE SPRING-GARDEN.

D'après des notes écrites de sa main.

PAR M. L. CASTILHON.

PREMIERE PARTIE.



A BOUILLON,

AUX DÉPENS DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXX.



PRÉFACE.

QU'UN scélérat soit malheureux; qu'on le punisse; qu'il expire sous le fer des bourreaux: sa mort, quelqu'effrayante qu'elle puisse être, n'inspire aux ames honnêtes que des réflexions affligeantes sur les suites funestes de la dépravation, & aux mechans, la terreur de l'exemple. Mais, ce qui trouble & déconcerte la raison, ce qui dérange un peu l'ingénieux & consolant systême de l'optimisme, c'est de voir la vertu foulée aux pieds du vice, ou, ce qui me paroît dur, l'innocence livrée aux châtimens préparés pour le crime; c'est de voir des citoyens vertueux condamnés par des juges équitables, à périr de la mort des voleurs & des assassins; c'est de voir des magistrats intègres, trompés par des circonstances singulieres, par de perfides

apparences, tomber, contre leur intention, dans les plus cruelles méprises. Je sçais que les événemens de ce genre sont peu fréquens; mais n'est-ce pas trop qu'ils arrivent une fois seulement dans chaque siècle; & ne vaudroit-il pas mieux qu'ils fussent tout aussi rares qu'ils devroient l'être? Et si le même cas se présente une fois par année dans chaque gouvernement; ne voilà-t-il pas, dans l'espace d'un siècle, une foule d'innocens qui meurent misérablement; les uns attachés au gibet; les autres décapités; ceux-ci au milieu des flammes; ceux-là étendus sur la roue? Il est vrai que, d'un autre côté, on voit dans la société une multitude bien plus considérable de méchans, de scélérats, d'usurpateurs, d'hommes sans moeurs & sans principes, jouir paisiblement, du moins en apparence, du fruit de leurs bassesses, de leurs rapines, de leurs insignes fourberies, s'élever même, à force d'impudence,

jusqu'à la considération, & transmettre à leur postérite de riches héritages, des titres même, & quelquefois des honneurs ; tandis que, par le plus absurde des prejugés, les descendans du citoyen immolé par les loix, sont voués éternellement à l'indigence & à l'opprobre. A considérer ces deux classes sous un certain point de vue, il semble qu'au moyen de cet arrangemenr bizarre, la société en général ne perde rien : ici l'innocent meurt en criminel, & ne laisse après lui que la honte de son nom ; là, le méchant prospere, usurpe impunément des trésors & des honneurs qui décorent ses successeurs. Cet ordre est admirable ; c'est dommage qu'il ulcère l'homme de bien, & fasse frémir la vertu.

Dans la vue de prouver que cette sorte de spectacle est moins rare qu'on ne pense, j'ai pris soin de rassembler plusieurs notes sur la vie *d'Ambroise Gwinett*, écrites par lui-même, & trou-

vées après sa mort dans l'une des poches de son unique, fort ancien & très déchiré vêtement. Ces notes n'étoient point destinées à être rédigées en mémoires ; & je pense que l'auteur n'avoit pris soin de les écrire, que pour soulager sa mémoire, & se ressouvenir au besoin des différentes régions où il avoit porté successivement sa misere, & des mal-encontreuses aventures qu'il avoit essuyées.

Avant que de songer à travailler d'après ces notes, j'ai voulu m'assurer des faits, & j'ai appris que tout ce qu'elles renfermoient, étoit de la plus exacte vérité. J'ai inséré quelques-uns de ces faits dans le *Journal Encyclopédique* (I^ers^. 15. Mai, & Ier. Juin 1769.) supprimant presque en entier la relation des voyages de *Gwinett*; mais cette relation me paroissant tout aussi intéressante que le petit nombre des faits qu'on a lus dans cet ouvrage périodique, j'ai cru que le public les verroit avec plai-

ſir. Avant de commencer ce récit, ſous le nom même de *Gwinett*, je vais faire part au lecteur de la réponſe que je reçus, il y a quelques mois, de celui à qui je demandois des éclairciſſemens ſur les notes dont je me propoſois de faire uſage.

MONSIEUR,

LES informations que j'ai priſes avec le plus grand ſoin, dans le quartier même de Spring-Garden, au ſujet des notes dont vous m'avez envoyé copie, n'ont point été infructueuſes : j'ai parlé à beaucoup de perſonnes qui ont connu Ambroiſe Gwinett ; & leur témoignage unanime eſt tel que vous le deſirez. Il n'a rien avancé dans ces notes qui ne ſoit vrai, depuis ſon entrée au College de Cantorbery, juſqu'au dernier jour où il a exercé

ici les fonctions de Balayeur. Cet homme infortuné n'étoit pas né dans l'indigence, & il fut obligé de passer les trente dernieres années de sa vie dans la mendicité : son ame étoit honnête, & il eut toutes les apparences de la scélératesse ; ses mains étoient pures, & il fut traité, sans injustice, comme un voleur; il méritoit, par la sagesse de sa conduite, & l'ingénuité de son caractere, l'estime des bons citoyens, & sur les plus graves indices, il fut pris & puni en assassin & en corsaire, jugé & condamné, tantôt à être pendu, tantôt à être mutilé, & tantôt à ramer sur les galeres ; il subit sans murmurer l'exécution de ces rigoureuses sentences, & il eut toujours le bonheur d'éviter la mort par des hasards aussi rares que singuliers : son innocence fut enfin reconnue ; mais à l'infamie près dont il fut lavé, son destin n'en fut pas plus heureux ; au contraire, il vécut dans la plus extrême indigence. En Angleterre, comme ailleurs, Monsieur, c'est, suivant

moi, un grand défaut dans la législation, que l'innocence reconnue ne soit pas dedommagée des maux qu'elle a soufferts, pendant qu'elle a gémi accablée sous les apparences du crime. Il est vrai qu'elle est à l'abri des funestes effets de l'opprobre & de la flétrissure; mais est-ce assez? Est-il juste qu'un citoyen honnête qui a souffert la honte & les tourmens réservés aux coupables, ne gagne, quand son intégrité a été reconnue, que le triste avantage qu'on ne peut lui refuser, d'être déclaré innocent? La France & l'Angleterre se sont à la vérité empressées de secourir la veuve & les enfans du respectable & malheureux Calas; mais l'exemple de Calas est unique; & tous les innocens qui, sur de fausses apparences, sont réputés coupables, ne sont pas les victimes des fureurs du fanatisme. Je suis, &c.

Londres, ce 17 Novembre, 1769.

Cette lettre remplie de candeur & d'humanité, m'a fait faire bien des ré-

flexions; & ces réflexions, je voudrois bien en faire part à mes lecteurs, parce que je les crois utiles...... Mais écoutons Ambroise Gwinett; son récit ingénu vaudra mieux vraisemblablement que tout ce que je pourrois dire.

LE MENDIANT
BOITEUX,
OU LES
AVENTURES
D'AMBROISE GWINETT.

PREMIERE PARTIE.

SI des événemens remarquables, des aventures ſingulières, des dangers effrayans, des ſupplices affreux, des navigations orageuſes, des voyages pénibles, des courſes accablantes, de longs ſéjours chez des peuples barbares, des aſſociations forcées avec des ſcélérats, peuvent intéreſſer pour moi les cœurs ſenſibles, & me donner des droits à la célébrité ; je ſuis ſans contredit un homme fort intéreſſant, & l'un des perſonnages les plus célèbres de mon ſiècle. En effet, je ne penſe pas que perſonne ait jamais éprouvé tour-à-tour, comme moi, les faveurs les plus précieuſes du ſort, & ſes revers les plus déſeſpérans. Il a été un tems où bien des ſouverains euſſent porté envie aux

trésors que je possédois ; je me suis vu plus fréquemment encore plongé dans la misere. Il est vrai que je n'ai pas précisément regné ; mais j'ai été placé fort près du trône ; mes mains ont tenu même pendant près de six mois, les rênes d'un puissant empire, & je ne suis tombé de ce poste éminent, que pour aller languir sous des maîtres cruels dans les chaînes de l'esclavage. On dit, par métaphore, que l'on est au plus bas ou au plus haut point de la roue de la fortune ; je puis dire, avec bien plus de vérité, que, quoique le crime n'ait souillé dans aucun tems ni mes mains, ni mon cœur, je me suis vu plus d'une fois attaché, par des méprises fort désagréables pour moi, sur la roue destinée aux plus atroces criminels. Mais maintenant, qu'à force de constance, j'ai eu le bonheur d'arriver jusqu'au port ; maintenant que je ne suis plus agité que par la triste image de mes malheurs passés ; maintenant, en un mot, que presque nonagénaire, il est très-vraisemblable qu'il ne me reste plus que quelques jours à vivre, je pense ne pouvoir faire un plus digne emploi du petit nombre de momens que le destin me laisse, qu'en les consacrant au récit des différentes aventures qui ont rempli ma vie.

Je conviens de bonne foi que les tableaux que je vais présenter, ne sont ni brillans par eux-mêmes, ni bien flatteurs pour moi; mais enfin, c'est d'après la vérité que je me suis promis d'ecrire, & je l'offenserois si j'outrois ou si je supprimois aucun des événemens que je dois raconter. Ainsi, quoique les faits que je vais divulguer soient fort humilians, je déclare, par avance, que c'est par cela même que je ne déguiserai rien. Chacun a sa philosophie; la mienne est d'être exact.

Mon nom est Ambroise Gwinett. Si la vertu ennoblissoit, je serois très-certainement un des plus respectables gentilshommes de la Grande-Bretagne; car, depuis plus de deux cens ans, ma famille s'est distinguée par son amour pour le travail, par l'honnêteté des mœurs, & par la conduite la plus irréprochable. Géorges Gwinett, mon bisaïeul, exerçoit à Cantorbery l'utile profession de serrurier, à l'enseigne du singe verd. Thomas Gwinett, mon grand-pere, fut un très-habile tourneur, qui s'établit à côté de mon bisaïeul, à l'enseigne du griffon jaune; & mon pere, Antoine Gwinett, qui passoit pour la meilleure tête de la paroisse, fut marchand bonnetier, à l'enseigne de l'encre

bleue. Ce n'eſt pas pour me glorifier que je parle ici de mes ancêtres; c'eſt ſeulement afin que l'on n'ignore pas que je ſuis né à Cantorbery le 25 Septembre 1679, de parens vertueux, eſtimés, & tous fort utiles à leurs Concitoyens.

Je dirai peu de choſe; je me permettrai même de ne rien dire abſolument des dix premières années de ma vie, parce que la vérité eſt que j'ai totalement oublié tout ce qui peut m'être arrivé pendant cet intervalle : ſi ma bonne nourrice étoit encore en vie, elle me fourniroit ſans doute d'excellens matériaux; mais comme il y a ſoixante-quatorze ans qu'elle a ceſſé de vivre, il ne me reſte aucun moyen de remplir cette lacune. Cependant, à juger de mon enfance, par la rapidité des progrès que je fis dans la ſuite, je n'étois aſſurément rien moins qu'un enfant ordinaire; car, j'avois à peine dix ans, lorſque mon pere, émerveillé de mon intelligence, alla me préſenter lui-même au recteur du college de Cantorbery, qui moyennant quinze shellings par mois ſe chargea de me loger, de me nourrir, de m'inſtruire, & promit de me rendre tout au moins auſſi ſçavant qu'il croyoit l'être lui-

même. Je ne restai que neuf ans dans ce college, & j'y fis de si bonnes études, que lorsque j'en sortis, on me regardoit dans toute la ville comme un prodige de science. Il est vrai que dans ce petit espace de tems, j'avois appris à travestir en Anglois de Cantorbery les poëtes & les orateurs les plus célèbres de l'ancienne Rôme, & en latin, nos plus illustres poëtes & nos plus grands orateurs. C'étoit un excellent college que celui de Cantorbery, & sur-tout admirable par l'ordre qu'on mettoit dans la manière d'enseigner. Je begayois à peine du latin, qu'on m'y faisoit étudier les chefs-d'œuvre de Ciceron, les fragmens les plus épineux de Tacite & de Tite-Live, le poëme sublime de Virgile, les vers les plus galans d'Ovide, & les odes les plus ingénieuses d'Horace; ouvrages qui, comme personne ne l'ignore, sont fort à la portée des enfans, & très-propres sur-tout à leur donner des notions exactes des choses qu'il leur importe le plus de connoître. Je me souviens avec autant d'admiration que de reconnoissance, que quand ma tête fut remplie d'une étonnante quantité de mots latins, on me forma dans l'art de persuader : ensuite, lorsqu'après un

an d'efforts & de veilles, je ſçus bien perſuader, on m'apprit, toujours en latin, le grand art de raiſonner. Mon éducation finie, profondément inſtruit, l'eſprit fort éclairé, la mémoire ſurchargée d'argumens de toutes les eſpèces, de figures de rhétorique de toutes les ſortes, de vers ſur toutes les meſures, des fragmens les plus ſublimes des anciens orateurs, & des faits les plus intéreſſans de l'hiſtoire des Grecs & des Romains; n'ignorant plus enfin que les choſes les plus communes, les devoirs & les obligations du citoyen, les annales de ma patrie, les mœurs de mes compatriotes, les bienſéances ſociales, & mille autres miſeres de cette eſpèce trop peu eſſentielles pour entrer dans le plan d'une éducation publique, je ſortis du college, & rentrai dans la maiſon paternelle, où je fis, pendant cinq à ſix jours l'étonnement de mon pere, qui ne concevoit pas comment il avoit pu produire un être auſſi ſçavant que moi, l'admiration de ma mere & de ſes voiſines, qui ſe diſoient en confidence que j'en ſçavois trop pour mon âge, & qu'il n'y avoit guère d'apparence que je puſſe vivre long-tems.

Mon pere, revenu de ſa première ſur-

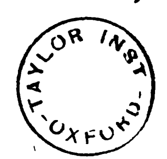
prise, & me trouvant plus de talens encore qu'il n'en falloit pour l'aider dans son commerce, me dit : » Ambroise, mon ami, te voilà grand garçon ; tes études me coûtent treize cens quarante shellings ; je ne regrette point cette dépense, quelque forte qu'elle soit, parce que tout le monde m'assure que tu as bien profité des leçons qu'on t'a données pendant tes neuf ans de pension. Mais ce n'est pas assez de sçavoir parler latin, il faut aussi savoir fabriquer des bonnets : je vais marier ta sœur ; elle m'étoit d'un grand secours, tu la remplaceras : avec les grandes dispositions que le Ciel t'a données, tu en sçauras bientôt autant que moi ; &, graces à ton éducation, tu seras plus habile que toute la communauté des bonnetiers rassemblée ; tu feras ton apprentissage sous mes yeux, & dans ma boutique ; puis, quand je te verrai assez instruit, je te remettrai mon commerce. «

A ce discours, auquel je ne m'attendois pas, je restai immobile, pétrifié de honte, & le cœur gros de douleur : je regardai mon pere d'une air triste, & je me disposois à sortir, & à lui dérober jusqu'aux mouvemens de ma noble indignation, lorsque me rete-

nant : » Qu'eſt-ce donc, Ambroiſe, tu ne me remercies pas, tu ne me réponds rien ? Eſt-ce que mes propoſitions te déplaiſent ? « Animé par ces queſtions : » Oui, ſans doute, repartis-je, les yeux remplis de larmes, elles m'ulcèrent ces propoſitions ; oui, mon pere, elles m'humilient, & j'attendois une autre récompenſe des ſoins que j'ai pris de répondre aux leçons de mes maîtres, & à l'éducation que vous m'avez donnée. Quoi ! tant de travaux, tant de veilles, des progrès ſi rapides, des ſuccès ſi flatteurs, & pour vous & pour moi, n'aboutiroient qu'à me faire languir dans l'obſcurité d'une aviliſſante boutique ? Quoi ! l'élève de Virgile & d'Horace, l'interprète de Ciceron, le traducteur intelligent de Tacite & de Tite-Live, conſacreroit ſes jours à des opérations mercantilles, & ſes mains à de viles fabriques ! Loin de moi la baſſeſſe de ces occupations : non, mon pere, jamais je n'y conſenterai. Ces orateurs illuſtres, ces poëtes célèbres, ces auteurs immortels dont j'ai lu avec tant de fruit les ſublimes écrits, je n'ai jamais entendu dire qu'aucun d'entr'eux ait été fabriquant ; qu'aucun d'entr'eux ait vendu des bonnets ; qu'aucun d'entr'eux ait préféré la route du commerce aux ſentiers du parnaſſe. O mon

pere ! ajoutais-je, en me jettant à ſes genoux, je ſens que je ſuis fait, comme eux, pour m'illuſtrer par les ſciences ; je ſuis né pour écrire, pour-éclairer mon ſiècle & les races futures : m'arrêter dans ma courſe, enchaîner mon eſſor, c'eſt s'oppoſer au Ciel même, qui a mis dans mon ſein ce zèle irréſiſtible & cette dévorante ardeur qui ouvrent devant moi la carrière des lettres. L'aigle barbare & marâtre n'arrache point les aîles du jeune aiglon prêt à ſe haſarder dans le vague des airs. O mon pere ! vous n'êtes pas un aigle; mais je ſuis un généreux aiglon qui me ſens embraſé du deſir audacieux peut-être, mais noble & reſpectable, de m'élancer vers la cîme du Pinde. «.

Mon pere, confondu par cette éblouiſſante déclamation, & pouvant à peine contenir la vive admiration que lui cauſoit mon éloquence, me releva lui-même, m'embraſſa, & me dit qu'il étoit bien éloigné de gêner ni de condamner une auſſi belle vocation ; qu'il ne m'avoit offert une aſſociation à ſa fabrique, que parce qu'il ne me ſuppoſoit ni autant de génie que je venois d'en montrer, ni un goût auſſi decidé pour les ſciences. » Au reſte, ajouta-t-il, com-



me il s'agit ici de la plus importante affaire de la vie, du parti que tu dois embrasser, je te donne trois jours pour te consulter. Penses-y sérieusement, Ambroise, pendant que de mon côté je réfléchirai, en pere bon & sage, aux moyens de seconder tes vues d'établissement. «

Ces trois jours me parurent s'écouler d'autant plus lentement, que rien n'eût été capable de me faire abandonner le projet que j'avois formé : mais je n'eus, contre mon attente, aucun obstacle à surmonter. Sur la fin du troisième jour, mon pere me demandant si j'avois fait de mûres réflexions : Je n'ai fait, lui dis-je, autre chose que réfléchir & méditer ; & toutes mes réflexions n'ont servi qu'à me confirmer dans ma première résolution. C'est un arrêt écrit en caractères ineffaçables dans les registres du destin ; le ciel & mes talens me consacrent aux lettres ; il faut que j'obéisse aux volontés du ciel, & que je me voue irrévocablement à l'utilité publique. » Ambroise, dit mon pere ; quoique je n'aie point étudié comme toi, j'ai si bien prévu ta réponse, que même sans te prévenir, j'ai pris les moyens les plus propres à satisfaire ton penchant.

Oui, mon ami, tu écriras, puiſque tu veux écrire ; & M. Roberty, procureur, avec lequel je me ſuis arrangé pour ta penſion, s'eſt chargé de t'inſtruire, & de te mettre en état de remplir, au plus tard dans deux ans, une place diſtinguée au Barreau de Contorbery. «

Il faut dire, à la louange de M. Roberty, qu'il étoit regardé comme le plus habile & le plus induſtrieux de tous les procureurs de la Grande-Bretagne : ſes envieux, & ſon mérite lui en attiroit pluſieurs, prétendoient, pour ternir ſa gloire, que c'étoit l'un des hommes les plus dangereux de ſa profeſſion ; que ſon âpreté pour le gain avoit totalement émouſſé ſa délicateſſe, & le faiſoit ſe charger indifféremment de la défenſe de toutes ſortes de cauſes ; en un mot, que tout ſon zèle pour la juſtice ſe bornoit à ruiner, à force d'écritures & de chicannes, les cliens qui avoient l'imprudence de s'adreſſer à lui. Ces calomnies étoient d'autant plus révoltantes, d'autant plus mal-fondées, qu'il n'y avoit perſonne de plus difficile que M. Roberty dans le choix des cauſes ; & que pour ſoutenir la haute réputation qu'il s'étoit faite, il ne

vouloit abſolument ſe charger que des procès les plus mauvais en apparence, & les plus déſeſpérés : or, ces cauſes, que tout autre que lui eût infailliblement perdues, il avoit l'art de les préſenter ſous un jour ſi favorable, & de rendre incertains les droits les plus inconteſtables des parties contre leſquelles il plaidoit, que les juges étoient hors d'état de décider, & les plaideurs qui l'avoient pour procureur adverſe, trop heureux qu'il leur permît de s'accommoder à grands frais, après dix ans de ſoins & de conteſtation. C'étoit uniquement dans la vue de conſerver une prééminence très-méritée ſur ſes confrères, que M. Roberty s'étoit fait une loi de ne prêter ſon miniſtère qu'à la défenſe des intérêts dont nul autre que lui n'eût oſé ſe charger.

Ce fut à ce grand homme que je fus préſenté dès le lendemain par mon pere : il m'accueillit avec diſtinction, me donna des préceptes utiles, & de ſi grandes eſpérances, qu'éclairé par ce moderne *Hortenſius*, je me flattai de jouir en très-peu de tems, au Barreau de Cantorbery, des honneurs & des diſtinctions qui jadis illuſtrèrent à Rome l'immortel Ciceron. A un peu de vanité près,

car quel est le génie qui soit sans amour-propre, il n'y avoit point en Angleterre d'homme plus doux & plus officieux que M. Roberty. Toujours environné dans son cabinet de cliens & de pièces d'écriture, il s'embarrassoit peu de ce qui se passoit dans sa maison; & sa maison étoit sans contredit la plus joyeuse & la plus agréable de la province, graces aux charmes & aux talens aimables de Mademoiselle Jenny sa fille, l'une des plus charmantes personnes de son sexe. Quelques projets de mariage déconcertés par la médisance, avoit, depuis quatre ou cinq ans, fait renoncer Mlle. Jenny, riche pourtant, belle & spirituelle, à tout espoir d'établissement solide; & le juste mépris qu'elle faisoit des bruits qu'on avoit répandus, lui avoit inspiré de renoncer plus irrévocablement encore à tout commerce avec les filles de son âge: ensorte que depuis six ans, & Mlle. Jenny en avoit vingt-cinq, la maison de M. Roberty étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus aimable & de plus gai parmi les jeunes gens de la Ville. Dans la foule des amis de Mlle. Jenny, se distinguoit sur-tout, par l'assiduité de ses visites, Sir Haspir, Baronnet, d'une figure séduisan-

te, plein de talens, & ce qui vaut bien mieux que les talens, toujours prêt à rendre service à ceux qui s'attachoient à lui, comme j'eus occasion de l'éprouver bientôt.

Quoique depuis six mois je travaillasse à me former sous les yeux de M. Roberty, à l'éloquence du Barreau, je n'étois pas si fort appliqué à l'étude, que je ne fisse attention aux graces de Mlle. Jenny. Ses attraits, sa gaieté naturelle & sa vivacité firent sur moi la plus forte impression; de sorte que tous les momens que je pouvois dérober à mes occupations, je courois les passer auprès du tendre & cher objet de mon amour naissant. Ce n'est pas que j'eusse encore osé lui déclarer ma passion; au contraire, j'étois si timide auprès d'elle, & si déconcerté, qu'à peine je me trouvois la force de lui répondre, lorsqu'elle daignoit me parler. Mais l'aimable Jenny ne tarda point à deviner la cause de mon embarras; & un jour que l'ayant rencontrée seule dans sa chambre, & que n'osant me hasarder à lui tenir compagnie, j'allois me retirer, presqu'au moment que je m'étois montré: » Restez, me dit-elle, M. Gwinett: je desirois de me trouver seule avec vous; car je suis fort

impatiente de sçavoir de vous-même la cause de la bizarrerie de votre conduite à mon égard. Pourquoi paroissez-vous me chercher & me fuir tour-à-tour ? On diroit que vous desirez de me voir, & à peine êtes-vous devant moi, que vous n'osez me regarder. Si je vous parle, vous vous troublez; si je vous interroge, vous ne répondez pas; ou si vous me parlez, c'est avec tant d'embarras, que je ne sçais, ni peut-être vous-même, ce que vous voulez me dire : mon pere assure cependant, & j'aime beaucoup à le croire, que vous avez de l'esprit, de l'intelligence : est-ce que je vous déplais si fort, que vous me haïssiez au point de ne pouvoir vous souffrir auprès de moi ? «
Mlle. Jenny accompagna ce doux reproche d'un coup d'œil si flatteur, que ne pouvant me dispenser de répondre à ses questions, & ne sçachant comment lui exprimer mes sentimens, je me prosternai à ses pieds. » Que faites-vous, dit-elle; en vérité, M. Gwinett, je ne vous comprends pas : levez-vous donc; quelle folie ! se jette-t-on aux pieds des gens qu'on n'a point offensés ? «
» Hélas ! Mademoiselle, lui répondis-je, en la regardant, les yeux baignés de larmes,

tant je craignois de la mettre en colère par l'indiſcrétion de l'aveu que j'allois lui faire; ce n'eſt pas pour expier aucune offenſe paſſée que j'embraſſe vos genoux, mais pour vous conjurer d'excuſer la témerité dont je vais me rendre coupable, en vous déclarant à vous-même la violence & l'excès de l'amour que je reſſens pour vous. C'eſt lui, Mademoiſelle, c'eſt cet amour qu'il n'eſt plus en ma puiſſance de retenir au dedans de mon cœur, auquel ſeul vous devez attribuer & cet empreſſement qui me conduit ſans ceſſe auprès de vous, & cette timidité extrême qui m'ôte juſqu'à la faculté de jouir paiſiblement du plaiſir & des graces de votre ingénieuſe converſation. Je vous paroîtrois ſans doute moins importun par mes aſſiduités, mais auſſi je ſerois moins digne de vos bontés, s'il dépendoit de moi de rallentir l'ardeur de la paſſion que vous m'avez inſpirée. « Je baiſſai les yeux, en achevant ces mots, & je n'oſai regarder Mlle. Jenny, perſuadé qu'elle ſeroit très-courroucée de la hardieſſe de ma déclaration. Je me trompai : la charmante Jenny me tendit la main, ſur laquelle j'imprimai mille baiſers, & ſouriant, elle me dit, de ce ton enchanteur qui donne

tant

tant de prix aux discours les plus indifférens des Belles : » Ainsi donc, M. Gwinett, vous croyez que j'aurois perpétuellement ignoré votre amour, si je n'avois pas pris soin de vous ménager moi-même l'occasion de vous expliquer? Vous vous trompez, mon cher; je me doutois de vos sentimens, & peut-être pour vous punir de votre long silence, vous eussé-je laissé languir long-tems encore, si un homme qui doit vous être cher, qui vous veut infiniment du bien, & qui s'est apperçu, comme moi, de votre passion, ne m'avoit pas déterminée à vous engager moi-même à me faire l'aveu de votre tendresse. Ne croyez pourtant pas que je consente à répondre aussi-tôt que vous le desireriez à votre amour; non pas que je le désapprouve, ou qu'il me soit indifférent; mais parce qu'il m'importe de vous connoître mieux avant que de contracter avec vous un plus solide engagement. Il n'y aura que votre confiance entière & votre soumission à mes volontés qui pourront vous donner des droits à ma tendresse. Ecoutez-moi, mon cher Gwinett; j'aime ma liberté, & j'en suis si jalouse, que je romprois sans balancer avec quiconque oseroit la con-

traindre. De tous les vices, celui que je détesterois le plus dans un amant, & plus encore dans un mari, seroit la jalousie. Vous sentez-vous la force de me voir sans cesse environnée d'une foule d'amis, & me livrer à mes goûts pour les plaisirs décens & la société? Cet homme, par exemple, qui vous est si fort attaché, & qui presque aussi-tôt que moi a deviné vos sentimens; ce Sir Haspir que vous voyez presque tous les jours chez moi, est un ancien ami pour lequel je n'ai rien de caché; c'est un jeune homme fort aimable, très-instruit, & qui m'éclaire sur mille connoissances que je suis ambitieuse d'acquérir. Je sçais que des voisins jaloux & mal-intentionnés ont supposé des motifs méprisables à ses assiduités; les envieux ont porté même la noirceur de la calomnie au point de donner à mon pere des conseils envénimés, sur ce que l'on appelle son aveugle complaisance pour les visites journalières de cet honnête Barronnet. Mon pere qui, au fond, méprise ces propos, n'a pas laissé de me défendre de recevoir aussi fréquemment Sir Haspir. Je n'ai pas cru devoir obéir ponctuellement à ces ordres, que mon pere eût été bien

éloigné de me donner, s'il connoissoit comme moi le mérite, & sur-tout la vertu du Baronnet. D'ailleurs, outre que ce jeune homme & moi avons un desir égal de nous éclairer mutuellement sur des sujets que nous nous sommes promis d'approfondir ensemble, c'est que vous y êtes personnellement intéressé, par la reconnoissance que vous devez au Baronnet, qui me parle si souvent de vous avec éloge, & qui approuve votre amour & vos vues avec le plus grand zèle. Voici donc, M. Gwinett, à quelles conditions vous pouvez obtenir mon cœur & ma main. Afin de concilier mes goûts, qu'assurément je ne sacrifierai point aux petites noirceurs des envieux, avec l'obéissance que je dois à mon pere, je ne recevrai point Sir Haspir chez moi tous les soirs, comme je l'ai reçu jusqu'à présent; mais il viendra le matin, toutes les fois que mon pere sera sorti pour se rendre au palais, ainsi que je vous charge d'aller le dire au Baronnet. Vous qui accompagnez mon pere, aurez soin de revenir tous les jours environ un quart-d'heure avant la fin de l'audience, afin que vous voyant rentrer, Sir Haspir ait le tems de se retirer sans être

rencontré par mon pere dans la maiſon. C'eſt-là, M. Gwinett, tout ce que j'exige de vous : ſi vous m'aimez, ces conditions vous paroîtront auſſi douces que faciles à remplir ; & ce ſera ſur votre zèle pour le Baronnet & pour moi, que je réglerai le prix que vous réſerve ma tendre reconnoiſſance. «

Mlle. Jenny étoit ſi belle, je l'aimois ſi éperduement, les conditions qu'elle m'impoſoit me parurent ſi douces, & d'ailleurs elle m'inſpira tant d'amitié pour Sir Haſpir, que je ne balançai point à leur rendre à l'un & à l'autre le petit ſervice qu'ils attendoient de moi. Le Baronnet ne fut point ingrat, il eut mille bontés pour moi ; & toutes les fois que, ſuivant mes engagemens, je me rendois auprès de Miſſ Jenny pour les avertir l'un & l'autre du retour de M. Roberty, Sir Haſpir ne manquoit point de conjurer Mlle. Jenny, qu'il embraſſoit comme ſa ſœur, de répondre à ma tendreſſe, & de me promettre qu'un jour elle couronneroit mes feux.

Déja depuis trois mois je goûtois la douce eſpérance d'être aimé de Jenny ; je lui parlois de mon ardeur, & j'avois l'énorgueil-

liſſant plaiſir de la voir devenir chaque jour plus ſenſible, lorſqu'un accident dont je n'ai jamais bien connu la véritable cauſe, vint troubler mon bonheur ; trouble heureux cependant, puiſque, contre mon attente, il ne fit que hâter le moment de mon triomphe ! M. Roberty, juſqu'alors le modèle des peres complaiſans, devint tout-à-coup inquiet, ſoupçonneux, grondeur, incommode, toujours prêt à ſe fâcher, à ſe mettre en colère. Mlle. Jenny, gaie, vive, folâtre, ne paroiſſoit plus occupée que de réflexions chagrines ; triſte, rêveuſe, ſombre, elle ceſſa de recevoir ſes amis, fit refuſer ſa porte au Baronnet & à moi-même, qui obtenois à peine la permiſſion de lui préſenter mes hommages le ſoir, quand elle étoit ſeule, & livrée aux propos durs de M. Roberty.

Ce changement étrange me ſurprit infiniment ; j'étois impatient d'en connoître la cauſe, & je m'y pris avec tant d'adreſſe, que je parvins enfin à parler ſans témoins à l'aimable Jenny. Quel fut mon étonnement, quand j'appris de la bouche de mon adorable maîtreſſe, que c'étoit moi qui cauſois la triſteſſe, le trouble & le déſordre qui régnoient dans la maiſon ; que M. Roberty,

complaisant pour sa fille, lorsqu'elle s'étoit bornée à n'avoir que des amis, étoit devenu le plus intraitable des hommes, aussi-tôt qu'il s'étoit apperçu de ma passion, & qu'il ne cessoit de gronder depuis qu'il avoit fait cette malheureuse découverte. »Ce n'est pas, M. Gwinett, ajouta la bonne Jenny, que mon pere soit éloigné de me voir mariée avec vous, mais c'est qu'il ne veut point souffrir chez lui aucune apparence d'intrigue : il m'a même declaré que si vous vous annonciez comme il convient, & que vous fissiez faire quelques démarches auprès de lui par votre pere, il vous préféreroit à plusieurs jeunes gens qui recherchent son alliance : mais, ce qui l'inquiete & l'irrite, est précisément de voir que vous ni votre pere ne lui parlez de rien «.

Cette charmante confidence me transporta de joie, & dans l'excès de mon ravissement, ne me souvenant plus du respect que j'avois voué à Mlle. Jenny, je me jettai dans ses bras. Mlle. Jenny, tout aussi étonnée de la vivacité de ma reconnoissance, n'eut point la force, comme elle me l'a dit ensuite, de se dérober à mes tendres remerciemens. Ses bontés m'enhardirent ; mon

ardeur la troubla au point qu'égarés l'un & l'autre, nous finîmes précisément comme ma chere Jenny venoit de m'assurer que M. Roberty desiroit que nous finissions. Ces momens d'ivresse passés, Mlle. Jenny m'accabla de tendres reproches sur ma témérité, sur l'abus que je venois de faire de sa foiblesse, & ne promit de me pardonner, qu'à condition que j'irois dans ce moment même engager mon pere à venir la demander pour moi en mariage à M. Roberty. J'admirai la vertu de cette adorable personne, & je ne la quittai que pour aller faire part à mon pere du bonheur que j'avois d'inspirer à Mlle. Jenny de tendres sentimens, & à M. Roberty assez d'amitié pour desirer de me donner sa fille. M. Roberty étoit riche, ou du moins il passoit pour l'être, & mon pere croyant appercevoir les plus grands avantages dans cet établissement, ne perdit point de tems, & revint avec moi chez M. Roberty. Ma demande fut acceptée sans aucune difficulté, & il fut décidé que dans quinze jours au plus tard, Mlle. Jenny porteroit publiquement le nom de Madame Gwinett.

J'étois au comble du bonheur, s'il en est

ſur la terre, chéri de mon futur beau-pere, idolâtré de ma maîtreſſe, à la veille de me voir honoré d'un office de procureur, il ne manquoit preſque plus rien à ma ſatisfaction. Il s'étoit déja écoulé trois jours depuis la promeſſe de M. Roberty, & cependant Mlle. Jenny n'en étoit pas mieux ; une maladie que l'on m'aſſuroit toujours n'être qu'une incommodité paſſagère, la retenoit dans ſa chambre, où l'on ne me permettoit d'entrer que rarement. Son état m'inquiétoit beaucoup; mais mon pere m'inquiéta bien davantage. Un matin, il vint avant le jour, pénétra dans ma chambre, & m'eveillant, il me dit que depuis quelques jours il ſe répandoit d'étranges bruits ſur le compte de Mlle. Jenny; qu'on diſoit même aſſez hautement dans le voiſinage qu'elle étoit groſſe, quoique depuis l'âge de dix-huit ans elle n'eût donné aucune ſcène ſcandaleuſe, ni des preuves de fécondité; qu'il étoit porté à croire que ces propos n'étoient que d'atroces calomnies; qu'il ſçavoit bien qu'on en vouloit à M. Roberty; mais qu'enfin il étoit bon auſſi de s'aſſurer de la fauſſeté de ces faits, ne fût-ce qu'afin d'être plus en état de rendre témoignage à la vertu attaquée, & de confondre les mauvaiſes langues.

J'étois si persuadé de l'honnêteté de Mlle. Jenny, que cette nouvelle, quelqu'allarmante qu'elle fût, ne fit d'abord sur moi qu'une assez foible sensation : cependant, lorsque mon pere fut sorti, & que je réfléchis à ce qu'il venoit de me dire; lorsque je réfléchis aux circonstances de la maladie de Mlle. Jenny, & au soin qu'elle prenoit de rester enfermée, il me vint mille idées plus inquiétantes les unes que les autres; & ces idées me jettèrent dans un tel embarras, que lorsque le moment d'entrer dans la chambre de Mlle. Jenny fut venu, je parus si fort déconcerté, que cette aimable personne, frappée de mon trouble : » Qu'est-ce, M. Gwinett, me dit-elle, vous avez l'air bien triste; vous est-il arrivé quelque fâcheux accident, ou avez-vous appris quelque sinistre nouvelle? Doit-il donc y avoir entre nous rien de caché? Confiez-moi vos peines; car très-assurément vous avez quelque sujet de mécontentement » ? La tendre inquiétude de Mlle. Jenny dissipant tout-à-coup les noirs soupçons que mon pere avoit fait naître dans mon ame : » Hélas! Mademoiselle, lui dis-je, comment auprès de vous seroit-il possible d'avoir l'esprit

inquiet? Il eſt vrai que j'avois du chagrin ; il y a quelques momens, mais ils s'envolent devant vous, comme les brouillards du matin s'évaporent devant le ſoleil. D'ailleurs, ce n'eſt ni contre vous, ni relativement à moi que j'étois agité ; je n'avois que de l'indignation contre vos ennemis «. » Mes ennemis, repartit Mlle. Jenny ? je ne croyois pas en avoir. Et que peuvent-ils faire qui ſoit capable de nous allarmer « ? » Peu de choſe, répondis-je, Mademoiſelle, & dans leur impuiſſance, ils ont recours aux groſſières injures, aux fauſſetés & à la calomnie ; en un mot, puiſqu'il faut tout dire, les ſcélerats prétendent que vous êtes groſſe «. A ces mots, que je prononçai d'un ton mal-aſſuré, & ſans oſer lever les yeux, Mlle. Jenny treſſaillit, ſans doute de colère ; je la regardai, elle pâlit : je me jettai à ſes genoux, & la ſuppliai de croire que j'étois auſſi irrité qu'elle contre ſes détracteurs. Mon incomparable maîtreſſe revint promptement du trouble où cette nouvelle l'avoit jettée, & me regardant avec une tendreſſe inexprimable » : Vous êtes un excellent homme, M. Gwinett, s'écria-t-elle ! Il feroit trop heureux pour la ſociété que tous vos

compatriotes vous ressemblassent : je vous tiens compte assurément de la bonne opinion que vous avez de moi : vous me rendez justice ; mais vous m'obligerez de mépriser ces viles calomnies ; ne vous informez pas même d'où elles partent, ni des motifs qui ont pu les faire répandre. Ils disent donc, les lâches, qu'à la veille d'être unie à un homme que j'adore, j'ai manqué essentiellement à cet homme, & a moi-même ; ils assurent enfin que je suis grosse ? Je les pardonne volontiers. (ici je baisai la main de Mlle. Jenny, par un transport d'admiration que je ne pus refuser à sa générosité.) Oui, vous dis-je, M. Gwinett, je leur pardonne ; ils n'ont pu trouver d'injure plus accablante, & ils ont imaginé cette grossière atrocité. Il ne dépend sans doute ni de vous, ni de moi, de contenir la langue des méchans. Au reste, vous verrez qu'entendant dire que je me marie avec vous, sçachant d'ailleurs que vous logez chez mon pere, ils auront cru que ce mariage, conclu assez promptement, n'a été si précipité, que parce que nous avions l'un & l'autre les raisons les plus fortes de ne pas le différer. Au fond, mon cher Gwinett, il pourroit y avoir quelque chose

de vrai dans ce qu'on dit : car je vous avouerai que depuis ce moment de foiblesse dont vous vous souvenez, je me sens fort incommodée ; & je ne serois point surprise des suites que cette aventure pourroit avoir ».

Quelque idée que j'eusse de la sagesse de Mlle. Jenny, je fus un peu frappé de sa dernière réflexion, & je ne pus m'empêcher de lui faire observer qu'il n'étoit pas possibre qu'elle se ressentît si-tôt de ce qui lui étoit arrivé, il n'y avoit que trois jours. Mais cette chere fille, qui avoit autant d'expérience que de vertu, m'expliqua, en rougissant, & avec la plus aimable modestie, les effets étonnans & prompts de ces sortes d'aventures : elle démontra qu'il ne seroit point du tout surprenant que ces effets fussent déja très-apparens, sur-tout étant produits par une passion aussi tendre & aussi véhémente que la nôtre ; & comme elle avoit lu prodigieusement, elle me cita une foule d'exemples beaucoup plus frappans encore. Enfin, l'adorable Jenny me tranquillisa si bien, qu'en la quittant, j'envoyai à mon pere un billet, par lequel je le priois de laisser parler les envieux autant qu'ils le jugeroient à propos, & de n'avoir aucune

inquiétude sur le compte de la fille de M. Roberty, qui, fût-elle dans la situation où on la supposoit, n'auroit même dans ce cas nul reproche à se faire, ni moi aucune faute à lui imputer, parce que je sçavois mieux que personne ce qui s'étoit passé entre nous. Ce billet fut à peine envoyé à mon pere, que je restai tranquille, ne songeant plus qu'aux moyens de hâter l'heureux jour de mon mariage; jour bien precieux à mon cœur, & qu'il étoit écrit dans le grand livre du destin que je ne verrois pas.

Ma sœur, qui depuis quelques mois s'étoit mariée avec Thomas Seywer, & qui demeuroit à environ trois milles de Déal en Kent, informée par mon pere de mon établissement prochain, & ne pouvant, dans l'état de grossesse où elle étoit, entreprendre le voyage de Cantorbery, elle m'écrivit, & me fit vivement solliciter par mon pere d'aller la voir, avant que de me marier, si je ne voulois point rompre absolument avec elle & son mari. Ce mari, Thomas Seywer, étoit originaire de Déal; il avoit servi dans la Marine, où il avoit gagné assez considérablement pour pouvoir, avec 200 liv. sterling qu'il avoit reçues en dot de ma sœur,

établir une hôtellerie dans le village où il faisoit sa résidence. Quoique je ne le connusse que fort imparfaitement, j'avois pour lui de l'amitié, parce que je sçavois que c'étoit un très-honnête homme. Cependant, quelque pressante que fût son invitation, & celle de sa femme, j'étois fort éloigné d'y répondre, & je saisis même cette occasion pour me faire auprès de Jenny un mérite de mon refus. L'honnête Mlle. Jenny pensa tout autrement, & me dit que je ne pouvois me dispenser de faire ce petit voyage. » Ce n'est pas, continua-t-elle, que je ne sois aussi flattée que je dois l'être de la préférence que vous me donnez, & du grand sacrifice que vous ferez en me quittant pour quelques jours : mais enfin, mon ami, il faut avoir du naturel, & puisque votre sœur desire si fort de vous voir, il y auroit de la dureté à vous refuser à ses prières. Je souffrirai autant, & plus que vous, pendant votre absence : j'aime même à vous dire, qu'à ne consulter que mon cœur, je voudrois bien pouvoir me dispenser de vous donner un conseil dont l'exécution sera tout aussi douloureuse pour moi, qu'elle pourra l'être pour vous ; & afin que vous n'ignoriez pas

combien cette légère absence me sera désagréable, je quitterai moi-même Cantorbery, au moment de votre départ, & j'irai dans la ferme de mon pere, m'enfoncer dans la solitude, jusqu'à ce que votre retour, après lequel je soupirerai sans cesse, m'engage à revenir moi-même. Partez, amant aimé, partez; & pour ne point nous attendrir plus long-tems l'un & l'autre, quittons-nous brusquement, & recevez, avec ce tendre baiser, (que je reçus à deux genoux) mes voeux les plus ardens «.

Les volontés de Mlle. Jenny étoient pour moi des ordres respectables : je maudis en secret la folle envie que ma sœur avoit eu de me voir; & sans répliquer davantage, j'allai prendre congé de M. Roberty pour trois jours, & je me mis en route.

C'étoit le 17 Novembre 1699 que j'entrepris ce trop déplorable voyage. Le tems étoit mauvais, le vent très-violent, la pluie abondante, & les chemins si gâtés, que tout ce que je pus faire, fut d'arriver fort tard à Déal. Accablé de fatigue, mourant de faim, transi de froid, & mouillé jusqu'aux os, il ne me fut pas possible, quelque envie que j'en eusse, d'aller plus loin. Il y avoit alors,

une prodigieuse quantité de vaisseaux sur le port de Déal, soit à cause de la guerre qui divisoit les Puissances de l'Europe, soit à cause de la foire, qui remplissoit Déal d'un si grand nombre d'étrangers, que je ne pus me procurer un lit, quelque prix que j'en offrisse. Après avoir parcouru, de rue en rue, toute la ville, je revins à la première hôtellerie où je m'étois arrêté en arrivant, & je conjurai l'hôte de me permettre de passer la nuit dans la cuisine, assis ou couché auprès du feu. La femme de cet aubergiste, qui connoissoit beaucoup le mari de ma sœur, fit de nouveaux efforts pour me faire trouver un lit, & n'imaginant plus d'autre expédient, elle me conduisit dans une chambre, où je trouvai un homme d'environ quarante ans, qui, en bonnet de nuit, & vêtu d'une assez mauvaise robe de chambre, comptoit de l'argent sur une table. » Mon oncle, dit l'hôtesse, en me présentant, voilà le beau frere de notre ami Seywer; il n'a pu trouver ni logement, ni lit dans tout Déal; il est très-fatigué; il n'y a que vous qui couchiez seul dans la maison, permettez-lui de coucher avec vous «. Cette proposition me parut déplaire à cet homme, qui cependant

dant, après m'avoir examiné pendant quelques momens fort attentivement : » Vous sçavez, ma nièce, répondit-il, que je suis incommodé, que j'ai été saigné aujourd'hui ; & qu'ayant besoin de repos, je serois fort aise de coucher seul. Cependant je me gênerai plutôt que de souffrir que ce jeune homme, qui me paroît honnête, & d'ailleurs très-fatigué, passe la nuit à decouvert. Restez, mon ami, nous coucherons ensemble «. Je restai donc avec cet homme : l'hôtesse se retira ; nous causâmes quelque tems : il me demanda qui j'étois ; je le lui appris, & lui dis que tel qu'il me voyoit, j'allois incessamment épouser l'un des plus riches partis de Cantorbery, & la plus belle personne de l'Angleterre, la fille unique de M. Roberty, le plus habile procureur de la terre. Il me félicita, renferma son argent dans un sac qu'il mit dans la poche de sa robe de chambre, & nous nous couchâmes. J'en avois grand besoin, & je m'endormis aussi-tôt ; mais quelque tems après, je m'éveillai, tourmenté par une violente colique : les efforts que je faisois éveillèrent aussi mon compagnon de lit, qui m'ayant demandé ce que j'avois à m'agiter si fort ; je le

priai de m'indiquer les commodités de la maison. » Levez-vous, me dit-il, vous prendrez à droite, & au bas de l'escalier, vous trouverez le jardin, au fond duquel sont les latrines qui donnent sur la mer. Mais comme vous auriez de la difficulté à ouvrir la porte, parce que la corde du loquet est cassée, prenez ce canif, avec lequel vous pourrez ouvrir aisément «. Il me donna en effet un canif qu'il avoit dans la poche de son gilet. Je le pris & courus au jardin. Arrivé à la porte des latrines, & voulant ouvrir le canif, il me tomba dans la main une petite pièce de monnoie qui étoit entre la lame & le manche : je la mis dans ma poche, & restai environ trois quarts d'heure aux commodités, souffrant beaucoup de la colique & des hémorroïdes qui m'étoient survenues par la fatigue du voyage.

De retour dans ma chambre, je ne trouvai plus mon camarade de lit ; je l'appellai plusieurs fois, & comme il ne me répondoit point, je me persuadai qu'il étoit passé pour affaires dans la chambre de l'hôte ; je me couchai, & je dormis tranquillement jusqu'à six heures. Alors je me levai, & ne trouvai personne debout dans l'hôtellerie ;

mais mon écot étant payé dès la veille, je ſortis, & m'en allai en me promenant chez ma ſœur. Vers les onze heures avant midi, étant devant la porte avec mon beau-frere & ma ſœur, auxquels je parlois des graces, de l'eſprit, & ſur-tout de la vertu de Mlle. Jenny, de la fortune, du génie & de la rare probité de M. Roberty, je vis venir à nous trois cavaliers au grand galop. Ils mirent pied à terre tout à côté de nous, & l'un d'eux me ſaiſiſſant rudement par le bras: De par le Roi, dit-il, vous êtes priſonnier. Priſonnier! m'écriai-je fort troublé; quel crime ai-je commis? On vous le dira à Déal, répondit-il. Les deux autres cavaliers apprirent à mon beau-frere que la nuit dernière j'avois aſſaſſiné un homme, & fait un vol conſidérable. Mon beau-frere eut beau proteſter qu'aſſurément on ſe trompoit; les archers me lièrent, & m'entraînèrent à Déal, où, à mon arrivée, une foule de gens ſe mirent à crier au voleur & à l'aſſaſſin. La femme de mon hôte crioit plus que les autres, & diſoit que j'avois aſſaſſiné ſon oncle: j'ignorois abſolument ce que l'on vouloit dire. On me conduiſit en priſon, où, un moment après, un juge, ſuivi

de deux témoins, vint me demander où étoit l'argent que j'avois volé, & ce que j'avois fait du cadavre de l'homme que j'avois égorgé ? De quel argent, répondis-je, & de quel homme parlez-vous ? Quoi ! ſcélérat, me dit le juge d'un ton qui me fit frémir, tu ne reconnois pas avoir tué la nuit dernière l'oncle de ton hôteſſe, avec qui tu couchois ? Conſterné, confondu par ces accuſations, je me jettai à genoux, & prenant Dieu à temoin de mon innocence : » Le ciel, dis-je, & tout Cantorbery connoiſſent combien peu je mérite d'être pris pour un aſſaſſin. J'ai paſſé ma vie dans l'innocence & la vertu, chez mon pere, ou au college, d'où je ne ſuis ſorti que pour aller m'inſtruire ſous les yeux de l'honnête M. Roberty, procureur, dont je dois épouſer dans quelques jours la fille, l'aimable & vertueuſe Mlle. Jenny, l'ornement de ſon ſexe, par ſon honneur, autant que par ſes graces. Qu'on l'interroge, ainſi que ſon pere, & tous les habitans de Cantorbery, ils diront ſi je ſuis capable d'avoir volé, encore moins aſſaſſiné «. Le juge me regardant alors d'un air ſévère, m'ordonna de monter avec lui dans une chambre, où l'on me préſenta deux draps de lit, deux oreillers & un traverſin

remplis de ſang. Pluſieurs perſonnes qui étoient là pour dépoſer, aſſurèrent que, logés dans la même hôtellerie où j'étois accuſé d'avoir commis le crime, ils avoient entendu quelqu'un ſe plaindre & gémir dans la chambre où nous étions couchés l'oncle de l'hôteſſe & moi : qu'enſuite ils avoient entendu ouvrir la porte, deſcendre, remonter, & redeſcendre encore. Je ne ſçus que répondre à ces accuſations ; & le juge prenant mon ſilence & ma conſternation pour des aveux, ordonna qu'on viſitât mes poches. On me fouilla, & l'on trouva dans la poche de ma veſte un canif & une pièce de monnoie. A cette vue, la femme de mon hôte hurlant de rage & de douleur, s'écria que j'étois convaincu : voilà, dit-elle, une demi-guinée que le monſtre a volé à mon oncle Richard Collins, & qui eſt marquée de la première lettre de ſon nom, que mon pauvre oncle y avoit gravée lui-même. Le juge ne voulant pas même s'arrêter à ce que je diſois avoir à répondre pour ma juſtification, me fit conduire aux mêmes latrines où je venois de déclarer avoir paſſé une demi-heure ; & comme l'on y trouva quelques gouttes de ſang qui provenoient ſans doute de mes

hémorroïdes, on en conclut, qu'après avoir coupé le col à l'homme que j'avois tué dans la chambre, je l'avois jetté dans la mer par le trou des latrines. D'après ces conjectures, que l'on prit pour des preuves très-évidentes, on me mena chez un juge de paix qui, après m'avoir interrogé, me fit conduire, les fers aux pieds & aux mains, dans la prison de Maldstone.

Mes parens & mes amis, M. Roberty surtout, sa fille & ses voisins, ne pouvant me supposer coupable d'un tel crime, racontèrent dans la gazette de Londres le sujet & les circonstances de ma triste situation, promettant une récompense à quiconque donneroit des nouvelles de Richard Collins. Mais personne ne répondant à cet avis, je fus interrogé encore dès les premières audiences, & toutes les apparences étant contre moi, je fus impitoyablement condamné à être pendu à Déal devant l'hôtellerie, & ensuite suspendu & exposé dans des chaînes de fer à quelque distance de l'habitation de mon beau-frere. Tous ceux qui jusqu'au jour de cette fatale sentence m'avoient cru innocent, ne manquèrent point, suivant l'usage constamment observé, à me croire coupa-

ble, & attribuèrent à mon obstination & à mon endurcissement les protestations perpétuelles que je faisois de mon innocence; ensorte que je fus généralement regardé comme très-justement condamné. Mes parens me maudirent, mes amis m'abandonnèrent; j'eus même la douleur d'apprendre que M. Roberty disoit publiquement qu'il avoit remarqué en moi des inclinations perverses, & qu'il s'étoit inutilement flatté de corriger. Mlle. Jenny, que j'avois tant aimé, que j'adorois encore, ne résista point au torrent, & dans la confusion que lui donnoit l'idée d'avoir été liée avec un assassin, elle déclara qu'elle n'avoit eu pour moi ni amitié, ni estime, & qu'il n'y avoit rien de commun absolument entre l'enfant qu'elle venoit de mettre au monde, & moi; car la nouvelle de mon aventure avoit opéré chez elle une telle révolution, qu'elle étoit subitement accouchée. La haine de cette aimable fille me fut encore plus sensible que l'arrêt de ma mort, dont l'idée ne fit plus sur mon ame qu'une très-foible impression de terreur.

Le lundi, veille de l'exécution de la sentence prononcée contre moi, on me fit des-

cendre dans la cour de Maldſtone, pour y prendre meſure des chaînes dans leſquelles mon cadavre devoit être ſuſpendu. Un voleur de grands chemins étoit là pour la même raiſon, & quelqu'indifférence que j'euſſe pour la vie, je ne pus me garantir d'un ſentiment de terreur, en entendant le géolier donner tranquillement les ordres au maréchal pour la forme & la force des fers qui devoient ſervir à ſuſpendre ce malheureux, qui étoit exceſſivement gros. Le lendemain 4 octobre 1699, je fus mis ſur un tombereau à ſix heures du matin, par un tems très-orageux : j'arrivai dans ce triſte équipage au lieu de l'exécution, & la pluie devint ſi abondante, que le Scherif & ſes ſatellites ordonnèrent au bourreau de m'expédier le plus vîte qu'il lui ſeroit poſſible ; ce qui fit que l'exécuteur ne me donna ni le tems d'exprimer mes dernières volontés, ni celui de me recommander à Dieu & à l'honnête Mlle. Jenny. Au reſte je ne me ſouviens pas d'avoir ſouffert aucune ſorte de douleur pendant que je reſtai ſuſpendu à la corde ; je me rappelle ſeulement que je vis ou crus voir diſtinctement une clarté très-brillante m'environner de toutes parts ; j'ignore mê-

me abſolument combien de tems je reſtai attaché à la potence. Ce fut vraiſemblablement le mauvais tems, ou plutôt la précipitation du bourreau qui me ſauva la vie. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que je n'ai appris que de mon beau-frere : car, pour avoir été le principal acteur dans cette tragédie, je n'en étois pas plus en état de conſidérer tout ce qui s'y paſſoit. Après avoir reſté environ un quart-d'heure ſuſpendu par le cou, le bourreau coupa la corde; mais lorſqu'il fut queſtion de me mettre dans les chaînes, on s'apperçut qu'il y avoit eu de la mépriſe, & qu'on avoit pris celles de l'autre pendu pour les miennes : on y remédia tout autant qu'il fut poſſible, au moyen de chiffons dont on garnit les vuides. Enſuite on tranſporta mon corps auprès de la maiſon de ma ſœur, & l'on m'y ſuſpendit à un gibet. Le voile qui enveloppoit mon viſage n'étoit que médiocrement ſerré, & le vent l'ayant ſoulevé, l'air me rafraîchit, & me fit peu à peu reprendre mes ſens : ce fut un grand bonheur pour moi que je ne recouvraſſe la connoiſſance qu'après le départ du bourreau qui, pour l'honneur de ſon intelligence dans ſa profeſſion, n'eût aſſurément

pas manqué de ſuppléer à ce qu'il y avoit eu de défectueux dans l'exécution de Déal.

Le gibet où j'étois ſuſpendu, étoit placé à l'entrée d'une petite prairie où les vaches de ma ſœur pâturoient ce jour-là. Quand le valet de la maiſon vint pour les reconduire, il s'arrêta ſous la potence ; & regardant l'affreuſe poſition du beau-frere de ſon maître, il s'apperçut que mon viſage étoit preſque à découvert, que mes lèvres étoient entr'ouvertes, & que je paroiſſois reſpirer. Ce valet fit un cri de terreur, prit la fuite, ſe raſſura, revint, & puis courant au plus vîte vers la maiſon, il avertit les autres domeſtiques de l'hôtellerie, & mon frere lui-même, qui, ſans ajouter beaucoup de foi à cette nouvelle, vint cependant avec ſa femme & deux ou trois valets.

J'avois déja repris mes ſens ; je reconnus Seywer qui approchoit, & j'eus aſſez de force pour pouſſer des gémiſſemens, qui ne laiſſant plus aucun doute ſur mon état firent hâter mes libérateurs. Le jour baiſſoit, & l'approche de la nuit favoriſant les ſoins qu'on me rendoit, on travailla avec beaucoup d'activité : mais j'étois ſi fortement lié dans mes chaînes, qu'il ne fut pas poſſible de me

détacher du gibet ſans l'abattre : on alla chercher une ſcie & des limes : on ne perdit point de tems, & ce ne fut néanmoins qu'après bien des efforts que l'on parvint à me délivrer de mes chaînes : on me tranſporta chez mon frere, où je fus ſaigné en arrivant, & couché dans un lit fort chaud.

Quoiqu'il y eût huit perſonnes dans le ſecret, leur diſcrétion fut telle que je reſtai trois jours chez mon frere, ſans que qui que ce fût de dehors ſe doutât ſeulement de ce qui m'étoit arrivé. On vit le lendemain le gibet abattu, & l'on imagina qu'on m'avoit enterré pendant la nuit, afin que le public ne voyant plus mon cadavre, oubliât promptement ma déshonorante aventure, & l'eſpèce de honte qu'elle jettoit ſur la famille de mon beau-frere. Celui-ci fut mandé par le juge du village, qui lui demanda compte de mon corps : Seywer déclara qu'il ne ſçavoit ce qu'on en avoit fait, & l'on ne fit plus aucune perquiſition, ſoit par égard pour mon frere, qui étoit fort eſtimé dans tout le voiſinage, ſoit que le déſaveu conſtant que j'avois fait du crime qui m'étoit imputé, dépoſât en faveur de mon innocence.

Toutefois, pour être échappé des hor-

teurs du gibet, je n'en étois ni plus heureux, ni plus tranquille, & le danger qui me menaçoit étoit bien plus pressant encore qu'il ne l'avoit été le jour même que j'avois été pris & conduit en prison comme voleur & assassin. Que devenir? Que faire? Comment me dérober aux périls qui m'environnoient! Condamné, jugé, proscrit, je ne pouvois rester en Angleterre sans m'exposer encore à la rigueur des loix, & à être pendu vraisemblablement avec plus de succès une seconde fois. Pénétré de l'horreur de ma situation, j'étois violemment agité par la crainte, & il y avoit des momens où je maudissois de bon cœur la mal-adresse du bourreau qui m'avoit si mal pendu. Une circonstance heureuse vint me tirer d'inquiétude. Deux des principaux officiers d'un armateur étoient logés depuis quelques jours chez mon beau-frere, en attendant que le vaisseau qu'on radouboit fût prêt à être mis en mer. L'un d'eux, c'étoit le capitaine, connoissoit depuis long-tems Seywer, & il lui témoigna prendre un vif intérêt au chagrin où il étoit plongé: mon beau-frere ne balança point, il lui fit part de la cause de son inquiétude. L'honnête capitaine promit de se char-

ger de moi; l'offre fut acceptée avec reconnoiſſance; on me fit à la hâte une petite pacotille, & ſous le nom de Hyde, j'entrai dans le vaiſſeau en qualité de ſous-aide de l'intendant du capitaine. Heureuſement pour moi, de tous ceux qui accompagnèrent l'armateur Daviez, c'étoit le nom de mon généreux protecteur, aucun ne me connoiſſoit; car ſi le moinde matelot, ſi le plus petit mouſſe ſe fût douté de l'aventure qui me rendoit navigateur, mon voyage eût été fort déſagréable, malgré ma qualité de ſous-aide de l'intendant, comme j'eus occaſion de m'en convaincre par l'exemple d'un paſſager fortement recommandé par l'un des principaux officiers du vaiſſeau. Le malheureux s'éloignoit de ſa patrie pour un cas beaucoup moins grave que le mien. Accuſé peut-être tout auſſi fauſſement que je l'avois été, d'avoir eu connoiſſance d'un complot d'aſſaſſinat, qu'il eût dû déclarer, & qu'il avoit laiſſé exécuter, il avoit paſſé pluſieurs années dans les priſons, & les preuves n'étant point ſuffiſantes pour le faire juger à mort, il avoit été attaché au pilori pendant trois jours, & banni à perpétuité. Il fut reconnu par un matelot, qui l'avoit

vu au pilori. Celui-ci le dit à ses camarades, & le malheureux, en butte aux injures & au mépris de tous ceux qui composoient l'équipage, essuyoit chaque jour, & à tout instant, les plus avilissantes humiliations. Il avoit beau protester de son innocence, implorer les bontés du lieutenant, son protecteur, & celui-ci donner en sa faveur les plus fortes attestations, & contre ses persécuteurs les ordres plus sévères; ni ses prières, ni les menaces des officiers, rien ne put contenir l'insolence des matelots. Obligé de vivre seul, & rejetté de tous, insulté, appellé des noms les plus infâmes, fui pendant le jour, tracassé pendant la nuit, lorsqu'il cherchoit à prendre quelques momens de sommeil, cet homme infortuné ne put résister à cet excès d'outrages; & le scorbut s'unissant au chagrin qui le dévoroit, il expira, & les dernières expressions qu'il entendit, furent des injures grossières. L'exemple de ce malheureux me fit frémir plus d'une fois; car, à quelles horreurs n'eussé-je pas été exposé, si dans ce vaisseau, quelqu'autre que le capitaine, eût sçu ma déplorable aventure de Déal? L'acharnement des matelots contre cet homme, me fit faire une observation

dont je n'ai eu que trop ſouvent occaſion dans la ſuite de reconnoître la juſteſſe; c'eſt qu'en général les cenſeurs les plus ſévères & les plus impitoyables, ſont les hommes, ſinon les plus dépravés, du moins les plus faciles à ſe plonger dans le vice, & à commettre les crimes qu'ils condamnent avec le plus d'amertume. Ce ſont toujours ceux-là qu'on entend élever la voix avec le plus d'audace contre la ſimple apparence des vices, & déteſter en autrui les mêmes penchans qui les guident, qui les entraîneroient eux-mêmes, ſi l'occaſion & les circonſtances ſecondoient la baſſeſſe de leurs inclinations.

Nous voguâmes pendant ſix mois, & notre courſe ne fut rien moins qu'heureuſe. Le calme dont nous jouîmes pendant les quatre premiers mois, & le peu d'occupation que j'avois, me laiſſèrent la liberté d'apprendre la langue japonoiſe d'un matelot hollandois qui avoit fait pluſieurs voyages, & qui même avoit paſſé quelques années au Japon. Je n'avois rien de mieux à faire, autant pour me diſtraire de mes chagrinantes penſées, que pour trouver plus aiſément le moyen de me fixer dans les régions éloignées où j'étois obligé de porter mon

infortune, profcrit comme je l'étois, & fans nulle efpérance de revoir l'Angleterre, l'agréable Cantorbery, mon refpectable pere, l'honnête M. Roberty, ni fon incomparable fille, la charmante & très-chafte Jenny. La terre entière, la Grande-Bretagne exeptée, devant être déformais ma patrie, tous les climats m'étoient également indifférens, & je n'avois d'autre motif de préférence pour le Japon, que la certitude où j'étois de pouvoir y dérober la cruelle aventure qui m'y conduifoit. Déja je connoiffois affez la langue japonoife pour m'exprimer intelligiblement, & parler avec autant de facilité que mon inftructeur même, qui m'affura qu'au Japon, à mon accent près, on auroit de la peine à me diftinguer de tout autre habitant de cet Empire.

Mais toute mon étude penfa me devenir inutile, & peu s'en fallut, qu'au lieu d'arriver chez les Japonois, nous ne tombaffions tous entre les mains des ennemis les plus implacables alors de la Grande-Bretagne; événement au refte qui, dans la fituation où j'étois, ne m'eût affligé que médiocrement. Un vent impétueux fuccéda au calme qui nous avoit accompagné depuis environ quatre

tre mois, & ce vent fut suivi de la plus longue & de la plus violente tempête que j'aie éprouvé depuis dans mes différens voyages. On me dispensera d'embellir mon récit de la description de cette effrayante tempête; à quelques circonstances près, le plus souvent tirées de l'imagination des auteurs, elles se ressemblent toutes. Je dirai seulement que nos voiles déchirées, nos cordages rompus, notre mât fracassé, le vaisseau fut mille fois porté jusqu'aux nues, & tout aussi rapidement englouti dans les vagues: éblouis par le feu des éclairs, effrayés par le bruit du tonnerre, nous ignorions sur quelle plage nous navigions; notre pilote, aussi déconcerté que nous, ne sçachant plus quelle route tenir, s'abandonnoit à la providence & aux vents, lorsque le tems redevenu serein, la mer paisible, & le vent doux, le pilote commençant à se reconnoître, apperçut dans le lointain les côtes de Manille, & ce qui étoit pour nous plus dangereux encore que le terrible orage que nous venions d'essuyer, une escadre espagnole qui venoit directement sur nous. Heureusement nos voiles étoient assez bonnes encore, & le vaisseau d'une très-grande légéreté; ensorte que le

vent ſecondant notre fuite, nous perdîmes bientôt de vue, & l'eſcadre eſpagnole, & les côtes de Manille. Nous n'évitâmes ce danger que pour tomber dans un autre : il eſt vrai que nous n'eſſuyâmes plus de tempête, mais nous eûmes un vent contraire bien plus dangereux que l'orage, par ſa longue tenue, par l'impoſſibilité où nous étions d'aborder nulle part, & par la diſette de vivres qui commençoit à ſe faire ſentir cruellement, & à nous menacer des plus cruelles extrêmités. Enfin, après dix mois d'une navigation orageuſe & infructueuſe, nous fûmes très-rudement jettés ſur les côtes du Japon. Ce fut un grand bonheur pour nous d'échapper à la violence du choc ; car, outre que la mer toujours agitée aux environs de ces côtes, y rend la navigation auſſi pénible que dangereuſe, c'eſt que d'ailleurs les havres y ſont remplis d'écueils, de bas-fonds & de ſables ; enſorte qu'on diroit que la nature a voulu exprès ſéparer cet Empire du reſte de la terre habitée, & en défendre l'entrée aux habitans des autres régions. En effet, il n'y a qu'un courage plus qu'intrépide, joint à la plus inſatiable avidité, qui puiſſe tenter d'aborder ſur ces côtes, défen-

dues par des tournoiemens rapides & des gouffres profonds qui menacent perpétuellement d'engloutir les vaiſſeaux, & de les briſer contre les pointes des rochers qui occupent le fond. Je ſçais que l'on voit chaque jour entrer des vaiſſeaux dans ces havres; mais il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt affronter une mort preſque aſſurée, que de tenter d'y pénétrer: quoique j'euſſe moi-même échappé au péril; j'ai frémi dans la ſuite plus d'une fois, lorſque j'ai vu les débris des vaiſſeaux jettés à pluſieurs milles loin du rivage, par l'impétuoſité de ces redoutables tournans.

Cependant ces dangers une fois évités, la nature n'offre plus, dans toute l'étendue de l'Empire, que des tableaux agréables, un ſpectacle enchanteur. L'intérieur du pays fait bientôt oublier ſes effrayantes avenues; tout concourt à le rendre le plus délicieux ſéjour de l'univers. A juger de la température du climat par ſa ſituation, on croiroit que l'air qu'on y reſpire eſt embraſé, ou qu'il y doit être du moins ſix fois plus chaud qu'en Angleterre; & il eſt vrai qu'il y feroit brûlant, s'il n'y étoit perpétuellement rafraîchi par les vents qui viennent de la mer.

Telle eſt l'idée que les étrangers ſe forment du Japon dans les premiers jours de leur arrivée; car il faut avouer qu'on y éprouve même très-fréquemment, des accidens qui déparent beaucoup les agrémens dont je viens de parler. Les orages s'y ſuccèdent preſque journellement, & ils y ſont toujours de la plus grande violence. Le ſoufre abonde dans toute l'étendue de cet Empire; l'intérieur du ſol en eſt rempli, & c'eſt ſans doute à cette cauſe perpétuellement agiſſante, qu'il faut attribuer les tremblemens de terre qui s'y font ſentir ſi ſouvent. Les Japonois y ſont ſi fort accoutumés, qu'ils n'y font aucune ſorte d'attention, à moins que les ſecouſſes ne ſoient d'une telle violence, qu'elles faſſent écrouler des maſſes énormes de rochers, & renverſent des villes entières; ce qu'on n'a malheureuſement vu arriver que trop ſouvent. Quelquefois ces ſecouſſes ſont ſuivies de ſi terribles éruptions de feu, & d'une quantité ſi prodigieuſe de matières enflammées, qu'elles brûlent & ruinent des contrées entières, conſument les villages, les forêts & les villes qu'elles rencontrent dans le cours de leur écoulement. A ces meurtriers phé-

nomènes se joignent les coups de tonnerre, le feu des éclairs, & le mugissement des tempêtes qui causent des ravages affreux. On a vu même plusieurs fois ces phénomènes effrayans, le feu du ciel & les ouragans réunis, réduire en cendres, dans le plus petit espace de tems, les temples, les maisons, les palais, & détruire en un instant des villes très-considérables.

A ces accidens près, qui ne laissent pourtant pas d'épouvanter les étrangers, on aime le séjour du Japon, & l'on s'attache avec plaisir aux habitans, pourvu qu'on se contente de l'agrément de leurs manières, de la douceur de leur société, de la politesse apparente de leurs usages, & qu'on ne veuille point approfondir leur caractère, qui, à la vérité, n'est rien moins que satisfaisant. Mais chez eux, on rencontre toutes les qualités sociales, une pénétration prompte & sûre, un jugement exquis. Modestes, patiens, honnêtes, ils surpassent & paroissent ambitieux de surpasser tous les orientaux en douceur & en aménité. Lents à promettre, ils sont de la plus grande exactitude à remplir leurs engagemens; d'une probité constante, & sur laquelle on peut

compter. Induſtrieux, actifs, laborieux ; ils s'attachent à l'étude, aiment beaucoup à lire, & cultivent les arts. Indifférens pour la fortune, ils ſont très-peu avides de richeſſes, auxquelles ils préfèrent les agrémens paiſibles de la médiocrité. Les Japonois honnêtes & faciles à s'allarmer de tout ce qui pourroit offenſer la pudeur, obſervent ſcrupuleuſement les bienſéances dans leurs converſations les plus familières. Ils ont un ſoin particulier d'éviter non-ſeulement les diſcours trop libres, mais même les expreſſions équivoques, ſources perpétuelles ailleurs, de l'amuſement des ſots & du dégoût des gens qui penſent. Mais cette louable réſerve des Japonois n'ôte rien à l'ingénuité de leur éloquence naturelle, ni aux agrémens de leurs entretiens ; & l'on n'apperçoit point chez eux ce ton de pédanterie, ni ces formalités gênantes des Chinois. Leur ſtyle eſt grave, énergique & concis, autant que pouvoit l'être celui des anciens Spartiates, quoiqu'il ſoit en même-tems familier & civil. A l'égard de leurs mœurs, elles ſont pures dans tout ce qui concerne leur conduite extérieure ; ils paroiſſent déteſter juſqu'à l'horreur l'intempérance & le luxe, l'ivro-

gnerie & la crapule, la fraude & la mauvaiſe foi.

Mais pour peu que l'on étudie ces hommes qui affichent des qualités ſi reſpectables, pour peu que l'on pénètre, pour peu que l'on cherche à connoître leur ame, on eſt tout étonné du contraſte qui réſulte des vertus dont ils ſe parent, & des vices qui les dominent, & auxquels ils aiment à céder. Vains à l'excès, fiers, ambitieux, cruels, durs, inſenſibles, ils ſont indifférens aux miſères de leurs ſemblables, quelqu'amitié qui les ait unis avec eux, & les voient périr ſans émotion, ſans être même tentés de les ſecourir. Prompts à ſe courroucer, leur colère une fois excitée, le ſang de ceux qui les ont offenſés peut à peine l'éteindre, & ils ſont ſi vindicatifs, qu'ils ſe tuent eux-mêmes de fureur & de déſeſpoir, lorſqu'ils ne peuvent ſe venger. Chaſtes dans leurs diſcours, & auſtères en public, ils ſe plongent chez eux dans la plus aviliſſante & la plus infâme corruption; les plus ſales débordemens ont pour eux des puiſſans attraits, & l'affreuſe pédéraſtie eſt comptée parmi eux au nombre des plaiſirs les plus innocens.

J'ai dit que les Japonois aiment les arts,

& il eſt vrai qu'ils les cultivent : mais, avec la pénétration & le bon ſens dont la nature les a doués, ils n'ont fait, & vraiſemblablement ils ne feront jamais que des progrès très-lents dans les connoiſſances utiles, comme dans les arts agréables. A l'exemple des artiſtes Chinois, leurs artiſtes ne ſont ni plus induſtrieux, ni plus ambitieux de ſe perfectionner que leurs prédéceſſeurs pouvoient l'être il y a deux mille années : ce n'eſt pas qu'ils n'aient aſſez de talens & de génie même pour s'élever juſqu'à l'invention ; mais toute innovation leur paroît inconſtance, & toute découverte inutile ; c'eſt néanmoins dommage, car ils aiment ſingulièrement la muſique, la peinture & la poéſie. A l'égard de celle-ci, le ſtyle en eſt ſublime ; elle eſt majeſtueuſe, impoſante, & très-harmonieuſe ; mais en général fort difficile à entendre, & ſouvent incompréhenſible, ce qui arrive auſſi chez beaucoup d'autres nations, qui ne s'en doutent pas. Leur muſique n'eſt admirable que pour eux, mais très-choquante pour des oreilles étrangères : c'eſt un bruit, une confuſion, une diſcordance, en un mot, un charivari où l'on ne conçoit rien, & qu'on ne trouve

que fort étourdiſſant, à moins d'y être accoutumé d'enfance. De tous les arts, la peinture eſt celui qui a fait le plus de progrès chez les habitans du Japon; car il faut avouer qu'à cet égard ils ſont auſſi ſupérieurs aux Chinois, qu'ils ſont inférieurs aux Européens, & l'on ſçait combien eſt prodigieuſe, relativement à la peinture, la diſtance qu'il y a entre les Européens & les Chinois.

J'ai cru devoir, avant que de parler des aventures qui me ſont arrivées chez ce peuple bizarre, donner du moins une légère idée de ſon caractère, de ſes mœurs, & de ſes goûts. Dès les premiers jours de mon arrivée au Japon, je crus, & je deſirai même de ne plus en ſortir; tout m'y plaiſoit & ſembloit m'inviter à y fixer mon exiſtence; l'aménité des habitans, leur politeſſe, les douceurs de leur ſociété, l'eſpèce de reconnoiſſance qu'ils me témoignoient pour les ſoins que j'avois pris de connoître leur langue; enfin la facilité que j'avois de m'entretenir avec eux, de les entendre. Mais je n'eus que trop tôt occaſion de me repentir de m'y être attaché avec tant d'imprudence; & les événemens qui ſe paſſèrent ſous mes

yeux, les éclairciſſemens qu'on m'y donna ; les dangers que j'eus à courir, me firent ſouhaiter de trouver les moyens de m'éloigner au plus vîte des frontières de cet Empire, duſſé-je me voir encore expoſé au milieu de la mer, à l'impétuoſité des vents, & à la fureur des tempêtes.

A peine nous étions debarqués, ou, pour parler avec plus de juſteſſe, à peine la mer irritée avoit jetté notre vaiſſeau ſur le rivage, qu'un Officier Japonois, accompagné de pluſieurs gardes, vint à nous, & nous demanda qui nous étions, d'où nous venions, & ſi c'étoient des vues de commerce, les vents contraires, ou des motifs de curioſité qui nous avoient conduits ſur les terres de l'Empire ? M. Daviez s'avançant vers lui, me dit de répondre qu'à la verité la tempête nous avoit jettés ſur ces côtes ; mais que ſon intention, lorſqu'il étoit parti d'Angleterre, étoit de ſe rendre au Japon, pour y régler des intérêts de commerce également avantageux à la nation Angloiſe & à la nation Japonoiſe ; ainſi qu'il ſe propoſoit d'avoir l'honneur d'en rendre compte à l'invincible Empereur du Japon. Sur cette déclaration, nous fûmes conduits, M. Daviez

& moi, à Nangasacki; mais avant que d'être présentés au Tono-Sama, ou gouverneur de cette ville, un de ses officiers vint nous instruire des cérémonies indispensables que nous aurions à observer dans cette première visite. Tout ce cérémonial est très-simple, & consiste à rester prosterné devant le Tono-Sama, pendant qu'il examine & fait porter dans l'intérieur de son palais le présent qu'on lui offre, & qui doit être fort riche, si l'on veut en être favorablement reçu. Le gouverneur de Nangasacki, sans approuver ni condamner les propositions de M. Daviez, parut très-satisfait du présent, & nous fit conduire, par une escorte fort nombreuse, à la cour de l'Empereur à Jedo. La gravité des Japonois rallentit prodigieusement notre marche, & quoique le trajet de Nangasacki à Jedo soit fort court, nous n'y arrivâmes que le troisième jour. Là, il fallut recommencer la même cérémonie qui nous avoit arrêtés à Nangasacki, & nous fûmes obligés, avant que d'approcher du palais de l'Empereur, d'aller rendre, précédés d'un riche présent, nos respects au gouverneur de Jedo. Celui-ci nous avertit de nous préparer à saluer le lendemain

le magnifique Empereur du Japon, informé déja de notre arrivée dans ſes états, & des motifs qui nous y avoient conduits. Le lendemain dès le matin, un détachement conſidérable de gardes de l'Empereur vint nous prendre chez le Tono-Sama, & après nous avoir conduits de rue en rue, dans tous les quartiers de Jedo, nous arrivâmes enfin au palais imperial. Là, nous fûmes introduits dans la ſalle d'audience, où après avoir attendu quelque tems, un des principaux officiers du prince nous ordonna de nous mettre à genoux, les mains jointes ſur la poitrine, à la manière Japonoiſe : quelques momens après, le même officier nous avertit de baiſſer les yeux, parce que le prince alloit monter ſur ſon trône; eſpèce de balcon fort élevé, & environné d'une gaze claire. L'Empereur s'y rendit en effet, & l'on nous fit proſterner le viſage contre terre : alors un des ſeigneurs, proſterné comme nous, & preſque ſous le trône, étala nos préſens aux yeux du ſouverain, & nous annonça trois fois à haute voix : à la troiſième proclamation, deux gardes s'approchèrent de nous, & nous ſoutenant par deſſous les épaules, nous firent ſortir de

de la salle marchant sur nos genoux à reculons, & nous prosternant de trois pas en trois pas, jusqu'au delà du seuil de la porte.

Le même détachement qui nous avoit accompagné à la cour de l'Empereur, nous conduisit au palais du gouverneur, qui nous ordonna de partir à l'instant même pour Nangasacki, où le Tono-Sama nous feroit part des suprêmes intentions de son maître. Les gardes qui nous avoient escortés à Jedo, nous ramenèrent à Nangasacki. Cette dernière ville, quoiqu'assez étendue, l'est infiniment moins que Jedo : cette vaste capitale, située sur la rivière de Ton-keg, annonce bien, par sa magnificence, la puissance & les richesses de l'Empereur qui y tient sa brillante cour. La rue principale, qui est d'une longueur prodigieuse, & qui a tout au moins cinquante pas de largeur, est perpétuellement remplie d'une foule de citoyens de tout rang, & de tout ordre, de princes de l'Empire, de grands de la cour, de dames richement vêtues, & portées dans des chaises ou sur des palanquins. Quoique très-étendue, cette ville est excessivement peuplée, remplie de très-beaux édifices, de somptueux hôtels, de palais magnifiques,

tous conſtruits, ainſi que les maiſons des plus ſimples particuliers, au fond d'une cour plus ou moins vaſte, & ornés d'une porte du plus bel ordre d'architecture, à laquelle on monte par un double eſcalier artiſtement conſtruit, & couvert du plus beau vernis. Mais le plus magnifique de tous les palais, comme de tous les édifices de l'Empire, eſt le palais imperial, ſitué au centre de Jedo, & d'une circonférence d'environ onze ou douze de nos milles : il conſiſte en trois châteaux, deux extérieurs, & le troiſième intérieur où ſe tient l'Empereur. Je n'entreprendrai point de décrire ce vaſte édifice, devant lequel je n'ai fait que paſſer fort rapidement ; enſorte qu'à peine j'ai eu le tems de l'entrevoir : tout ce que je dirois à ce ſujet, feroit ou faux, ou copié dans des relations de voyageurs qui, la plupart n'y ont pas fait un plus long ſéjour, & qui pourtant n'ont pas laiſſé d'en publier de longues deſcriptions. A l'égard des maiſons des particuliers ordinaires, elles ſont uniformes dans toute l'étendue de l'Empire, à Jedo, comme dans les villes du dernier rang ; elles ſont ſimples, peu élevées, & conſtruites en bois, fort profondes, & meublées proprement, mais avec beaucoup de ſimplicité.

Les maisons des gens de qualité sont un peu plus exhaussées, & beaucoup plus profondes, mieux meublées, mais sans affectation ni magnificence; elles renferment ordinairement deux appartemens séparés l'un de l'autre : le plus reculé sert à loger les femmes; les hommes occupent l'autre, dont l'entrée est interdite aux femmes par des loix très-sévères, mais qui sont très-souvent enfreintes, malgré la vigilance des magistrats, qui se permettant à eux-mêmes la même licence, n'en sont pour cela ni plus indulgens, ni moins rigides contre les infracteurs.

Le Tono-Sama nous reçut d'une manière plus affectueuse & plus distinguée qu'il ne l'avoit fait lors de notre première visite. Après avoir invité M. Daviez à aller se remettre de la fatigue du voyage, & lui avoir dit qu'il ne lui communiqueroit les intentions suprêmes de l'Empereur que le lendemain, il me fit plusieurs questions sur ce que je pensois de Jedo, de ses habitans, du climat de ce pays, & il me demanda si je n'avois appris la langue Japonoise que pour passer quelques jours seulement dans cet Empire, & si des avantages considérables,

un emploi honnête, & l'assurance de sa protection ne seroient pas capables de m'y fixer ? Je répondis ingénument que quelque desir que j'eusse de revoir ma patrie, je sentois qu'il me seroit bien difficile de résister à des offres si généreuses, & que je regardois deja comme une très-grande fortune le bonheur de lui avoir inspiré des sentimens qui m'honoroient autant qu'ils me pénétroient de reconnoissance. Satisfait de ma réponse, le Tono-Sama m'ordonna de faire part à M. Daviez de ce que nous venions de dire. J'eus peu de peine à faire consentir ce dernier à me laisser au Japon ; malgré l'attachement qu'il avoit pour moi, il sentoit trop combien les propositions que j'avois acceptées m'étoient avantageuses ; & d'ailleurs il s'acquittoit, en me fixant si loin de ma patrie, & à l'abri des recherches de la justice de Déal, des engagemens qu'il avoit pris avec mon beau-frere. Il m'embrassa, & nous nous séparâmes. Le gouverneur de Nangasacki, en congédiant M. Daviez, lui dit qu'au fond il croyoit inutile de différer usqu'au lendemain à lui signifier les volontés de l'Empereur ; que ces volontés étoient qu'il retournât sur son vaisseau, & que dès

qu'il

qu'il auroit vendu les marchandises qu'il pouvoit avoir à vendre, il s'éloignât des côtes de l'Empire, interdites aux nations Européennes. Je suis fâché, ajouta-t-il, de n'avoir à vous communiquer que des ordres aussi sévères; mais il ne dépend de moi, ni de les adoucir, ni de vous accorder le délai le plus court; la moindre résistance de votre part, ou de la mienne, le changement le plus léger aux volontés dont mon ministère me force de vous faire part, nous coûteroient la vie à l'un & à l'autre. Ensuite se tournant vers moi: Quant à vous, honnête étranger, dit-il, c'est le ciel même sans doute qui vous a conduit chez moi; gardez-vous d'en sortir, & restez renfermé dans mon palais jusqu'à ce que j'aie obtenu de la cour de Jedo la permission de vous attacher à moi: le rang que j'y occupe, les grands qui appuieront ma demande, & les moyens que je prendrai pour la faire réussir, ne me permettent point de douter du succès.

A la voix de leur maître, deux esclaves parurent, & me conduisirent dans la partie la plus reculée du palais. J'y fus servi avec la plus grande attention, mais avec un tel silence, que je pris ces deux

domeſtiques pour deux muets. Le lendemain matin je fus fort étonné, lorſque je voulus me lever, de ne trouver, au lieu de mes habits, qu'un vêtement Japonois. J'appellai; les deux eſclaves entrèrent, & après s'être inclinés devant moi, ils m'habillèrent, & je les laiſſai faire; je trouvai même qu'à tout prendre, la parure Japonoiſe eſt plus agréable & beaucoup plus commode que l'habit Européen. Le vêtement Japonois, de ſoie ou de coton, ſuivant le rang & la fortune des citoyens, conſiſte en pluſieurs veſtes, ou en une ſeulement, ſelon la ſaiſon: ils mettent par deſſus une robe qui deſcend juſqu'aux pieds, & qui eſt attachée ſur les reins avec une large ceinture de ſoie; de manière que quelque nombre de veſtes qu'on ait, & l'on en porte juſqu'à quatre, dans le plus grand froid, on a toujours la poitrine & le cou découverts. Tous les hommes, ſans exception, portent un poignard à la ceinture, & celui qu'on mit à mon côté étoit très-richement orné. Du reſte, les femmes ſont à peu près habillées comme les hommes, avec cette différence ſeulement, que leurs habits ſont plus ſerrés autour du corps, & qu'elles

ont la tête couverte d'une espèce de coëffe noire, mais qui ne nuit point à l'élégance de leurs cheveux, artistement frisés, & qui tombent en boucles sur leurs épaules découvertes.

A peine j'étois habillé, que mon bienfaiteur entrant, fit signe à ses esclaves de se retirer; ils obéirent, & quand nous fûmes seuls: » Jeune étranger, me dit-il, avant que de t'instruire des motifs qui m'ont déterminé à te retenir, apprends-moi si l'on pense dans ton pays comme l'on pense dans le nôtre à l'egard de l'amitié. Parmi nous, il n'existe point d'engagement purement désintéressé; nos cœurs sont susceptibles d'attachement, mais nos liens les plus sacrés, nos unions les plus chéries, sont toujours relatives à notre propre utilité, tout au moins autant qu'à celle des objets de nos affections. J'ai pris de l'amitié pour toi, parce que j'ai cru que tu me serois utile, soit par les agrémens de ta société, soit par les éclaircissemens que tu pourrois me donner sur différens sujets, soit enfin parce que j'ai besoin d'un ami dans le sein duquel je puisse, sans rien craindre, déposer mes plus secretes confidences. De ton côté, tu

trouveras en moi un ami sûr, officieux, zélé, un protecteur toujours prêt à t'obliger, à te donner les marques les plus distinguées de son attachement & de sa bienfaisance. A ces conditions acceptes-tu mon amitié, me donnes-tu la tienne « ? » Pour la mériter, répondis-je, je me sentirois le courage de sacrifier ma vie. Parmi nous il est très-peu d'hommes qui pensent avec autant de noblesse, & beaucoup moins encore qui s'expriment aussi ingénument. L'intérêt personnel est chez nous le principe de toutes nos actions, il guide nos démarches, dicte nos expressions, & dirige notre conduite; mais il y a cette différence entre les Japonois & les Européens, que ceux-ci ne sacrifient qu'à leur intérêt personnel, & connoissant le vice du motif qui les détermine, dissimulent autant qu'il est en eux ce principe sans cesse agissant, & mettent tous leurs soins à cacher cette cause unique de leurs actions, de leurs discours, de leurs manières: pour mieux la déguiser, ils la parent des traits du désintéressement le plus pur, & de la générosité la plus éblouissante; ensorte que tout leur art consiste à persuader que c'est pour les autres qu'ils agissent, lorsqu'en effet ce n'est

que pour eux-mêmes. Peu fait à cette dissimulation qu'on décore chez nous des noms de politesse, d'honnêteté, d'urbanité, j'ignore l'art souvent perfide de cacher le fond de mon cœur, & mes expressions, d'accord avec mes sentimens, ne sçavent que peindre mon ame, & rendre ses pensées & ses affections. Je connois tout le prix de vos bontés, & je suis trop ambitieux des avantages qu'elles peuvent me procurer, pour chercher à vous persuader que cette utilité n'entre pas pour beaucoup dans mon attachement; mais je sens aussi, qu'indépendamment de vos offres, je vous aime pour vous-même, presqu'autant que pour moi «.

Ken-hi, c'étoit le nom du gouverneur de Nangasacki, approuva ma franchise; il reçut avec reconnoissance l'amitié que je lui vouois, & pour qu'il n'y eût plus entre nous aucune réserve, aucune sorte de secret, il ne balança point à me confier dès cet instant, ses opinions sur des matières qu'au Japon il est défendu d'agiter sous peine de la vie. » J'ai vu, me dit-il, quelques Européens, & ils m'ont dit qu'à quelques obligations près, peu gênantes, & dont même on peut ne pas connoître l'assujettissement, tous les

hommes naiſſent libres dans vos gouvernemens, Si cela eſt, quels puiſſants motifs, ou plutôt, quel démon, ennemi de votre bonheur, vous engage à quitter les douceurs que vous goûtez dans vos climats, pour venir dans ces affreuſes régions, où les fers de la ſervitude déshonorent l'humanité ? La ſoif de l'or, l'amour de la fortune ont-ils donc ſur vos ames un tel empire, qu'ils vous donnent la force d'affronter les dangers & les outrages auxquels vous vous expoſez dans les contrées ſoumiſes aux Deſpotes ? L'ambition des richeſſes eſt-elle en vous plus forte que l'amour de la vie ? Préférez-vous l'inſatiable avidité aux agrémens ineſtimables de la liberté que vous venez commettre dans ce pays, où la vie des hommes eſt comptée pour rien, & où il n'y a de libre que le trône & ſon farou che poſſeſſeur « ? » Vous m'étonnez, répondis-je à Ken-hi; ſans doute quelque ſujet récent de chagrin vous arrache ces plaintes, ſi peu faites pour votre rang & la place éminente que vous occupez ? Quelle ſeroit la condition des citoyens ordinaires de cet Empire, ſi vous vous croyez malheureux, & s'il étoit vrai que les chaînes de l'eſcla-

vage s'étendiſſent juſques ſur les mains qui tiennent en quelque maniere les rênes de l'Empire « ! » O mon ami ! repartit avec douleur, le bon Tono-Sama, elle eſt ſans comparaiſon mille fois plus douce que la mienne, la condition des Japonois des derniers rangs ; leur indigence aſſure leur tranquillité contre les perfidies & les atrocités des délateurs ; au lieu que l'éclat de mon rang m'expoſe perpétuellement aux attentats de l'envie, aux noirceurs, aux rapports infidelles, aux diſcours envénimés des eſpions qui m'environnent, de ces vils ennemis que la défiance du Prince entretient près de moi, que je connois, & dont je n'oſerois éviter l'importune préſence. Cette apparente autorité dont je jouis, ces fonctions auguſtes dont je ſuis revêtu, ce pouvoir preſque impérial qui rend mon miniſtère ſi reſpectable & ſi terrible ; en un mot, cette pompe qui m'environne, & ces gardes qui m'accompagnent, ſont autant de liens qui m'attachent au plus déteſtable des jougs. Dans ce gouvernement nous ſommes tous eſclaves ; mais les plus expoſés aux caprices du maître qui nous aſſujettit, ſont précisément ceux que

ſon inconſtante faveur a élevés aux poſtes les plus éminens. La place que j'occupe eſt fort honorable ſans doute, elle eſt très-diſtinguée, & peut-être elle me flatteroit, ſi je pouvois ne pas réfléchir à la chûte cruelle & aux revers aviliſſans qui ont terminé la carrière de ceux qui m'y ont précédé. O mon ami, qu'ils ſont affreux les engagemens que j'ai promis de remplir, lorſque j'ai été forcé d'accepter ce gouvernement! Juge, ou plutôt deſpote deſtructeur d'un peuple immenſe, mon devoir eſt de l'effrayer ſans ceſſe, de le punir, de le fouler, de prononcer des jugemens de mort & des arrêts de proſcription pour les fautes les plus légeres, pour les plus excuſables foibleſſes; & quoiqu'en gémiſſant, je me vois, par intérêt pour ma vie, dans l'affreuſe contrainte de paroître inhumain, inflexible. Ces principes de crainte & de ſévérité, je les ai ſucés avec le lait; mais, malgré l'habitude & la force de l'exemple qui euſſent dû les enraciner dans mon cœur, je les déteſte, & je ne puis en adopter l'horreur, ni en juſtifier l'iniquité. Ces aveux te ſurprennent, & tu attribues peut-être ces confidences à quelque cauſe particulière de mécontentement. Tu

te trompes ; le Prince ſemble prévenir mes deſirs, & ſi j'étois ambitieux, ſes bienfaits, & les diſtinctions dont il daigne m'honorer, paſſeroient mes eſpérances : mais je frémis quand je ſonge qu'un inſtant, un ſoupçon, un caprice peut changer en haine implacable, en vengeance cruelle, & ces faveurs & ces bienfaits. Juſqu'à préſent j'ai renfermé au dedans de moi-même ces réflexions amères ; il n'exiſte perſonne dans toute l'étendue de l'Empire à qui j'oſaſſe confier les craintes qui m'agitent, ni mes opinions ſur les vices de la conſtitution deſpotique de cet Empire. A l'égard des efforts que je ſuis obligé de faire ſur moi-même pour remplir les fonctions de ma place, à la ſatisfaction de mes barbares ſurveillans, tu en jugeras par toi-même, d'après le contraſte frappant que tu n'auras que trop d'occaſions de remarquer entre la douceur naturelle de mon caractère, & les châtimens, les tortures, les ſuplices que tu m'entendras ordonner contre les malheureux que notre ſanguinaire légiſlation me forcera de condamner, quelque indulgence qu'ils méritent. Il ne me reſte plus que peu de jours à tenir les rênes

du gouvernement de Nangasacki; le jour où je le remettrai entre les mains de mon successeur, sera celui de ma retraite; tu m'accompagneras à la cour de Jedo, où, quoique près du trône, & dans le sein de ma famille, nous pourrons vivre dans la solitude; tu m'y éclaireras sur les mœurs de tes compatriotes; je t'y instruirai des raisons qui, malgré moi, m'inspirent la plus invincible aversion pour ma patrie & ceux qui la gouvernent: nous passerons, dans les douceurs d'une amitié mutuelle, & d'une confiance entière, l'année d'intervalle qui doit s'écouler avant qu'il me soit permis de venir reprendre les soins de mon gouvernement «. » C'est donc là, sensible Ken-hi, m'écriai-je, la disgrace qui remplit votre cœur d'amertume! Les délations de vos ennemis ont prévalu, & l'Empereur vous exile pour une année loin de votre gouvernement. Quelle cause a produit ce revers, cette punition, qui en effet doit faire sur votre ame une vive impression »? Le bon Tono-Sama souriant de mon erreur; » Je ne suis point disgracié, dit-il; l'Empereur ne me punit point; je ne fais, à l'exemple de tous les autres gouverneurs du

Japon, que céder pour une année mon emploi, qui me sera rendu ensuite pour un an, jusqu'à ce que je le remette ainsi alternativement à celui qui ne viendra le reprendre, que pour me le restituer. J'avoue que cet usage est très-bizarre, & qu'il est très-naturel que tu aies pris ma retraite pour une punition prononcée contre moi par le prince. Pour peu que tu observes nos coutume, tu trouveras parmi nous des institutions bien plus absurdes & beaucoup plus inconséquentes. Il est vrai qu'il n'y a point de raison à déposséder un Magistrat qui remplit avec intégrité les fonctions de sa charge : mais telle est la bizarrerie de nos loix, ou plutôt telle a été toujours la volonté suprême & insensée de nos despotes, sans doute dans la vue de s'attacher un plus grand nombre de créatures. Chaque ville impériale a deux gouverneurs qui y commandent alternativement pendant une année ; celui qui est en exercice ne peut s'éloigner de son gouvernement, & l'autre est obligé de résider auprès de l'Empereur. Lorsqu'un grand est nommé à un gouvernement, il part pour s'y rendre ; mais il est obligé de laisser sa femme & ses enfans à la cour, pour

y répondre de sa fidélité ; & de crainte que l'abſence de nos femmes ne nous engage dans des intrigues pernicieuſes à l'Empire, il nous eſt défendu, ſous peine de mort, de recevoir aucune femme dans notre palais : le châtiment le plus doux dans ce cas, ſeroit un banniſſement perpétuel, & la ruine entière de notre famille. Du reſte, nous avons, & c'eſt là la partie la plus dangereuſe de notre miniſtere, nous avons, dis-je, une cour très-brillante, nous ſommes toujours environnés de *Joſi-Kio*, ou d'officiers de famille noble & diſtinguée, & qui nous ſont donnés par l'Empereur lui-même ; nous exerçons un pouvoir très-étendu, & en apparence arbitraire ; mais malheureuſement nous ne pouvons point ignorer que l'Empereur entretient dans chacune des villes de notre département, un *Dalguen* ou agent qui éclaire notre conduite, & que nous ſommes obſervés nuit & jour par une foule d'eſpions qui nous ſont inconnus. «

Un événement ſiniſtre ne tarda point à confirmer la juſteſſe des obſervations du gouverneur de Nangaſacki ; mais, avant que de raconter cette déplorable aventure,

je crois devoir rendre compte de quelques jugemens prononcés en ma présence par le plus doux des hommes, contre des malheureux envoyés au supplice pour des fautes qui parmi nous mériteroient à peine le nom d'inadvertence ou de légéreté : car les loix & les châtimens sont chez les Japonois d'une sévérité outrée, & c'est d'eux que l'on peut dire, avec vérité, que leur législation est écrite en lettres de sang, comme on l'a dit des loix de l'antique Dracon. Ils ne connoissent point de loix écrites, ou du moins ils n'en ont que très-peu, la volonté de l'Empereur étant la loi suprême, & après la sienne, celle des Vice-Rois & des Princes dans leurs souverainetés. Les habitans de cet Empire, quel que puisse être leur rang, rampent tous aux pieds du despote; mais cette servitude générale se divise en autant de branches qu'il y a dans l'état de départemens subordonnés, de seigneurs & de familles même. En effet, les seigneurs, de chaque district, à l'exemple de l'Empereur, & les chefs de famille, à l'exemple des seigneurs, ont le droit de vie & de mort sur tous ceux qui leur sont subordonnés; ils leur font leur procès, les prof-

crivent, les condamnent, & les font périr comme il leur plait. On n'y est jamais repris pour avoir répandu trop de sang; mais on est sévérement puni pour avoir épargné un accusé contre lequel les preuves n'étoient point évidentes. Ainsi, dans ce gouvernement, il n'y a point de crime, quelque léger qu'il soit, qui ne conduise le coupable à la mort. Les grands, les Vice-Rois eux-mêmes sont soumis à ce code barbare, & l'unique privilege qu'ils aient, est de ne pas périr par les mains du bourreau, mais de se tuer eux-mêmes, en se fendant le ventre: s'ils différent à s'arracher la vie, ils expirent comme les plus abjects des citoyens, dans les plus douloureux supplices. Il est vrai qu'il est des fautes si légeres, qu'elles ne sont pas jugées dignes de mort; mais la punition que l'on fait subir aux accusés qui en sont convaincus, est si dure & si lente, que plusieurs, pour s'en délivrer, ont recours au suicide, tant ils préferent la mort au malheur d'être relégués dans une isle déserte, où, sans protecteurs, presque sans alimens, ils sont obligés, quel qu'ait été leur rang, à des travaux plus ou moins serviles, suivant la nature de leur crime:

mais quelle qu'ait été la faute pour laquelle ils ont été transportés dans ce lieu d'exil, ils traînent dans la peine & l'indigence une vie déplorable, & mille fois plus dure que la mort. A l'égard des citoyens des derniers rangs, condamnés aussi-tôt qu'accusés, leur crime est prouvé au moment même de l'accusation, par la déposition vraie ou fausse de leurs délateurs; & sans autre information, sans même s'arrêter aux preuves contraires offertes par les accusés, le magistrat les envoie au supplice, qui varie, suivant la nature du délit, les motifs qui l'ont fait commettre, & le rang de ceux qui se prétendent offensés. Ainsi, les crimes capitaux, c'est-à-dire, ceux qui offensent, ou la majesté du Prince, ou les ministres de ses ordres, ou les loix de l'état, sont vengés non-seulement par la mort du coupable, mais aussi par celle de son pere, de ses enfans, de ses freres, enfin, de tous ses parens mâles, quelqu'éloigné que soit le degré de parenté; ils sont exécutés dans le même jour, au même moment, fussent-ils dispersés aux extrêmités de l'Empire. Quant aux femmes, aux filles & aux sœurs des coupables, elles sont déclarées esclaves & vendues, ou

pour plusieurs années, ou à perpétuité, selon les circonstances du délit, & du mal qui en est resulté. Mais dans le cas de haute trahison, les femmes & les filles des traîtres, fussent-elles à trois cens lieues du coupable, & depuis leur enfance séparées d'avec lui, sont impitoyablement mises à mort.

La législation Japonoise entre dans le plus grand détail sur la manière plus ou moins douloureuse d'ôter la vie aux criminels. Les traîtres sont condamnés au supplice de la croix, où ils sont attachés la tête en bas, ainsi que les assassins, les incendiaires, & ceux que l'on a convaincus de quelque crime atroce ; ils restent quelquefois deux ou trois jours dans cette affreuse position, avant que d'expirer ; d'autres fois, mais fort rarement, le Prince veut bien permettre que la peine soit adoucie, & la durée du supplice abrégée, & dans ce cas, les criminels sont expédiés à coups de poignards ou de dards. Un habitant de Nangasacki, que j'avois vu souvent au palais du gouvernement, & que Ken-hi me paroissoit écouter avec intérêt, fut un jour conduit par deux gardes, suivis de deux témoins

témoins & d'un de ses concitoyens qui l'accusa de l'avoir surpris en adultère avec sa femme. Ken-hi pâlit à cette accusation, prévoyant les suites funestes qu'elle auroit dans quelques momens. » Je l'ai vu se glisser dans l'appartement de ma femme, dit l'époux offensé; j'ai été chercher moi-même ces deux témoins, & parvenus dans la chambre de mon épouse, nous avons trouvé l'adultère dans ses bras «. Les témoins confirmèrent cette accusation. Ken-hi faisant effort pour retenir ses larmes : » Le délit est prouvé, dit-il, le coupable est convaincu; qu'on le jette dans l'huile bouillante, qu'il y soit étouffé, & ses membres dissous ». Dès le matin même cette horrible sentence fut exécutée. Un autre jour, deux jeunes Japonois fort animés l'un contre l'autre, & suivis d'une foule de témoins, vinrent devant le gouverneur : » Nous avons joué, dit l'un des deux; j'ai perdu considérablement, & j'eusse perdu davantage, si à la contenance de ceux qui nous environnoient, je ne me fusse point douté que j'étois trompé par cet homme; je l'ai examiné plus attentivement, & je me suis convaincu de sa fraude. Je l'en ai accusé; on

lui a soutenu que j'étois fondé, & il est resté confondu; mais il a refusé de restituer ce qu'il a gagné si illicitement : je demande justice «. Le gouverneur interrogeant les témoins, ils déposèrent tous contre le joueur de mauvaise foi, & le malheureux fut condamné à être attaché au gibet, où il fut étranglé l'instant d'aprés. Un plaideur mal-fondé dans sa demande venoit de perdre son procès : piqué de la sentence, il eut l'imprudence de dire, assez haut pour être entendu, qu'un pareil jugement ne pouvoit partir que d'une forte prévention ou d'une profonde ignorance. Si Ken-hi eût été le seul qui eût entendu ce propos outrageant, il avoit assez de grandeur d'ame pour y paroître insensible; mais malheureusement pour le plaideur, ces paroles injurieuses avoient fait impression sur tous les assistans; il fut pris par les gardes, & le bourreau mandé, l'imprudent fut décapité devant la porte de l'audience.

Étonné de la sévérité des jugemens japonois, de la rigueur des punitions, de la violence & de la multiplicité des supplices, je ne pus m'empêcher de témoigner plus

ſieurs fois au Tono-Sama combien cette farouche légiſlation me pénétroit d'horreur. Comment eſt-il poſſible, lui dis-je, qu'ambitieux autant que vous l'êtes, de paroître ſage & modéré en tout, vous ne gardiez aucune meſure, lorſqu'il s'agit de prononcer ſur la vie des hommes ? Pourquoi faut-il qu'avec tant de regles de mœurs, tant d'excellens préceptes ſur les vertus ſociales, vous vous conduiſiez les uns envers les autres avec plus de férocité que ne peuvent en avoir entr'eux les tigres & les léopards ? Si c'eſt par attachement aux anciens uſages, par une vénération très-mal entendue pour les mœurs & les coutumes de vos peres, que vous n'adouciſſez point la rigueur homicide de votre legiſlation, par quels motifs avez-vous pu tolérer, pendant tant d'années, des Européens dans le ſein de votre Empire ? Et ſi ce que l'on dit eſt vrai, ſi les Japonois ont trouvé des agrémens dans la ſociété de ces Européens, s'ils ont applaudi à l'aménité de leur caractere, à leur humanité, comment l'eſtime de vos peres pour ces étrangers, & leur admiration pour leurs qualités ſociales, n'ont-elles pas influé ſur vos mœurs, &

tempéré la rudeſſe & l'atrocité dc vos loix ?
» Je conviens, me répondit Ken-hi, que ces Européens euſſent pu opérer les plus grands changemens dans le caractere de cette nation, & que leurs mœurs, s'ils euſſent continué à nous donner l'exemple des vertus, euſſent vraiſemblablement produit la plus heureuſe révolution dans toute les parties de la conſtitution japonoiſe. Mais, mon ami, ces mêmes étrangers qui par leurs qualités aimables avoient enchanté la nation, ſe laſſerent d'être aimés; ils voulurent ſe faire craindre, & uſurper à force ouverte une puiſſance deſpotique. Dès cet inſtant ils virent s'affoiblir, & bientôt s'évanouir entièrement la confiance & l'amitié qu'ils nous avoient inſpirées. Enorgueillis par les ſervices importans qu'ils avoient rendus à l'état & au Prince, & comptant ſur l'impunité de leurs attentats, comme ſur une récompenſe qu'on n'auroit pu leur refuſer, ils agirent en maîtres, & leur tyrannie attira ſur leurs têtes une proſcription générale & terrible; ils furent tous anéantis. Je ſçais que l'on raconte de diverſes manières ce mémorable événement; mais voici le récit véritable de cette cataſtrophe,

tel qu'il fut consigné dans les annales de l'Empire déposées dans les archives du palais Imperial, où je l'ai lu «.

» Une nation Européenne, dont l'annaliste a tu le nom, par ordre exprès de l'Empereur, avoit formé des établissemens considérables dans cet Empire; & ces établissemens étoient d'autant plus florissans, que les mœurs douces & honnêtes, la valeur & la modération de ces étrangers, leur avoient concilié la protection du souverain, l'estime & l'amitié du peuple Japonois. Mais les grandes richesses que ces Européens avoient acquises, commencèrent à les corrompre; ils devinrent moins honnêtes, moins réservés qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors, & qu'ils ne devoient l'être avec des citoyens qui les traitoient en amis & en freres; ensorte qu'oubliant leur première modération, & la régularité de leur conduite, ils afficherent un orgueil insultant, & se plongèrent dans la plus scandaleuse débauche. Le goût du faste & leur malheureux penchant à la dépravation les engagèrent à quitter les contrées où ils s'étoient d'abord établis, & où ils avoient fait le comcerce le plus avantageux: ils préférèrent les

ports où ils étoient inconnus, afin d'y vivre avec plus de licence, & sans être exposés aux censures de leurs prêtres, qui leur reprochoient sans cesse l'indécence & l'irrégularité de leur conduite. Cette émigration, & les motifs qui l'avoient occasionnée mécontentèrent en même-tems les habitans des provinces qu'ils quittoient, & les habitans de celles où ils allèrent se fixer. D'un autre côté, l'imprudente & téméraire curiosité de ces missionnaires, leur empressement à s'instruire des affaires qui leur étoient étrangères, leurs intrigues, & les propos qu'ils répandoient sur la constitution de l'Empire, donnant de l'ombrage au ministère Japonois, indisposèrent contr'eux l'Empereur, irrité de les voir plus ambitieux de diriger les opérations de ses propres ministres, qu'attentifs à éclairer les ames confiées à leurs soins & à leurs exhortations. De cette conduite, qui à la vérité n'étoit que trop repréhensible, l'Empereur conclut que sous des dehors austères, ces prêtres n'avoient que de l'hypocrisie, & plus d'ambition que de vraie piété. Deux aventures arrivées presqu'en même-tems, achevèrent de ruiner le crédit de ces étrangers.

L'une de ces aventures fut une ſuite de la hauteur & de l'inconduite de ceux de cette nation qui furent envoyés à Jedo, en qualité d'ambaſſadeurs. Ces miniſtres, au lieu de s'occuper uniquement des intérêts du Roi leur maître, vantoient ſans ceſſe ſa puiſſance & la vaſte étendue de ſes états. L'imprudence de l'un des deux ambaſſadeurs alla plus loin encore : quelqu'un lui demandant, en préſence de l'Empereur, comment les Indes étant ſi loin des états héréditaires de ce Prince Européen, il avoit pu cependant y acquérir de ſi riches poſſeſſions ? Par un moyen fort ſimple, répondit l'indiſcret négociateur ; le Roi mon maître a d'abord envoyé des prêtres pour faire adopter ſa religion par les habitans de ces pays, & à leur ſuite, des ſoldats, pour aider les nouveaux proſélites de ſa religion à ſecouer le joug de leurs Souverains. L'Empereur, indigné de cet aveu, prit de ſages meſures pour ſe mettre à l'abri du ſort de ces Princes de l'Inde, & il reſtraignit cette nation Européenne à quelques ports ſeulement, où il leur permit de commercer, leur interdiſant, ſous les peines les plus ſévères, tous les autres ports du

Japon. Moins effrayés qu'ils n'eussent dû l'être, & regardant cette menace comme un défense vague, ces orgueilleux étrangers crurent que leur présence inspireroit trop de respect & trop de crainte pour que l'on osât les traiter suivant la rigueur de cette loi nouvelle; & dans cette folle idée, ils envoyèrent du port de Macao, deux de leurs vaisseaux très-richement chargés, dans la rade de Nangasacki. Le gouverneur de cette ville, surpris d'un tel excès d'audace, fit saisir les principaux officiers de ces deux vaisseaux, & après leur avoir dit qu'ils s'étoient rendus coupables d'un crime digne du supplice, pour avoir méprisé l'édit de l'Empereur, il ajouta que ce Prince vouloit bien, pour la dernière fois, leur accorder la vie, mais qu'à l'avenir, il n'y auroit ni pour eux, ni pour leurs compatriotes, aucune espérance de grace, s'ils osoient, sous aucun prétexte que ce pût être, reparoître dans aucun des ports du Japon. Ces deux vaisseaux ainsi congédiés, portèrent la consternation dans la ville de Macao, dont le commerce alloit être inévitablement ruiné, par la prohibition des côtes du Japon. Les principaux habitans,

& les plus distingués d'entre les Européens s'assemblèrent, & ne trouvèrent point d'autre moyen de se mettre à l'abri des suites de cette aventure, que celui d'envoyer une ambassade solemnelle à l'Empereur, pour en obtenir, ou la révocation totale de l'édit, ou du moins quelqu'adoucissement. Ce parti dangereux offroit une très-grande difficulté, c'étoit de trouver parmi ces Européens, des citoyens assez zélés & assez courageux pour se charger d'une aussi périlleuse commission. Un vieux guerrier, illustre par l'éclat des victoires qu'il avoit jadis remportées dans l'Inde, osa se dévouer pour la cause commune, & sa genérosité enflammant le patriotisme du reste de l'assemblée, cinq autres personnes s'offrirent, & voulurent partager la gloire & les dangers de cette députation.

Ils partirent de Macao, & le vaisseau qui les portoit, entra le 9 Juillet 1640 dans la rade de Nangasacki : avant de débarquer, les ambassadeurs envoyèrent rendre compte au Tono-Sama du motif qui les amenoit. Le gouverneur irrité, & regardant cette ambassade comme un nouvel outrage fait à la Majesté Impériale, envoya

plusieurs vaisseaux armés contre celui qui arrivoit, & le fit saisir. Les ambassadeurs, & tous ceux qui les accompagnoient furent pris, renfermés, & gardés par une nombreuse troupe de soldats dans l'isle de Kisma, jusqu'à ce que l'on eût reçu des ordres dela Cour. Ces ordres ne tardèrent que deux jours à parvenir à Nangasacki, & tous ces Européens furent conduits en criminels devant les magistrats. Là, le Tono-Sama leur demanda quelle raison avoit pu leur paroître assez forte pour les engager à paroître au Japon, malgré la sévérité des défenses qui leur avoient été signifiées de la part du Souverain. Les ambassadeurs répondirent que l'édit de l'Empereur ne regardant que le commerce, n'avoit aucun rapport avec les affaires importantes qu'ils avoient à communiquer à l'Empereur; qu'ils n'étoient point négocians; qu'il n'y avoit sur leur vaisseau d'aucune sorte de marchandises; en un mot, qu'ils étoient revêtus du caractère d'ambassadeurs; caractère sacré chez toutes les nations, même parmi les moins civilisées. Alors le Tono-Sama jettant sur eux des regards de colère, leur dit que ces raisons n'étoient que

de méprisables prétextes; que ce prétendu caractère dont ils se disoient revêtus, ne formant au jugement de l'Empereur, aucune distinction entr'eux & des commerçans d'Europe, ils étoient pleinement dans le cas de l'édit, & qu'en le violant ils s'étoient évidemment exposés à la peine de mort. Le gouverneur, en finissant de prononcer cette terrible décision, fit un signe à ses gardes, & à l'instant les ambassadeurs, & tous ceux qui les avoient accompagnés, furent étroitement enchaînés & conduits en prison. Le lendemain dès le matin, tous ces étrangers furent amenés encore au nombre de soixante-quatorze personnes, devant les magistrats; & après leur avoir ordonné de se prosterner, on leur déclara que l'Empereur les avoit tous condamnés à périr, à l'exception de treize, auxquels il n'accordoit la vie, qu'afin qu'ils allassent rendre compte a leurs compatriotes de l'exécution des autres, qui en effet furent tous mis à mort dans la même journée. Le jour d'ensuite, avant l'aurore, le gouverneur fit venir les treize Européens échappés à la proscription, & après leur avoir demandé s'ils avoient vu de la prison les

flammes qui, la nuit dernière, avoient consumé leur vaisseau, il les fit jurer de rapporter fidellement aux habitans de Macao les ordres de l'Empereur. Ces étrangers n'eurent garde de refuser de faire ce serment. Ne manquez pas, leur dit le gouverneur, d'avertir vos concitoyens du sort qui les attend, s'ils osent paroître chez nous : nous ne voulons recevoir d'eux ni de l'or, ni de l'argent, ni des présens, encore moins des marchandises, rien, en un mot, qui vienne de leur part. Tous ceux qui vous accompagnoient sont morts en criminels, & j'ai même fait brûler jusqu'à leurs habits, afin qu'il ne reste rien d'eux. Une fois de retour parmi les vôtres, agissez-en de même à notre égard, quand vous en trouverez l'occasion; nous vous les permettons : mais sur-tout, ne paroissez jamais ni vous, ni vos compatriotes, sur les terres de l'Empire : la violence de la tempête vous y jettât-elle, vous y pé-rirez tous du même genre de mort qui a terminé hier la vie de vos compagnons de voyage. Après cette menace, le gouverneur, escorté de ses gardes, conduisit lui-même ces treize étrangers au lieu de la

ſanglante exécution qui avoit été faite la veille, afin qu'ils reconnuſſent les têtes des malheureux qu'on avoit mis à mort, & qu'on avoit placées ſur trois lignes, celles des ambaſſadeurs à la première. Enſuite on leur montra une très-grande caiſſe revêtue de fer, dans laquelle on leur dit qu'étoient renfermés les corps hachés de ces ſoixante-un étrangers, & ſur la quelle étoit gravée une inſcription fort longue terminée par ces mots : *Ce monument retracera la mémoire du paſſé, & ſervira d'avertiſſement pour l'avenir. Tant que le ſoleil échauffera la terre, que les ſaiſons ſe ſuccéderont, que les jours & les années s'écouleront, qu'aucun Européen de la nation proſcrite, ne ſoit aſſez hardi pour venir au Japon; & qu'ils aprennent tous, que leur Souverain avec toutes ſes forces, leur Dieu avec toute ſa puiſſance, le grand Xaca lui-même, l'un des premiers Dieux du Japon, s'ils oſoient enfreindre cette loi, le payeroient de leur tête.* Lorſqu'on eut fait lire cette inſcription aux treize étrangers, on leur donna un mauvais navire, & on les obligea de prendre à l'inſtant même la route de Macao, où cette effrayante nouvelle porta les plus vives

allarmes. On n'eut garde d'envoyer vers l'Empereur du Japon une nouvelle aanbaſſade; mais on eſpéra tout du tems & des circonſtances, & l'on ſe flatta même dans la ſuite d'avoir fléchi la haine du peuple Japonois, ou du moins on penſa que pluſieurs années écoulées avoient fait oublier enfin, & les motifs de la proſcription, & les ſuites ſanglantes quelle avoit opéré. On n'attendoit donc plus qu'une occaſion favorable de tenter, ſans trop s'expoſer, un voyage ſur les terres de l'Empire, lorſque l'année dernière, 1706, une barque japonoiſe, que la tempête avoit éloignée des côtes de l'Empire, alla échouer auprès de Macao. Les habitans, & ſur-tout les Européens qui y étoient reſtés depuis leur expulſion du Japon, firent l'accueil le plus honnête & les plus diſtingué aux Japonois qui étoient ſur cette barque; ils furent même entretenus aux dépens du public pendant pluſieurs jours, & juſqu'à ce qu'on les jugea entièrement remis des fatigues du voyage. Alors on les embarqua ſur un vaiſſeau de la nation proſcrite; & quand on les eut conduits devant la rade de Nangaſacki, on les envoya à terre dans une

chalouppe, sans que leurs conducteurs osassent y descendre eux-mêmes : ils agirent prudemment ; car le Tona-Sama informé de cette aventure, leur envoya dire qu'il les remercioit au nom de l'Empereur de ce qu'ils avoient fait pour ces Japonois : qu'on leur en tenoit compte ; mais qu'ils s'éloignassent à l'instant même de la vue de la rade, & qu'à l'avenir ils n'eussent garde d'y paroître, parce que leur humanité envers les Japonois ne les garantiroit pas de la peine de mort prononcée contr'eux «.

» D'après la vérité de ce récit, continua le bon Ken-hi, tu peux juger des dispositions de l'Empereur pour les Nations étrangères, & de celles des Japonois pour les mœurs, les loix & les usages des peuples Européens. Quelqu'imprudente cependant qu'ait été leur conduite, je suis bien éloigné d'approuver la farouche sévérité de l'édit porté contr'eux, encore moins la barbare sentence du gouverneur de Nangasacki contre leurs députés : & cependant je me regarderois moi-même comme le plus infortuné des hommes, si la même occasion se présentoit encore ; car, malgré moi, je serois obligé d'imiter son inhu-

manité, ſi je ne voulois point m'expoſer à périr moi même dans les ſupplices, & à y voir traîner ma femme, mes enfans & ma famille entière. Toutefois il eſt un moyen d'éviter ce malheur, & de m'affranchir pour toujours de la crainte où je ſuis d'avoir à prononcer un jugement auſſi cruel. Depuis long-tems je déteſte nos loix; depuis long-tems j'ai formé le projet de m'éloigner de cet affreux Empire. L'année de mon gouvernement expirera bientôt; j'irai rejoindre ma famille à la cour de Jedo; tu m'y accompagneras, & là, nous prendrons les plus ſages meſures pour aller au delà des mers vivre chez les Européens, & goûter parmi eux les douceurs de la liberté. Mon zèle apparent pour ces loix que mon cœur déſavoue, ma vigilance, & ſur-tout l'étendue & la valeur de mes riches poſſeſſions, ne laiſſent rien appercevoir de mon deſſein. Je les abandonnerai ſans peine ces hommes, ces diſtinctions, & les bontés du Souverain, & mon rang, & mon opulence : je n'emporterai avec moi que quelques pierres précieuſes que j'ai eu ſoin de me procurer à grands frais, & qui nous ſuffiront pour aller

aller former ailleurs un paisible établissement «.

Ce que je venois d'apprendre du caractère japonois, ce que j'avois vu moimême concernant l'inhumanité de leurs loix, & l'impression de terreur que faisoit sur moi le peu d'égards que l'on avoit dans ce pays pour la vie des hommes, ne me permirent point de combattre le plan de Ken-hi. J'applaudis à ses vues; & nous convînmes de profiter, lorsque nous serions à Jedo, de la premiere occasion qui nous paroîtroit favorable pour exécute notre projet d'évasion. Hélas! le bon Tono-Sama ne prévoyoit pas l'horrible catastrophe qui devoit mettre fin à ses craintes & à ses espérances. Peu de jours après cet entretien, un courier parti de Jedo, vint porter au gouverneur une lettre qui lui étoit écrite par un de ses anciens domestiques. Ken-hi lut cette lettre, pâlit, leva les mains au ciel, & les yeux baignés de pleurs: » Je ne te suivrai point, me dit-il; tu t'éloigneras seul de ce pays barbare. Fuis, mon ami, fuis au plus vîte, si tu ne veux pas être témoin de ma mort: récompense cruelle que je

vais recevoir pour prix de mes services. Mais, avant que de nous séparer, suis-moi; viens accepter de ton ami les dernières preuves d'amitié qu'il est en son pouvoir de te donner. Interdit, confondu, je suivis l'affligé Ken-hi dans une chambre reculée: il ouvrit une cassette, en tira un écrain rempli de riches pierreries, qu'il mit entre mes mains, & qu'il me fit promettre de garder. Ensuite me remettant la lettre qu'il venoit de recevoir: lis, me dit-il; & je lus ces foudroyantes paroles: *Mon ancien & respectable maître: Le fils ainé de l'invincible Empereur avoit formé des desseins contre la couronne & la puissance de son pere: ses projets ont été découverts, & sa mort a suivi de près sa conviction. Avant que d'expirer, il a chargé Ka-hi, votre parent, qui est mort dans les supplices, après avoir vu massacrer toute sa famille. Vos femmes & vos enfans sont renfermés, & vous êtes enveloppé dans la proscription portée par les loix contre la malheureuse famille de Ka-hi.* » Non vertueux Ken-hi, m'ecriai-je; non, cette horrible proscription ne s'est pas encore étendue sur votre tête. Vous êtes libre; qu'attendez-vous? Partons, fuyons, embar-

quons-nous sur le premier vaisseau que nous trouverons dans le port «. » La fuite est impossible, me répondit tranquillement le gouverneur ; songe que l'on m'observe de toutes parts, & que vraisemblablement avant la fin du jour mon corps servira de pâture aux vautours «. Ses soupçons n'étoient que trop fondés ; car, à peine il finissoit ces mots, que deux officiers de la cour de Jedo, suivis du bourreau de Nangasacki, se presentèrent, fléchirent trois fois le genou devant le Tono-Sama ; ensuite l'un des deux lui adressant la parole : » Gouverneur de Nangasacki, lui dit-il, en lui présentant un poignard, tu étois condamné à périr du supplice des traîtres, à cause de l'alliance qui t'unit à l'infame Ka-hi ; mais le gracieux Empereur, pour reconnoître ton zele & récompenser tes services, veut bien t'épargner les tourmens & la honte du supplice, à condition que dans cet instant même tu disposeras de ta vie. Choisis promptement la voie qui te paroîtra la plus douce, pour aller rejoindre au tombeau ta femme & tes enfans «. Le sage & intrépide Tono-Sama prit le poignard sans se déconcerter ; »

Souviens-toi, me dit-il, lorsque tu feras en Europe, de parler comme tu le dois de la générosité de l'invincible Empereur du Japon, & sur-tout ne manque point de donner aux graces qu'il accorde à ses plus zélés serviteurs, les éloges qu'elles méritent. Au reste, continua-t-il, en s'adressant aux deux officiers, cet homme est mon ami, & c'est par ses conseils que j'ai rendu des services essentiels à l'état; il a sur lui des pierres précieuses que je lui ai données, & que je lui donne encore devant vous, afin que, quoi qu'il puisse arriver après ma mort, vous soyez en état de rendre témoignage à la vérité «. En achevant ces mots, Ken-hi se fendit le ventre & se perça le cœur. Ce spectacle me pénétra de terreur, & dans l'excès de ma douleur, j'eus l'indiscrétion de proférer des paroles audacieuses contre l'inhumanité de l'Empereur, & l'injuste atrocité de l'arrêt de mort porté contre mon bienfaiteur. Les deux officiers irrités de mon insolence, me saisirent, me lièrent, appellèrent les gardes du gouverneur qui n'étoit déja plus, & je fus conduit en criminel dans les prisons de Jedo. Dès le lendemain matin, avant le jour, on

me fit comparoître devant le juge, qui après m'avoir fait les reproches les plus vifs sur la hardiesse des propos que j'avois proférés contre la personne sacrée de l'Empereur, me déclara que j'avois été condamné à périr enfoncé dans une chaudière d'huile bouillante; mais que l'Empereur lui-même informé de la nature de mon crime, ainsi que de la déclaration que Ken-hi avoit faite en ma faveur avant sa mort, & attribuant mes discours téméraires à mon amitié pour le Tono-Sama de Nangasacki, plutôt qu'à des intentions criminelles contre sa personne sacrée, avoit bien voulu, par une grace particulière, convertir ce supplice en une bastonnade publique qui me seroit donnée par deux bourreaux, qui m'appliqueroient alternativement deux cens coups de bâton. On me reconduisit en prison, où deux heures après, vingt ou trente soldats accompagnés de deux bourreaux, vinrent me prendre & me traînerent fort rudement sur la place publique devant le palais de l'Empereur. La foule que la publicité de ma punition avoit attirée, étoit si considérable, que quoique je dusse jouer le principal rôle dans cette scène, mes conducteurs eurent bien

de la peine à écarter les ſpectateurs. Nous parvînmes enfin au pied d'un échaffaud élevé d'environ deux toiſes : les bourreaux m'épargnèrent le ſoin d'y monter, ils m'y portèrent ; enſuite, après m'avoir fait incliner cinq fois devant le palais de ſa Majeſté japonoiſe, ils me dèshabillèrent de la tête aux pieds ; puis ils me couchèrent ſur le ventre, & m'attachèrent ſi étroitement, qu'il ne m'étoit pas poſſible de remuer. Alors les deux exécuteurs ſe mirent à frapper gravement ſur mon dos ; mais avec une telle violence, qu'avant le cinquantième coup j'avois perdu connoiſſances. Lorſque je fus revenu moi, je fus ſurpris de reſſentir ſi peu de douleur, & plus encore du ſoin que les bourreaux prénoient d'oindre mon dos depuis la nuque juſqu'aux talons, de je ne ſçais quel onguent, dont l'effet fut ſi prompt, qu'il amortit totalement la douleur que devoient me cauſer ces vigoureux coups de bâton. Quand cette opération fut faite, on me délia ; je croiois en être quitte ; je me trompois de la moitié ; je n'avois encore reçu que cent coups, & la ſentence en portoit cent de plus : auſſi les bourreaux me retournèrent eux-mêmes, me

couchèrent ſur le dos, me lièrent encore, & au lieu de bâtons, ſe ſervirent de bandes de cuir; ils m'en appliquèrent ſur les cuiſſes, ſur le ventre, & ſur la poitrine de ſi rudes coups, que je fus perſuadé que l'intention du juge étoit que j'expiraſſe dans ce douloureux ſupplice. Je me trompois encore; à peine j'eus reçu le dernier coup fixé par le jugement, que je fus oint une ſeconde fois, & avec un tel ſuccès que deux minutes après j'eus la force de me relever, de remercier à genoux & à haute voix l'Empereur, de cette douce & paternelle correction. Je n'eus garde de dire ce que je penſois en moi-même de la fauſſeté de ce remerciement. Quand je l'eus prononcé, le juge qui avoit préſidé à mon châtiment, s'avanca, m'ordonna de reprendre mes habits & de voir ſi l'on ne m'avoit rien pris. Je fouillai dans mes poches, & je trouvai le préſent de Ken-hi, tel que je l'avois reçu. Alors le juge m'ordonna de reprendre à l'inſtant même la route de Nangaſacki, où je trouverois dans la rade un navire qui me tranſporteroit à Siam, d'où je ſerois libre d'aller par tout où je voudrois, les côtes du Japon exceptées, attendu que le jour

où j'oferois y reparoître, feroit inévitablement celui de ma mort. Je remerciai de très-grand cœur le juge, & lui promis bien de ne plus me montrer dans l'Empire. Je me rendis dès le lendemain à Nangafacki, & j'y trouvai en effet ce navire qui alloit mettre à la voile pour Siam, & qui n'attendoit plus que moi pour fortir de la rade.

Sur le petit navire qui me conduifoit en exil, il n'y avoit que quelques matelots, & un feul officier de l'Empire, avec lequel je tentai vainement de lier connoiffance: je lui fis beaucoup de queftions; il ne répondit à aucune: je l'interrogeai fur l'objet de fon voyage, & il me dit que vraifemblablement je l'apprendrois dans la fuite; mais que jufques alors je pouvois me difpenfer de chercher à pénétrer des fecrets fur lefquels il avoit promis de garder le plus profond filence. Du refte, à fa taciturnité près, cet homme étoit de la plus douce focieté, prévenant, honnête, officieux, il me traitoit avec beaucoup d'égards, & alloit au devant de tout ce qu'il croyoit pouvoir me fatisfaire: cependant, dès le dixième jour, nous eûmes un gros tems, & notre petit vaiffeau étoit fi vive-

ment agité par les vents, que mon conducteur craignant la tempête, ordonna aux matelots de gagner terre, où que nous pussions aborder : après quelques heures de navigation, nous arrivâmes sur la côte de Martaban. Mon guide la reconnut : » Ce n'étoit point là, me dit-il, que je devois vous conduire ; mais puisque nous ne sommes plus sur les terres de l'Empire, nous pourrons nous arrêter quelques jours dans ce pays, que vous ne serez point fâché de connoître : nous n'y ferons qu'un court sejour, & je vous accompagnerai ensuite au lieu de votre destination. Je ne vous recommande qu'une chose, c'est de ne pas vous éloigner de moi, & sur-tout de ne point tenter de vous fixer dans ce royaume, allié du Japon ; vous n'y reussiriez pas, & il est même de votre intérêt de vous en éloigner aussi-tôt que j'en sortirai «. Je fis peu d'attention à cet avis, & j'eus grand tort. Nous nous enfonçâmes dans les terres ; après trois jours de marche à travers des bois & des plaines, nous arrivâmes sous les murs de la grande ville d'Ava, capitale du Pégu. Cette ville est fort vaste, agréablement située, & renferme une immense

quantité d'habitans qui, du premier coup d'œil, ne préviennent point du tout en leur faveur. Les hommes en effet, n'y sont rien moins que beaux; ils sont très-gros, quoiqu'ils aient peu d'embonpoint, sont basannés & sans barbe, ornement naturel pour lequel ils ont tant d'aversion, qu'ils ont le plus grand soin de se l'arracher avec des pincettes jusqu'à ce qu'elle ne repousse plus. Mais, quelque peu séduisans qu'ils soient par la figure, on s'attache bientôt à eux, & on les aime : car ils sont doux, & fort ennemis de toute dispute : c'est dommage qu'ils soient corrompus à l'excès; leurs débordemens sont extrêmes, & leur indécence sans bornes. Les femmes, presqu'aussi corrompues que les hommes, y sont petites, mais d'une figure aimable, & remplies de graces. L'habillement des Péguans est fort simple; il consiste en une seule robe de toile peinte, attachée avec une ceinture, & ils ont les jambes & les pieds nus. L'habillement des femmes est plus composé; il consiste en un grand voile de toile de coton attaché au sommet de la tête, & flottant négligemment sur les epaules. Outre ce voile, elles portent une robe

de ſoie ou de coton, fort étroite, ſerrée ſur la poitrine, & qui deſcend juſqu'au deſſus des pieds : cette robe eſt faite & attachée de manière qu'à chaque pas qu'elles font, elle s'ouvre par devant, & laiſſe voir à nu la jambe droite & une partie de la cuiſſe. Le vêtement des Barmes ou Barmas qui ont ſubjugué le Pégu, & qui s'y ſont établis, diffère de celui des Péguans : il ne conſiſte qu'en une robe de mouſſeline, ſi fine & ſi tranſparente, qu'à travers ſon tiſſu l'on voit diſtinctement la peau ; pour contenir cette robe, ils portent au deſſus des reins une large ceinture. Il ſeroit fort à deſirer que les Barmas qui ſont blancs & bien faits, priſſent moins de ſoins qu'ils n'en prennent pour ſe rendre hydeux : ils impriment diverſes figures ſur leur peau, qu'ils deſſinent au moyen de piquures qu'ils ſe font avec un poinçon, & qu'ils frottent enſuite avec de la pouſſière de charbon : ces marques ainſi préparées, reſtent ineffaçables, & il les regardent comme le plus bel ornement.

Je fus beaucoup plus ſatisfait de la température du climat, que je ne l'avois été de celle du Japon, & l'on me dit que la plu-

part des maladies qui font ailleurs tant de ravage, y font entièrement inconnues. Je vis encore parmi le peuple des différences marquées entre les citoyens ; & comme la langue Péguane & celle du Japon font presque exactement semblables, je pouvois m'instruire aisément. Je m'adressai au premier Péguan que je trouvai sur mes pas, & je lui demandai ce que signifioient ces différences extérieures que je remarquois entr'eux ? Cet homme me regardant avec étonnement : Quoi, dit-il, à votre âge, c'est la première fois que vous sortez du Japon pour visiter vos alliés, & vos compatriotes ne vous ont pas instruit de nos coutumes ? Elles sont cependant bien faciles à connoître. La noblesse est chez nous divisée en plusieurs ordres ; la classe la plus distinguée est celle des Basos, qui, après le Roi & les Princes du sang royal, sont à la tête des nobles : les Shemis ou Sheminis forment la seconde classe ; c'est de celle-ci que l'on tire les ministres d'état, les généraux d'armée, & les grands officiers ; enfin les nobles ordinaires remplissent la troisième classe ; & ceux-ci, pour être au dessus du

peuple, n'en ſont pas plus heureux, étroitement aſſujettis comme ils le ſont aux volontés du Roi, qui les fait obéir en eſclaves; il ſe plaît à les employer aux travaux les plus vils.

Pendant que l'officieux Péguan me donnoit ces éclairciſſemens, je fus très-étonné d'entendre un bruit de guerre mêlé de cris épouventables. Queſt-ce donc que ce tumulte, demandai-je au bon Péguan ? C'eſt une marche, me dit-il, que vous ferez très-enchanté de voir : c'eſt le Roi qui a jugé à propos de ſe montrer aujourd'hui à ſon peuple : il paſſera bientôt devant nous; ne nous écartons pas, & plaçons-nous de manière que vous puiſſiez jouir commodément de la beauté de ce ſpectacle. Il ne ſe trompoit pas, & je fus ébloui de la magnificence de la marche du Roi de Pégu. Il étoit précédé d'une prodigieuſe quantité de gardes & de nobles; aſſis, ou plutôt à demi-couché dans le *ſirian* royal, grande machine faite en forme de litière, ſur laquelle eſt placé un trône couvert par le haut, ouvert des côtés, doré par-tout, & étincelant de rubis & de ſaphirs. Seize nobles portoient cette machine ſur leurs épaules. Quand cette eſpèce de mar-

che triomphale fut arrivée à quelques pas du lieu où j'etois, tout le cortège s'arrêta; le Roi descendit de son trône, & monta dans un magnifique char fort élevé, surmonté d'un dais, & tiré par seize chevaux. Vingt Shemis suivoient le char, chacun d'eux tenant un cordon de soie qui y étoit attaché, sans doute afin de l'empêcher de verser. Le Roi étoit entouré de quatre jeunes femmes d'une beauté parfaite; c'étoient ses favorites: la noblesse & une foule de soldats armés précédoient & suivoient le char.

L'air doux & gracieux du Roi, la gaieté de tous ceux qui l'environnoient, l'enjouement naturel des Péguans, l'affection que me témoigna celui auquel je m'étois adressé, me firent oublier les avis de mon conducteur Japonois, & je ne dissimulai point au Péguan avec lequel j'avois lié conversation, que je me croirois fort heureux, en me fixant dans ce pays, de pouvoir augmenter le nombre de ses concitoyens. A moins que vous n'ayez, me répondit-il des raisons que je ne connois pas, je ne vois rien de si facile. Vous êtes Japonois, & comme nous regardons votre pays de même que notre patrie, vos compatriotes

ne trouvent nul obstacle à se fixer parmi nous. Trouvez-vous demain à l'audience du Roi, & présentez-lui une requête dans laquelle vous le supplierez de vous reconnoître pour son sujet. Toute cette cérémonie consiste à remettre vous-même votre requête, & à offrir un présent proportionné au prix de l'honneur que vous ambitionnez, & à la classe de citoyens dans laquelle vous desirez d'être admis. Je vous accompagnerai au palais du Prince, & vous y donnerai tous les éclaircissemens qui vous seront nécessaires «.

Je ne communiquai point au Japonois chargé de ma conduite, mes vues d'établissement au Pégu, & j'eus avec lui un air de reserve qui lui donna des soupcons; mais je m'en embarrassai peu. Le lendemain à l'heure qui m'étoit indiquée, j'allai attendre le Péguan, qui ne tarda point à paroître devant la sale d'audience où le Roi lui-même rend la justice: c'est là que ce souverain écoute les plaintes & les demandes de ses sujets, auxquels il ne parle jamais, & qui ne lui adressent pas non plus directement la parole. Il est assis sur un trône élevé, au dessous duquel sont placés les premiers officiers de

ſa cour. Ceux qui ont des requêtes à préſenter ou des plaintes à former, entrent dans une grande cour devant la ſale de juſtice, s'aſſeyent pêle-mêle à quarante pas au moins de diſtance du trône, tiennent d'une main leur requête, & de l'autre un préſent. Le premier miniſtre s'avance, reçoit ces ſuppliques les unes après les autres, & va les lire à haute voix devant le trône. Si le Roi juge à propos d'accorder ce que on lui demande, il fait ſigne de prendre le préſent; mais s'il ne trouve point la demande acceptable, il renvoie, ſouvent même fort rudement, & le préſent, & celui qui l'offroit; du reſte, ces requêtes ſont écrites avec un poincon de fer, ſur une feuille d'arbre d'environ 27 pouces de longueur, ſur à peu-prés 2 pouces de large.

Je m'étois mêlé dans la foule des Péguans qui demandoient audience, tenant d'une main ma ſupplique, & de l'autre l'un des plus beaux diamans de tous ceux que m'avoit donnés le gouverneur de Nangaſacki. Dans cette requête, que je regardois comme un chef-dœuvre de ce bel art de perſuader que j'avois étudié au college de Cantorbery, j'expoſois que la célébrité de

Sa

Sa Majesté Péguane, la sagesse de ses loix, la douceur de son Gouvernement, l'honnêteté des mœurs des Péguans & l'excellente température du climat, me faisoient desirer ardemment l'honneur d'être compté au nombre des plus fidelles citoyens du Pégu, & que c'étoit dans la douce espérance de n'être pas jugé indigne de cette grace que j'étois sorti du Japon.

A l'éloquence de cette requête que le ministre lut à haute voix & à l'éclat du diamant que je tenois élevé, je vis le Roi sourire, jetter sur moi des regards de bonté, & faire signe à son ministre de venir recevoir mon présent. Ma joie fut inexprimable, & j'embrassois avec reconnoissance l'honnête Péguan qui m'avoit indiqué le moyen de me fixer dans ce pays, lorsqu'à mon grand étonnement, je vis le Japonois, mon conducteur, présenter un mémoire au ministre, que celui-ci réçut, qu'il alla lire au pied du trône, & dont j'écoutai la lecture fort attentivement. Dans ce mémoire le Japonois, après avoir rendu compte de mon séjour à Nangasacki, du châtiment auquel j'avois été condamné, & que je n'avois encore subi qu'en partie, observoit que ce n'étoit que pour me souf-

traire à ma punition, & non par un amour de préférence pour le Pégu que j'avois demandé à me fixer dans ce Royaume; que profitant de l'erreur publique où l'on étoit sur ma patrie, & laissant croire que j'étois Japonois, j'abusois insolemment des bontés de Sa Majesté Péguane, qui n'avoit garde de permettre à un Européen de s'établir dans les terres de sa domination; que cette qualité d'Européen m'interdisoit non-seulement tout espoir d'habiter au Pégu, mais qu'elle rendoit même très-criminelles les tentatives que je venois de faire pour me procurer un asyle dans cette monarchie; qu'enfin, Sa Majesté Impériale Japonoise ne doutoit pas que Sa Majesté Péguane ne rejettât avec indignation la demande téméraire que j'avois l'audace de former.

La lecture de ce mémoire ne fut pas plutôt achevée que j'entendis frémir autour de moi tous ceux qui m'environnoient. Le Roi, qui m'avoit regardé avec tant de bonté, tourna sur moi des yeux enflammés de colère, & fit signe à deux de ses principaux officiers qui s'approchèrent du trône, & avec lesquels il parla pendant plus d'un quart-d'heure avec beaucoup d'action: en-

suite l'un de ces officiers alla dicter à un secretaire le résultat de cette délibération qui contenoit une sentence contre moi ; sentence rigoureuse, & qu'on lut à haute voix. Par ce jugement sévère, le Roi de Pégu déclaroit que bien loin de m'accorder un asyle dans ses états, il m'en eût interdit l'entrée sous peine de la vie, s'il eût pu supposer que j'étois Européen ; que ma criminelle audace méritant une punition exemplaire, j'avois évidemment encouru la peine de mort portée contre tout Européen qui oseroit, sous quelque prétexte que ce fût, tenter de pénétrer dans le Pégu : mais que par un effet des égards de Sa Majesté Péguane pour Sa Majesté Impériale Japonoise, qui avoit prononcé contre moi une punition que je n'avois encore subi qu'en partie, & ne voulant point interrompre l'exécution de l'arrêt porté, Sa Majesté avoit mitigé le supplice de mort auquel la loi me condamnoit, en une simple extraction de mon oreille droite, qui me seroit arrachée après avoir eu préalablement quatre dents brisées, & souffert soixante-dix coups de bambou ; sçavoir, 25 sur les épaules, 11 sur le ventre, 14 sur le dos,

& vingt ſur la plante des pieds; à la ſuite de laquelle exécution je ſerois remis entre les mains du conducteur auquel Sa Majeſté Japonoiſe m'avoit confié, pour être par lui transporté au lieu de mon exil.

Cette ſentence ne parut rigoureuſe qu'à moi ; car tous les aſſiſtans, juſqu'au bon Péguan qui juſqu'alors m'avoit témoigné tant d'amitié, la trouvèrent trop douce, & plus capable d'enhardir que d'effrayer les Européens qui, dans la ſuite, tenteroient d'entrer dans le royaume. A peine elle eut été portée, que quatre vigoureux ſoldats me ſaiſirent & me lièrent étroitement les bras & les jambes : ils me mirent les épaules à nu, & après m'avoir donné vingt-cinq coups de canne de bambou, ils me recouvrirent & me renverſèrent la face contre terre ; ils levèrent ma robe & ma chemiſe, qu'ils lièrent ſur mes épaules, puis ils recommencèrent à frapper de plus fort quatorze coups de bâton ſur mon dos. Alors me faiſant changer d'attitude, ils m'appliquèrent onze coups ſur le ventre, & ſoulevant mes jambes, ils finirent cette première opération par vingt coups de bambou ſur la plante des pieds. Avant que

les vives douleurs que je ressentois fussent appaisées, l'un de ces quatre exécuteurs des douces volontés du Roi, prit mon oreille droite & l'abattit avec beaucoup d'adresse d'un seul coup de couteau. J'étois couvert de sang, je souffrois dans toutes les parties de mon individu, & la connoissance que je perdis, ne me permit point d'observer ce qui se passoit autour de moi, ni l'appareil qu'on mit sur les douloureuses plaies que les barbares m'avoient faites. Quand je revins à moi, ma surprise fut extrême de me trouver étendu sur une espèce de brancard porté par quatre Péguiens, qui traversoient rapidement la même forêt où je me ressouvenois d'être passé deux jours auparavant. L'expérience m'avoit rendu discret; je ne fis aucune question, & me laissai porter sans dire mot. Mes porteurs traversèrent une plaine fort vaste, arrivèrent sur la côte de Martaban, descendirent, s'approchèrent du rivage, allèrent me déposer dans le même vaisseau sur lequel j'étois arrivé, & disparurent aussi-tôt. Si je ne m'étois point senti totalement abattu, excédé de fatigue, la plante des pieds douloureuse, le dos & les

épaules appesanties, j'aurois peut-être pris pour un songe fâcheux tout ce qui m'étoit arrivé : mais la main que je portai à mon oreille droite que je ne trouvai plus, ne me convainquit que trop de la réalité de ma triste aventure. Mon ancien guide se présenta alors, & m'aborda avec la même politesse & la même considération qu'il avoit eu pour moi depuis notre départ de Nangasacki, jusqu'au jour fatal de l'audience du Roi du Pégu. Sa contenance honnête, après ce qui s'étoit passé, m'indigna, & j'allois l'accabler de reproches, lorsque prévenant l'éclat que je me disposois de faire, il s'approcha de moi, & feignant de m'embrasser : » Contenez-vous, me dit-il, en me parlant fort bas, il n'y a que vous & moi ici qui ayons connoissance du juste châtiment que j'ai fait ordonner contre vous : je vous garderai le secret, ne vous trahissez pas ; la honte retomberoit sur vous, & vous vous exposeriez à des plus fâcheux accidens : vous n'avez perdu qu'une oreille, ménagez votre tête ; profitez mieux de cet avis que vous n'avez fait de tous ceux que je vous ai donnés «. . . . . .

Cet homme me parla si gravement,

d'un ton ſi ferme, que je crus n'avoir rien de plus ſage à faire qu'à ſuivre ſon conſeil: j'étouffai ma colere & il ne ceſſa point de me donner des preuves d'attachement pendant cinq à ſix jours encore que nous voguâmes avant que d'approcher des côtes de Siam. D'où peut venir, lui demandai-je, cette haine implacable que toutes les nations de cette partie du monde ont pour les Européens, qui accueillent avec tant d'empreſſement les hommes de tous les pays ? Les Péguans partagent-ils l'irréconciliable reſſentiment des Japonois pour mes compatriotes, & eſt-ce par les mêmes raiſons qu'ils frémiſſent au ſeul nom d'Européen ? » J'ignore, répondit mon conducteur, comment un Japonois ou un habitant du Pégu ſeroit accueilli parmi vous; mais je ſçais que ce n'eſt qu'à eux-mêmes ou plutôt à quelques-uns d'entr'eux que les Européens doivent attribuer la rigueur de la loi, qui leur interdit tout eſpoir de rentrer dans ce royaume, où ils jouiſſoient, il n'y a pas encore un ſiècle, de l'amitié des Péguans, de l'eſtime, des diſtinctions & des faveurs du Roi. Leur indiſcrétion & l'abus étrange qu'ils firent de

la confiance que l'on avoit pour eux; les loix ſacrées de l'hoſpitalité qu'ils foulèrent aux pieds, les en ont exilés irrévocablement; & malheur à ceux d'entre vous qui oſeroient y reparoître ! Dans le tems de leur plus grande proſpérité dans cette partie du globe, ils acquirent une haute réputation & beaucoup de crédit dans le royaume de Pégu. Ils avoient mérité l'eſtime de la cour & la reconnoiſſance de la nation, par le puiſſant ſecours qu'ils avoient donné au Roi contre celui de Siam ſon voiſin, qui avoit fait une irruption dans les provinces Péguanes, & qui vraiſemblablement eût rendu ce gouvernement tributaire, ſans la valeur d'un petit corps de guerriers Portugais. Ceux-ci euſſent pu retirer les avantages les plus conſidérables de ces heureuſes circonſtances, s'ils euſſent ſçu en profiter; mais ce fut préciſement l'excès de la reconnoiſſance du Prince & de la nation qui cauſa leur ruine, par l'inconduite à laquelle ils s'abandonnèrent. En effet, le Roi de Pégu avoit été ſi ſenſible à l'importance du ſervice que les Portugais lui avoient rendu, en chaſſant le Roi de Siam de ſes états, qu'il avoit nommé Tho-

mas Pereyra qui les commandoit, généralissime des armées Péguanes. Cette faveur remplit Pereyra de tant d'orgueil, & rendit les Portugais si fiers & d'une telle hauteur, qu'en peu de tems ils devinrent insupportables au peuple & odieux aux grands. Cependant les deux Souverains continuant leurs hostilités, il y eut plusieurs rencontres entre les deux Puissances ennemies; mais toujours la victoire se rangeoit du côté où les Portugais se trouvoient. Afin d'être plus en état de défendre ses frontieres des nouvelles invasions que les Siamois méditoient, le Roi de Pégu fixa sa résidence à Martavan, & retint les Portugais auprès de sa personne: ses ennemis l'attaquèrent, & la valeur des Portugais triompha de tous leurs efforts. Le Roi de Pégu, pénétré de reconnoissance, combla Thomas Pereyra d'honneurs & de bienfaits. Insatiable de faveurs & de distinctions, Pereyra obtint successivement le droit d'avoir, comme le Roi lui-même, des éléphans de parade & une garde composée de Portugais. Ce haut degré de gloire l'éblouit, & bientôt il se conduisit, non en favori du Prince, ni même en Roi, mais en despote. Il alla

de licence en licence, & d'excès en excès, jusques aux attentats les plus hardis. Un jour qu'il revenoit de la cour suivi d'un fastueux cortège, & monté sur un éléphant, il entendit des chants de joie & de réjouissance chez un marchand qui, le matin, avoit marié sa fille, l'une des plus belles personnes du Royaume, avec un jeune homme de son voisinage. Le général Pereyra s'arrêta, fit venir le marchand, lui fit des complimens sur le mariage de sa fille, & demanda à voir la nouvelle mariée. Les parens qui se crurent fort honorés d'une telle visite, amenèrent la jeune épouse auprès de l'éléphant. Enchanté de sa beauté, Pereyra ordonna à ses gardes d'enlever cette jeune personne, & de la conduire dans son palais : cet ordre injuste & tyrannique ne fut que trop exactement suivi ; & le nouvel époux instruit de cet enlevement, auquel il ne pouvoit plus s'opposer, se coupa la gorge de fureur & de désespoir. Les parens des mariés inconsolables, les uns de la mort du jeune homme, les autres de l'outrage fait à sa femme, se livrèrent à ce que la douleur a de plus amer & à tous les transports de la vengeance ; ils allèrent

vers le palais du Roi, implorant dans toutes les rues, qu'ils faisoient retentir de leurs clameurs, le secours de leurs concitoyens, & les conjurant de venger cette injure. Le peuple déja mécontent & irrité contre les Portugais, accourut sur les pas des Péguans désolés : la foule & le tumulte s'accrûrent au point que le bruit se fit entendre jusqu'au palais du Roi, qui envoya sçavoir la raison de ce désordre. On vint bientôt lui rendre compte de ce qui s'étoit passé, & le Prince se montrant à la populace attroupée, promit de punir le coupable. Il envoya dire à Pereyra de venir sans délai à la cour. Le général qui étoit occupé à déshonorer sa victime, fit répondre au Prince qu'il ne pouvoit sortir de chez lui, parce qu'il y étoit retenu par une indisposition. Cette réponse insolente achevant d'irriter le Roi, il fit prendre sur le champ les armes aux Péguans, & leur ordonna de fondre sur les Portugais & de massacrer tous ceux que l'on rencontreroit dans la capitale & dans le reste du Royaume. Cet ordre fut exécuté avec tant de célérité, que très-peu de jours après tous les Portugais furent exterminés. Quant à l'auteur de cette tragédie, à l'insolent

Pereyra, il fut pris en vie, attaché par les pieds à ceux d'un éléphant, & traîné par toutes les rues de Martavan, jusqu'à ce qu'il ne resta plus de chair sur ses os. Son supplice & sa mort appaisèrent le peuple, mais non le ressentiment du Roi, qui fit publier un édit, par lequel l'entrée de ses états étoit interdite sous peine de la vie, à tout Européen, de quelque nation qu'il fût «.

Vous voyez donc, continua le Japonois, que vous me devez de la reconnoissance pour vous avoir sauvé la vie, qu'on vous eût inévitablement fait perdre, aussi-tôt que l'on eut decouvert que vous étiez dans le cas de l'édit. Ainsi, consolez-vous de la perte legère d'une oreille, perte que vous ne devez imputer qu'à l'ancien & ineffaçable ressentiment des Péguans contre Thomas Pereyra.

Cette anecdote, & plusieurs autres de ce genre, que le bon Japonois me racontoit dans la vue de me faire oublier le petit accident qui m'étoit arrivé au Pégu, adoucissoient mes peines, & me faisoient paroître la durée de la navigation beaucoup moins fatigante. Nous nous entretenions encore,

lorsque nous apperçumes les côtes de Siam ; & le vent secondant nos desirs, nous entrâmes bientôt dans le port de Si-yo-the-yn, capitale de ce riche royaume, à laquelle on a jugé à propos en Europe, de donner les noms de Judia, de Juthia ou d'Odiaa, qui n'ont pourtant aucune ressemblance avec son véritable nom. A peine nous eûmes pris terre, que mon conducteur me déclara que j'étois maintenant le maître de mon sort, libre dans mes actions, & que pouvant disposer sans contrainte de ma personne, rien ne m'empêchoit plus d'aller partout où je voudrois ; mais qu'il me conseilloit en ami de ne jamais approcher des côtes du Pégu, ou de celles du Japon, pour peu qu'il me restât quelque attachement à la vie.

L'honnête Japonois ne m'eut pas plutôt donné ce conseil d'amitié, qu'il s'éloigna de moi, remonta sur son navire, & se remit en mer. Sans amis, sans connoissances, isolé sur ce vaste port couvert de vaisseaux de toutes les nations, je délibérai quelque tems sur ce que j'avois à faire ; & puisque mon sort étoit d'errer, je me déterminai à chercher quelque na-

vigateur Européen qui me fournît le moyen de remplir ma destinée vagabonde avec le moins de risques possibles. Mes desirs ne tardèrent point à être satisfaits : je m'adressai à un armateur Hollandois qui n'avoit plus que quelques jours à rester dans ce lieu, & qui se proposoit d'aller, avant que de reprendre la route de l'Europe, dans les ports les plus fréquentés de l'Afrique. Il exigea beaucoup pour se charger de moi. Je promis tout ce qu'il demanda, & nous fûmes d'accord. Comme il avoit encore quelques affaires à terminer dans la capitale, je le priai de me permettre de l'y accompagner, & non-seulement il y consentit, mais il s'offrit à me faire connoître ce qu'il y avoit de plus intéressant à voir. La premiere visite que nous fimes fut à un riche commerçant en bijoux : je lui vendis quelques-uns de mes diamans, & le prix que j'en retirois fut assez considérable pour ne me laisser aucune inquiétude sur le moyen de fournir aux frais de mes voyages. Je donnai une partie de l'argent que je reçus au navigateur Hollandois, & il eut la complaisance de me conduire dans les principales rues

de Si-yo-the-yn & chez plusieurs habitans dont il étoit connu.

Cette capitale est très-vaste, à ne faire attention qu'à la prodigieuse enceinte de ses murs; mais à peine la sixième partie de cette grande étendue de sol est-elle habitée; tout le reste est désert, ou, ce qui est à peu près la même chose, le reste n'est rempli que de temples & de vieux édifices publics, la plupart à demi-renversés, & presque tous inhabités. Du reste, les rues sont très-larges, quelques-unes bordées d'une double allée d'arbres, & les autres arrosées par des canaux. Comme nous traversions l'une de ces dernières rues, je fus frappé de la magnifique façade d'un palais qui la terminoit : mon guide m'apprenant que c'étoit le palais du Roi, je me hâtai, sans prendre d'autre éclaircissement, de m'en approcher de plus près : le Hollandois me laissa faire, bien assuré que je me hâterois bientôt de le rejoindre. Ce palais est construit au milieu d'une triple enceinte, éloignées les unes des autres par trois grandes cours, & c'est dans le *Vang*, au centre de l'enceinte intérieure que le Roi est logé. J'ignorois que les Siamois ne

peuvent y entrer, ni en sortir sans se prosterner, & j'y pénétrai sans observer cette formalité : mais bientôt je m'en répentis. J'eus à peine mis le pied dans l'avenue du *Prassat* ou du pavillon du Roi, que je fus accueilli d'une grêle de pois, qu'une foule de gardes me tiroient de tous côtés avec des sarbacanes. Dans un instant, j'eus les mains & le visage prodigieusement enflés : je ne sçavois de quel côté me tourner, & au lieu de revenir sur mes pas, j'entrai dans une galerie appuyée à un pavillon entre les deux premières enceintes. Je n'étois point encore parvenu au milieu de cette galerie obscure, & où je me croyois seul, que je vis tout à coup s'élever autour de moi une troupe de soldats qui s'y tenoient accroupis. Cette vision m'épouvanta : je me crus perdu sans ressource, & dans la terreur où j'étois, je me jettai à genoux & leur demandai grace : ils me répondirent par des éclats de rire ; ensuite l'un d'entr'eux me dit que j'étois fort heureux d'en être quitte pour la peur, & qu'ils me faisoient grace à cause de ma qualité d'étranger, mais que je fusse une autre fois plus attentif à respecter le palais sacré du Souverain

Souverain, où il n'étoit permis à personne d'entrer. Je leur promis très-volontiers d'être plus circonſpect à l'avenir, & l'on me conduiſit au dehors du palais. Revenu de ma frayeur, j'obſervai, avant que de ſortir de cette galerie, que ces ſoldats étoient tous deſarmés, ce qui me paroiſſoit s'accorder aſſez peu avec la rigueur des menaces qu'ils m'avoient faites : mais j'appris dans la ſuite qu'à Siam, par-tout ou le Roi loge, lui ſeul a le droit d'être armé. Chaque pays à ſes uſages : celui là me parut bizarre & ridicule. Quoi qu'il en ſoit, je ne tardai pas à retrouver mon capitaine Hollandois qui, me voyant le viſage enflé & meurtri, & ſe doutant de mon aventure, eut la malice de me dire que vraiſemblablement j'avois fait une cruelle chûte, puiſque j'étois auſſi étrangement défiguré : je ne crus point devoir lui faire un ſecret de l'accueil que l'on m'avoit fait au *Praſſat*, & il m'avoua ingénument qu'il s'y étoit attendu, & que cette leçon me rendroit plus circonſpect à l'avenir, & moins empreſſé à m'engager dans des lieux que je ne connoîtrois pas. Eſt-ce que tous les Siamois, lui demandai-je, ſont expoſés à la même ré-

ception quand il leur prend fantaisie d'aller au palais de leur maître ? Non pas tous, me répondit-il, mais ceux, & c'est le plus grand nombre, qui ne jouissent pas des privileges que la noblesse donne ici, comme dans bien d'autres pays. Est-ce que l'on connoit aussi, repliquai-je, le préjugé de la noblesse dans ce gouvernement ? Je croyois que dans les états despotiques, il n'y avoit que deux sortes de conditions, celle du maître, & celle des esclaves. » Vous n'avez presque point voyagé, répartit le Hollandois ; & pour peu que vous parcouriez cette partie du globe, vous trouverez souvent la réalité des faits & des usages en contradiction avec tous ces beaux principes de gouvernement que vos sçavans imaginent & publient. A Siam, tous les habitans sont libres ou esclaves : on n'y connoît que ces deux conditions; mais il faut avouer que l'esclavage y est encore plus doux que la domesticité ne l'est dans notre Europe. La noblesse est connue aussi & respectée parmi les Siamois; mais cette institution est plus sage chez eux qu'elle ne l'est par-tout ailleurs : elle est inséparablement unie à la possession des charges,

des dignités, des emplois éminens; & les familles qui en ont été honorées pendant un tems considérable, en deviennent plus illustres & plus puissantes: mais il est peu de ces familles qui aient possédé pendant plusieurs générations des dignités ennoblissantes; aussi n'y a-t-il à Siam que très-peu de maisons nobles. Du reste, la noblesse d'extraction n'y est point du tout en usage, & passe pour une absurdité. Ainsi, dès qu'une famille qui possédoit une charge éminente en est privée, dès ce moment elle a perdu sa noblesse, & rien ne la distingue plus de la foule commune; ensorte qu'on a vu plus d'une fois le petit-fils, ou même le fils d'un homme qui est mort l'un des premiers seigneurs de l'état, attaché à la rame, ou exerçant un métier encore plus vil. On peut donc dire qu'à Siam il n'y a, exactement parlant, que deux ordres de personnes; celui des citoyens libres, ainsi que je l'ai dit, & celui des esclaves: mais comme par la constitution de l'état, tous les Siamois libres sont soldats; afin que personne ne puisse se soustraire au métier des armes & au service du Prince, les magistrats de cha-

que ville & de chaque village ont grand soin de tenir un registre exact du peuple. Au reste, cet esprit militaire est celui du gouvernement; mais on ne peut pas dire que ce soit celui des Siamois; car je ne connois guère de nation qui ait le caractère moins guerrier, ni les inclinations plus pacifiques. Avec moins de contrainte dans la législation, moins de despotisme dans le Souverain, & plus d'adresse dans le gouvernement, on parviendroit sans peine à en faire une espèce de société de philosophes: mais il faut avouer qu'il y auroit beaucoup à reformer en eux, & surtout la fausseté perpétuelle à laquelle l'excessive rigueur des loix les oblige en quelque sorte de s'accoutumer. D'ailleurs, les Siamois sont en général d'un assez bon caractère; ils affectent beaucoup d'éloignement pour les vices, qui, si l'on doit les croire, sont regardés chez eux comme déshonorans: ils ont encore un grand respect pour l'âge, quel que puisse être le sujet qui a cet avantage, si ç'en est un que d'avoir vécu long-tems. Ainsi, de deux Siamois, nés à différentes époques, le plus jeune occupât-il la place la plus éminente, céde-

ra sans balancer l'honneur du pas au plus âgé, quelqu'inférieur que soit le métier exercé par celui-ci. Ce n'est que dans ce pays que j'ai vu regarder la mendicité comme une tache vraiment flétrissante; aussi les Siamois ont-ils une attention singulière à nourrir ceux de leur famille qui se trouvent dans l'indigence. Il n'y a chez eux qu'une chose qui soit plus honteuse & plus infamante que la mendicité, c'est le vol, qui, à la vérité, est si rare, que les Siamois ne sont pas même dans l'usage de fermer leurs portes. Ce n'est pas cependant qu'à Siam il n'y ait des voleurs comme par-tout ailleurs; mais ils se tiennent dans les forêts, & ce sont tous des malfaiteurs échappés à la rigueur des loix, & qui n'osant plus se montrer dans les villes, dérobent les passans, mais n'assassinent jamais, à quelque extrêmité qu'ils se trouvent réduits «.

» Par la situation, autant que par la fertilité du sol, la nation Siamoise est commerçante, & cependant il n'y a guère de pays sur la terre où l'on trouve plus de candeur & de bonne foi; mais, malgré cette ingénuité, l'usure y est plus grande encore,

elle y eſt même ouvertement tolérée; par l'impoſſibilité qu'il y auroit à la détruire, tant eſt forte & enracinée l'avarice des Siamois. Avec un ton d'aménité qui flatte, des manières qui ſéduiſent, & leur modeſtie apparente, les Siamois ne laiſſent pas d'être vains à l'excès. Orgueilleux, exigeans, & d'une préſomption révoltante avec ceux qui paroiſſent les craindre, ou qui les ménagent; ils ſont bas, lâches & rampans quand on les traite avec hauteur. A leur air paiſible & ſatisfait, à leur modération extérieure, on les prendroit pour de vrais philoſophes, & l'on ſe tromperoit; ils ne ſont que diſſimulés. Mieux gouvernés pourtant, ainſi que je l'ai dit, & plus éclairés, ils pourroient devenir auſſi vertueux en effet, qu'ils affectent de le paroître: mais tels qu'ils ſont, il n'y a en eux que de l'hypocriſie; & ce vice qui dirige leurs actions & leurs paroles, ternit & déshonore toutes leurs bonnes qualités. Car, au fond, leurs mœurs ſont honnêtes, & dans pluſieurs, l'amour de la vertu, ſincère & ſoutenu. Parmi-eux, l'adultère eſt regardé avec horreur, & il y eſt très-rare, moins parce que les hom-

mes peuvent impunément tuer leurs femmes, lorsqu'il y a contr'elles des preuves évidentes, que parce qu'à Siam les femmes ne sont ni amollies, ni corrompues par le luxe & par l'oisiveté. A l'égard des jeunes filles, lorsqu'elles tombent dans le vice, leur pere peut les vendre à un officier chargé de la direction de ce commerce, & qui les prostitue pour de l'argent : le prix de ces prostitutions se partage entre lui & le Prince. Les époux outragés peuvent disposer de la même manière de leurs femmes convaincues d'adultère ; mais si ce crime est rare, il l'est beaucoup plus encore que les maris offensés préfèrent ce moyen de vengeance au parti plus violent de poignarder les infidelles qui les ont outragés «.

» Ce goût des Siamois pour la décence & la vertu paroît un peu contrarié par leur manière peu décente de se vêtir ; & en effet, à cet égard, on les prendroit plutôt pour des Sybarites efféminés, que pour un peuple sage. Ils sont presque entièrement nus, & n'ont pour tout vêtement qu'une pièce de toile peinte d'environ deux aunes & demie de long, qu'ils

roulent autour des reins & des cuisses jusqu'aux genoux ; de la ceinture en haut rien ne couvre leur corps : il faut en excepter les officiers du Prince & les magistrats supérieurs, qui portent une chemise de mousseline claire, fine, & qui leur sert de veste. Ils ont tous la tête couverte d'un bonnet blanc fort haut & terminé en pointe. En général, les Siamois sont peu jaloux de leurs femmes, qui, à la vérité, n'abusent point de la liberté qui leur est accordée, & qui aiment à se tenir renfermées. Quant aux filles, elles ne sortent point avant que d'être mariées : mais elles le sont de très-bonne heure ; car on sçait que les Siamoises sont communément en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & qu'elles cessent d'être fécondes à quarante «.

» Il semble que la législation d'une nation douce, paisible & sage, devroit par cela même être simple & modérée : cependant les faits prouvent que ce sont précisément les peuples les moins corrompus qui sont soumis aux loix les plus cruelles & les plus sanguinaires. A Siam, il n'y a que très-peu de fautes qui ne conduisent point le coupable au supplice ; toutefois,

par une bizarrerie étrange, inconcevable dans le gouvernement, les crimes qui sont ailleurs punis de mort, n'exposent ceux que l'on en a convaincus qu'à des condamnations légères & purement civiles. Ainsi, un voleur domestique ou étranger, ne risque, de quelque manière qu'il ait volé, pourvu qu'il n'ait ni tué ni battu, que le paiement du double ou du triple de la valeur de l'effet dérobé ; & ce prix se partage entre l'accusateur & le juge. Mais la rebellion aux décrets du Prince ou aux sentences des Juges, ainsi que la sédition, sont inévitablement punies par la mort des rebelles & des séditieux ; on leur ouvre le ventre, on leur arrache les entrailles, qu'on attache à un pilier pour servir de pâture aux chiens & aux oiseaux de proie. Les traîtres & les meurtriers sont aussi mis à mort, quoique la trahison ait été sans effet, & le meurtre involontaire, ou commis sans raison suffisante, sur la personne d'un esclave. Dans la punition de ces deux derniers crimes, ce sont les éléphans qui servent de bourreaux. Le coupable est attaché à un poteau enfoncé dans la terre ; on amene un éléphant, dressé

à cet exercice : il s'approche du malheureux, l'examine, & tourne deux ou trois fois autour de lui : ensuite, au signal qu'on lui donne, il entoure de sa trompe le criminel, arrache le poteau, les jette l'un & l'autre en l'air ; & quand ils retombent, reçoit le patient sur la dent, le jette rudement à terre, & le foule à ses pieds. Le châtiment qu'on fait subir aux concussionnaires, comme à ceux qui ont détourné à leur profit l'argent du Prince ou du public, est plus rigoureux encore. On étend le coupable sur le dos, on lui tient la bouche ouverte avec deux baguettes, & on lui fait avaler, jusqu'à ce qu'il expire, de l'or & de l'argent fondus. Un officier du Roi qui a mal rempli les ordres dont il étoit chargé, est livré à deux exécuteurs qui, à coups de sabre & avec beaucoup de dextérité, lui enlevent à plusieurs reprises des lambeaux de la peau de la tête. Un Siamois qui a répandu un mensonge nuisible aux intérêts de quelqu'un de ses concitoyens, ou révélé un secret qui lui avoit été confié, a irrémissiblement la bouche plus ou moins cousue par le bourreau, suivant l'importance du secret

qu'il a divulgué, ou les effets plus ou moins graves qu'à produits le mensonge. Au reste, de quelque crime qu'on se rende coupable à Siam, on n'a point à y redouter le supplice de la décolation qui y est ignoré; mais celui de trancher le coupable par le milieu du corps, qui y est fort en usage, me paroît plus cruel. «

» Outre ces punitions, il en est beaucoup d'autres qui, quoique moins douloureuses, sont également réputées infamantes : mais le déshonneur ne dure qu'autant que la peine même; & tel qui hier fut fouetté par le bourreau, ou attaché au pilori, est respecté aujourd'hui, & jouit, comme avant le châtiment, de la considération publique, & de ses dignités. Telle est enfin l'idée que les Siamois attachent aux punitions, qu'ils font gloire & tirent vanité des châtimens qu'ils reçoivent par ordre du Roi : aussi ne manquent-ils jamais à le remercier & à lui offrir des présens, en reconnoissance des coups de bâton qu'ils ont eu l'avantage de recevoir par son ordre & en sa présence. «

» Quelque multipliées que soient les loix criminelles des Siamois, & les diffé-

rentes ſortes de punitions qu'elles prononcent, il ſeroit néanmoins poſſible à un étranger de vivre agréablement à Siam, & à force de prudence, de retenue & de circonſpection, de ſe mettre à l'abri de ces loix & de ces châtimens, ſi un vice cruel, & qui tient autant du deſpotiſme que du caractère des habitans n'infectoit la nature de ce gouvernement, & n'en rendoit le ſéjour déteſtable aux Européens ; c'eſt la perpétuelle défiance des Siamois, qui les rend tour-à-tour méchans & malheureux, ſans qu'ils puiſſent éviter de tomber dans ces deux excès. Car c'eſt, chez eux, une loi établie par le farouche deſpotiſme & pour la ſûreté du Roi, que les courtiſans ne puiſſent même ſe rendre viſite les uns aux autres ſans une permiſſion expreſſe & particulière du Souverain. Où qu'ils ſe rencontrent, ils ſont obligés de parler haut & en préſence d'un témoin ; & s'ils ſont ſeuls, ils doivent paſſer ſans ſe parler, baiſſer les yeux, & ne pas même ſe regarder. La loi eſt ſi ſévère à cet égard, qu'un geſte, quel qu'il fût, un ſigne, un coup d'œil ſeulement ſuffiroit pour les perdre. En un mot, à Siam, tout le monde eſt délateur, & il

est ordonné à chacun; sous peine de mort, de rapporter tout ce qu'il entend dire, qui intéresse directement ou indirectement le Roi «.

» Vous êtes trop heureux, continua le capitaine Hollandois, de n'avoir qu'un séjour fort court à faire ici. Jeune & sans expérience, vous ne manqueriez pas à commettre, sans même vous en appercevoir, quelque indiscrétion qui vous coûteroit la vie. Les Siamois eux-mêmes ont tant de peine à éviter les délations, qu'il n'est pas vraisemblable que vous vous conduisissiez avec assez de prudence pour ne donner aucune prise sur vous. J'ai voyagé dans beaucoup de pays soumis à des despotes; mais je n'en connois point où la volonté du Prince soit plus arbitraire qu'elle l'est à Siam. Ici, le Souvetain peut disposer, au gré de son caprice, de la fortune, de la vie & de l'honneur de ses sujets. Voici ce que me racontoit il y a quelques jours un Siamois qui vouloit me donner une idée de l'étendue du pouvoir de son maître, & de l'excès où, sans craindre pour son trône, il peut porter sa tyrannique défiance. Chaou-pasa-tong qui regna dans le siècle

dernier, aimoit à se baigner dans le sang de son peuple, & toutes les horreurs que sa férocité imaginoit, étoient exécutées. Ce Roi cruel perdit sa fille, qu'il aimoit presqu'autant qu'il détestoit le reste du genre humain. Il sçavoit que dans sa capitale il y avoit beaucoup de mécontens, & son ame soupçonneuse ne manqua point d'imputer à cette faction la mort de la jeune princesse. Cette idée l'enflammant de courroux, il ordonna pour sa fille de magnifiques funérailles, & tout fut exécuté au gré de ses desirs. Après les cérémonies observées en pareille occasion, le Roi reçut, suivant l'usage, de la main du chef des prêtres, une bougie ardente avec laquelle il alla mettre lui-même le feu au bucher, qui réduisit bientôt en cendres le corps de sa fille. Lorsqu'on rassembla ces cendres pour les déposer dans une urne d'or, on trouva un morceau de chair que le feu avoit épargné. Le Roi présent à cette triste cérémonie, prit ce lambeau de chair, & regardant avec fureur les seigneurs qui l'environnoient; *Pensez-vous*, leur dit-il, *que ce soit pour mon rang & pour la majesté de mon trône que les flammes aient épargné ces*

déplorables restes du corps de ma fille? Les seigneurs interdits & effrayés, gardèrent le silence. L'un d'entr'eux, plus hardi que les autres : *Nous croyons tous*, répondit-il, *que votre Majesté toujours suprême & toujours infaillible, est trop éclairée pour ignorer la cause du phénomène qu'elle voit. Oui sans doute*, répliqua le Prince, *je la connois & la vois distinctement cette cause infernale; oui, je n'ai que trop de raisons d'être maintenant assuré de ce que j'ai tant de fois soupçonné. Ma fille est morte empoisonnée, & ma trop longue patience a laissé respirer jusqu'à présent ses lâches empoisonneurs; mais il est tems que ma vengeance éclate; les barbares périront tous.* Au même instant, Chaou-pasa-tong fit saisir les femmes qui avoient été attachées à la princesse; & nulle d'elles ne fut exceptée de la séverité de cet ordre : on les mit toutes à la question pour leur arracher des aveux du crime dont on les supposoit complices, & on leur fit éprouver les plus douloureux tourmens. Elles protestèrent de leur innocence; mais leur constance ne leur sauva point la vie, elles périrent toutes par les supplices les plus lents. La fureur du Roi s'allumant de plus en plus,

par cela même que les proscriptions devenoient inutiles, sa cruauté toujours avide & jamais satisfaite, s'accroissoit chaque jour ; & le même prétexte de venger la mort de sa fille lui suggérant sans cesse de nouveaux soupçons, il fit périr par le fer des bourreaux une foule de citoyens de tout âge, de tout sexe & de tout rang. Bientôt la cour de ce monstre fut épuisée & déserte : quand il ne vit plus autour de lui personne sur qui il pût décharger sa férocité, il manda, sous différens prétextes, les plus qualifiés & les plus puissans du royaume, qu'il faisoit arrêter & traîner en prison à mesure qu'ils arrivoient. Lorsqu'il se fut assuré de la captivité de tous les grands, de tous les nobles, il fit creuser des fosses quarrées de vingt pieds d'étendue, autour des murs de Si-yo-the-yn ; ensuite il y fit allumer un grand feu de charbon, & l'on y conduisit tous les Seigneurs chargés de chaînes. On commença par les dépouiller, puis on les plongea dans des cuves d'eau chaude, afin d'attendrir & d'amollir leur peau ; alors, après leur avoir raclé la plante des pieds avec des fers aigus, on les conduisit devant des Juges chargés de les interroger

interroger sur l'empoisonnement de la fille du Roi. Ceux qui nièrent d'avoir eu aucune part à ce crime, furent condamnés à passer nus pieds & lentement sur les charbons ardens; & pour peu que leurs pieds, déja meurtris par la cruelle opération qu'ils avoient soufferte, se trouvassent brûlés ou offensés par le feu, ils étoient déclarés coupables. La plupart de ces malheureux, surmontés par la douleur, tombèrent en foiblesse & périrent misérablement, sans que personne osât leur donner du secours; c'eût été se reconnoître soi-même coupable du crime dont on cherchoit avec tant de barbarie les complices & les auteurs. Ceux qui eurent le courage de supporter ces tourmens, n'en furent que plus malheureux: vainement éprouvés par le fer & le feu, ils avoient persisté à se déclarer innocens, ils périrent tous; les uns attachés à des poteaux furent tués, écrasés & broyés sous les pieds des éléphans; les autres furent enterrés jusqu'au cou sur le grand chemin, avec ordre à tous les passans de cracher sur eux, & il fut défendu sous peine de la vie à qui que

ce fût de leur donner aucune sorte de soulagement, ni de hâter leur mort, qu'ils demandoient avec ardeur. Chaou-pasa-tong inventa contre quelques-uns de ces seigneurs un genre de supplice affreux & bien digne de l'ame atroce de ce Prince. Il faisoit serrer avec un linge si fortement le patient, qu'on pouvoit facilement le saisir avec les mains ; ensuite il le faisoit piquer avec de longues aiguilles de fer très-aiguës ; ce qui forçoit le malheureux à retenir son haleine : alors saisissant l'instant le plus favorable, le bourreau d'un coup de cimeterre le coupoit brusquement en deux, & mettoit aussi-tôt la partie supérieure du corps sur une plaque ardente de cuivre ; ce qui arrêtant le sang, faisoit vivre plusieurs heures, quelquefois même une journée entière, le patient dans des tourmens inexprimables ».

» Ces horribles exécutions durèrent quatre mois entiers. Pendant ce tems de proscription, il ne se passa point de jour qui ne fût marqué par le massacre d'un nombre incroyable de victimes, que l'infernal tyran immola à sa fureur. La mort de la princesse n'étoit que le prétexte de cette

affreuſe boucherie ; car on a ſçu depuis qu'il y avoit long-tems que le Roi avoit formé le monſtrueux projet de ſe défaire des ſeigneurs les plus diſtingués de ſa cour, & des principaux citoyens de ſon royaume. Mais cette ſuite d'aſſaſſinats n'étoit encore que le prélude d'une exécution plus atroce que Chaou-paſa-tong méditoit. Son but étoit de ſe délivrer de deux enfans déja âgés de ſon prédéceſſeur, qui avoit laiſſé trois enfans, deux filles & un fils. Ce fut par l'ainée de ces deux princeſſes que commança cette affreuſe tragédie. Le Roi la fit accuſer d'avoir donné du poiſon à ſa fille, & cette accuſation fut fondée ſur ce qu'on l'avoit vu ſourire, lorſque tout le monde pleuroit pendant les funérailles, & ſur ce qu'on l'avoit entendu former des plaintes du peu d'égard que l'on avoit pour elle, qui, iſſue du ſang royal, devoit être traitée avec le plus grand reſpect. Elle fut priſe, ainſi qu'un grand nombre de femmes qui lui étoient attachées. Dès le même jour on fit ſubir à toutes l'épreuve des charbons ardens, & l'on prétendit qu'il n'y avoit que la princeſſe dont les pieds ſe reſſentiſſent de l'atteinte du feu.

Auſſitôt elle fut renfermée dans un cachot obſcur, & chargée de chaînes d'argent, ſans qu'il lui fût permis de voir ni de parler à perſonne. Le lendemain on la conduiſit devant les Juges, qui la firent traiter avec indignité par les ſoldats qui la gardoient; il l'interrogèrent & la ménacèrent de la plus violente queſtion, ſi elle refuſoit de s'avouer coupable. Soit crainte, ſoit fierté, la jeune princeſſe répondit que ſi le Roi vouloit promettre de la faire mourir ſans infamie & ſans l'expoſer aux yeux du public, elle révéleroit toutes les circonſtances du crime dont on l'accuſoit. Quoique perſuadés de ſon innocence & pénétrés de compaſion, les juges n'oſèrent implorer pour elle les bontés du tyran, & ils ſe contentèrent de lui rapporter ces propoſitions. Le Roi les accepta, & la princeſſe ramenée devant les Juges, déclara hautement & ſans nulle apparence de remords ni de crainte, que c'étoit elle, aidée de ſa nourrice, qui avoit fait mourir la fille de Chaou-paſa-tong; & qu'implacable dans ſa haine, elle avoit employé le ſortilege & pluſieurs opérations magiques pour empêcher ce morceau de chair que l'on

avoit trouvé dans les cendres, & qui devoit servir à un attentat plus hardi, d'être dévoré par les flammes. J'ai prévu, continua-t-elle, le sort affreux qui m'étoit réservé ; & maintenant que je touche à mes derniers momens, je le dis hautement, parce que je le pense ; la mort, infamante peut-être, car je ne compte que foiblement sur la promesse d'un lâche, la perte de la vie, dis-je, me cause moins de peine, que le mauvais succès du généreux projet que j'ai eu la gloire & le courage de former ; projet heureux, & qui, si la fortune m'eût secondé, eût en même tems rétabli les restes infortunés de ma famille, & délivré la nation Siamoise du monstre qui l'opprime. Les Juges étonnés de cette fermeté, demandèrent à la princesse, comment elle avoit résolu de faire périr le Roi? En le faisant, répondit-elle, succomber sous la violence de ce même poison que j'avois préparé pour lui, & non pas pour sa fille. Chaou-pasa-tong informé de ces aveux, rétracta sa promesse, fit dresser un échafaud dans la place publique, y fit traîner sa victime, & ordonna au bourreau de lui enlever avec un coûteau des lambeaux de

chair de dessus son corps, & de la contraindre à les manger. La princesse souffrit avec une constance héroïque les tourmens qu'on lui fit souffrir; mais lorsque le bourreau voulut lui faire manger un morceau de sa propre chair, elle le repoussa, & regardant le Roi qui avoit la cruauté d'assister à cet affreux spectacle: *Tyran detestable*, lui dit-elle, *la force & l'injustice te donnent des droits sur mon corps; tu peux le mettre en pièces: mais ta puissance infernale, ni toute ton atrocité, ne te donnent aucune sorte de pouvoir sur mon esprit. Approche, homme de sang, & vois une jeune princesse braver ta cruauté, mépriser tes fureurs. Ta rage triomphe aujourd'hui; mais bientôt les effets de ta rage retomberont sur ta tête criminelle; & du fond du tombeau, je triompherai à mon tour, quand les restes de mon sang royal se souleveront contre toi, t'écraseront, n'épargneront ni tes enfans, ni ta race de tigre.* Le Roi craignant l'impression que ce discours paroissoit faire sur le peuple, ordonna qu'on hâtat sa mort, la fit hacher en pièces & jetter dans la rivière. «

» Le même jour, le frere de cette malheureuse princesse, âgé de vingt années,

fut exécuté aussi. Jusqu'alors Chaou-pasatong avoit tenu ce jeune prince renfermé dans son palais, & l'avoit même fait passer pour imbécille; mais à peine on l'eut forcé de monter sur l'échafaud, qu'il démentit le bruit qu'on avoit fait courir sur son compte : il parut dans ces momens si supérieur à son oppresseur, tout redoutable qu'il étoit, il montra tant de grandeur d'ame, de force & d'héroïsme, qu'il arracha des larmes de tous les spectateurs. A l'exemple de sa sœur, il dévoila les noirceurs & les perfidies du despotes, en se justifiant du crime dont on le supposoit coupable, & la populace indignée fut sur le point de se soulever. Quand il vit approcher le bourreau : *Je suis*, s'écria-t-il, *tout aussi innocent que ma sœur; mais puisque tu veux que je meure, exécrable tyran, je dédaigne de te demander grace, & je préférerois la mort la plus douloureuse, à une plus longue vie que je tiendrois d'un monstre tel que toi. Oui, tyran, je desire que tu épuises sur moi toutes les ressources de ta rage si fertile en noirceurs; baigne-toi dans mon sang, prolonge la durée de mes tourmens, afin d'irriter d'autant plus contre toi les amis généreux qui déja*

se préparent à venger mes malheurs & ma mort. Les desirs du jeune prince furent remplis en partie; car ses bourreaux lui firent souffrir pendant vingt-quatre heures, tout ce que l'inhumanité peut inventer de plus cruel & de plus douloureux «.

» Ainsi périt toute la respectable famille du prédécesseur de Chaou-pasa-tong, qui, pour se délivrer des soupçons qui l'agitoient, fit couler à torrens le sang de ses proches, des grands de son royaume & de ses plus fidelles sujets. Les fureurs de ce tyran avide de carnage, causérent beaucoup de terreur, & n'excitèrent ni murmure, ni mouvement séditieux; il termina paisiblement son regne, & remit, avant que de mourir, sa couronne souillée par tant d'assassinats, sur la tête de son fils. Il est vrai que depuis le dernier jour de Chaou-pasa-tong, ces affreuses proscriptions n'ont pas été renouvellées; mais elles peuvent l'être toutes les fois que le despote sera assez cruel pour vouloir exterminer ses peuples. Ailleurs les Rois ne veulent que ce qu'ils peuvent; mais le Roi de Siam peut toujours tout ce qu'il veut, & sans qu'aucun obstacle limite son autorité: il regne

par la force, & plus encore par la terreur que sa puissance inspire «.

Ce récit me pénétra d'horreur, & me donnant du véritable caractère des Siamois une idée tout opposée à celle que je m'étois formée de leur grandes qualités, j'attendis avec impatience le jour où je pourrois m'éloigner de ce gouvernement, que j'avois crû d'abord si propre à me fixer.

Wan-Haen, c'étoit le nom de l'armateur Hollandois que je devois accompagner dans ses courses maritimes, me dit qu'il lui restoit quelques affaires à terminer avec le plus honnête & les plus éclairé des Siamois, & il me proposa d'y aller avec lui : j'y consentis; nous nous rendîmes chez le sage Fo-che-ou, le plus riche des négocians de Siam, & le plus estimé de tous les habitans d'Odiaa. Nous arrivâmes chez ce bon citoyen dans un moment heureux ; ce jour étoit pour Fo-che-ou un jour de fête & de réjouissance : il célébroit l'aniversaire de sa naissance, & donnoit un festin à ses amis. On nous annonça, nous entrâmes, Fo-che-ou vint au devant de nous, & après avoir terminé avec Wan-Haen ce qu'il y avoit à arranger entr'eux, il nous pria & nous

pressa si vivement de venir prendre part à la gaieté de la fête, que nous ne crûmes pas devoir le refuser. Il nous présenta lui-même à ses amis : » Quoique nés en Europe, leur dit-il, ces deux étrangers sont dignes d'être admis parmi nous ; ils se proposent de partir incessamment, & j'ai cru qu'ils me sçauroient gré de leur avoir fait connoître avant leur depart, ce que j'ai de plus cher au monde, mes plus anciens & mes plus vrais amis «. Au nom d'Européen je fus fort étonné de voir tous les convives de Fo-che-ou jetter sur nous des regards de pitié, & quelques-uns branler la tête d'un air peu satisfait ». Mon vieil ami, dit l'un d'eux au maître de la maison, je connois votre prudence, & sur votre témoignage aucun de nous, je pense, ne doute de l'honnêteté de ces deux Européens. Mais une chose qui m'étonne & qui me rend suspects les gens qui viennent de si loin, c'est qu'avec tant de talens & de si rares qualités, ils aient consenti à quitter leurs enfans, leurs amis, leurs parens, leur patrie sur-tout, dont ils ne cessent de faire de si brillantes descriptions, & qu'au hasard de périr mille fois, ils aillent comme

ils font, d'un pole à l'autre, les uns pour y former des établiſſemens, & les autres attirés par l'eſpoir & l'amour du gain. Ce qui me donne encore fort peu de confiance pour les éloges qu'ils prodiguent aux états Européens, c'eſt cette multitude d'hommes qui en ſortent chaque jour. Un Siamois qui auroit été aſſez ingrat citoyen pour s'expatrier, & que ſon mauvais deſtin auroit conduit dans une ville Européenne, ſoutiendroit que de tous les gouvernemens qui exiſtent, il n'en eſt point de plus ſage, de plus doux, ni de meilleur que les gouvernemens Siamois, & il diroit la vérité; il ſeroit très-poſſible que ſes preuves & ſes aſſertions paruſſent évidentes, & qu'il perſuadât : car enfin, a-t-on vu dans aucun tems des eſſaims de Siamois s'arracher du ſein de leurs familles, & quitter la douceur de leurs loix, pour aller en Europe s'aſſurer par eux-mêmes de l'exiſtence ou de la fauſſeté de cette liberté dont les Européens expatriés relevent par tout l'univers, excepté chez eux peut-être, les faſtueux & chimériques avantages? Que ces deux étrangers me permettent donc d'obſerver que je ne ſuis point

ſurpris qu'ils ſoient venus parmi nous, parce qu'il eſt dans l'homme d'améliorer ſa condition autant qu'il dépend de lui : mais, ſage Fo-che-ou, ce qui me ſurprend étrangement, & que je ne ſçaurois concilier avec les éloges que vous venez de donner à ces Européens, c'eſt qu'ils ſongent ſérieuſement à quitter nos heureuſes contrées pour s'en retourner en Europe, où vraiſemblablement ils ne feront pas plutôt, qu'ils voudront en ſortir & revenir chez nous «.

La tête remplie encore des éclairciſſemens que Wan-Haen m'avoit donnés ſur le caractère national des Siamois, ſur leurs loix, leurs uſuges, leurs mœurs, ſur le barbare deſpotiſme de leurs Rois, & l'aviliſſant eſclavage du peuple, je cédai fort imprudemment au généreux deſir dont je me ſentis enflammé de repouſſer les traits de l'ami Fo-che-ou ; & oubliant dans ce moment que j'avois moins de raiſon qu'un autre de venger l'Europe offenſée, la liberté de ma patrie, ſes mœurs, ſes loix & la juſtice de Déal, j'entrepris avec un zèle très-déplacé, le parallele des vertus européennes, avec les mauvaiſes qualités des nations

aſiatiques, des douceurs de la liberté dont on jouit dans nos climats, avec la flétriſſante condition du peuple abattu en eſclave ſous la chaîne du deſpotiſme Siamois. Entraîné par la force des preuves que j'avois à rapporter, & par le feu de l'éloquence dont j'étois embraſé; je chargeai des plus noires couleurs les tableaux que wan-Haen m'avoit tracés des habitans de ce royaume, & de la puiſſance arbitraire du Prince qui les gouvernoit. Peu attentif aux ſignes de mécontentement que me faiſoit wan-Haen, & prenant pour un aveu de ſa conviction l'air interdit de Fo-che-ou, je racontai les faveurs de Chaou-paſa-tong; & ne faiſant aucune ſorte d'attention aux mouvemens d'indignation de mes auditeurs, ni à l'action vive & bruſque de Fo-che-ou, qui ſortit de la chambre où j'exhalois avec tant d'énergie la chaleur de mon éloquence, je conclus, d'après la conſtitution même du gouvernement Siamois, que les malheureux habitans de ce pays pouvoient chaque jour, & toutes les fois qu'il en prendroit envie à leur deſpote, voir ſe renouveller la proſcription & les atrocités de ce Prince cruel. J'allois continuer mon diſcours pa-

triotique ; car j'avoue qu'à la surabondance de mes pensées, au vif enthousiasme dont j'étois agité, je croyois obéir à une inspiration surnaturelle qui m'élevoit infiniment au dessus des orateurs les plus sublimes & les plus célèbres de l'antiquité. Mais ce qui tempéra, éteignit même tout-à-coup ma rapide éloquence, fut la rentrée de Foche-ou qui paroissant tout-à-coup devant moi, suivi d'un officier public, de quatre hommes armés, & me montrant à ceux qui l'accompagnoient » : Le voilà, leur dit-il, cet insolent & hardi détracteur de nos concitoyens & de la majesté sacrée de nos maîtres : je le livre à votre justice ; punissez-le suivant votre équité & la rigueur des loix. Quant à toi, téméraire étranger, dit-il, en m'adressant la parole, je suis désespéré que tu m'aies obligé d'être le dénonciateur de tes discours impies, & de tes punissables outrages contre mon souverain. Mais quand j'aurois été assez ingrat envers mon Roi & ma patrie pour t'écouter tranquillement & garder le silence, tous ces honnêtes Siamois que tes propos séditieux ont révoltés autant que moi, n'auroient pas manqué à être tes ac-

cusateurs, & j'eusse payé de ma tête & de la ruine de ma famille entière ma coupable indulgence. Maintenant, continua-t-il, en s'adressant à Wan-Haen, maintenant que j'ai rempli les devoirs de citoyen ; je vais m'acquitter, quoique sans espoir de succès, des obligations que l'humanité m'impose ; & tâcher d'émouvoir la clémence des Juges ; trop heureux, si par mes sollicitations, mes prieres, mes l'armes, je puis les engager à adoucir la sévérité de l'arrêt qu'ils auront à prononcer «.

J'étois trop consterné pour retrouver le fil de mes éloquentes pensées, & je ne songeai pas même à me justifier du crime dont j'étois accusé. Quand j'aurois eu d'ailleurs assez de présence d'esprit pour répondre à mon dénonciateur, l'officier Siamois entre les mains duquel je fus livré au même instant, n'eût pas voulu me le permettre : il me fit saisir rudement par ses quatres satellites, qui me chargèrent de chaînes, me trainèrent de rue en rue, & loin de la maison de Fo-che-ou, dans un cachot obscur, où on me laissa seul pendant quelques heures, fort inquiet sur les suites de cet événement, & ne trouvant

dans mon imagination allarmée, que des sujets de crainte & de terreur. Pendant que j'étois vivement agité par ces accablantes idées, mes Juges entendoient les dépositions des temoins, & le crime ne se trouvant que trop évidemment constaté, la procédure fut terminée presqu'aussitôt que commencée. Un magistrat accompagné des mêmes personnes devant lesquelles j'avois parlé avec si peu de retenue chez Fo-che-ou, entra dans mon cachot, & ne m'interrogeant que pour la forme, il me demanda d'un ton sévère & qui me fit trembler, quels étoient mes complices, & par quels motifs j'avois formé l'exécrable conspiration dont mes propos séditieux avoient laissé transpirer le complot? Je voulus me justifier; mais le juge dédaignant de m'entendre, sortit en me disant de me préparer à recevoir le châtiment qui m'étoit destiné, & qui, quelque rigoureux qu'il fût, ne pourroit jamais être proportionné à l'énormité de mon attentat.

Le tems qu'on me donna pour me préparer, fut très-court; car à peine ce Juge se fut éloigné, qu'une troupe de soldats vint m'arracher de mon cachot & me conduire

conduire sur la place publique, où la nouvelle de mon crime & les préparatifs de mon supplice avoient rassemblé une foule de spectateurs. Là, plusieurs graves magistrats qui m'attendoient, me firent prosterner, & après avoir fait proclamer la nature & les preuves de mon délit, l'un d'entr'eux prononça ma sentence, qui contenoit que quoique les plus affreux tourmens fussent encore au dessous de l'horreur de mes attentats; cependant, par égard pour ma qualité d'étranger, & plus encore afin de faire d'autant plus éclater la clémence du Prince que j'avois si audacieusement offensé, je serois seulement livré aux éléphans pour en être balotté à dix reprises différentes, pendant douze minutes. A ce mot d'éléphans, je poussai des cris perçans; car je ne doutai pas que je ne fusse condamné à périr sous les pieds de ces animaux. A l'instant même où cet arrêt eut été prononcé, il se forma autour de moi un vuide très-considérable; ensorte que j'étois exactement seul au milieu de cette grande place, & je délibérois sur les moyens que je prendrois pour profiter de ce moment de liberté, lorsq

que deux monstrueux éléphans précédés de leur conducteur, s'avancèrent vers moi. Je me crus mort inévitablement : les deux éléphans tournèrent l'un & l'autre autour de moi ; puis, au signal que donna le conducteur, l'un de ces animaux me ceignant de sa trompe par le milieu du corps, m'emporta lentement à une extrêmité de la place, pendant que l'autre se retiroit tout aussi lentement du côté opposé. Quand ils furent placés à environ cinquante pieds de distance l'un de l'autre, celui qui me tenoit me lança en l'air à une élévation de plus de soixante pieds ; & suivant la direction qu'il m'avoit donnée, je tombai du côté de l'autre éléphant, qui me reçut sur sa trompe, me posa doucement à terre, me prit aussi par le milieu du corps, & me lança plus haut encore vers son compagnon ; celui-ci me reçut sur sa dent, ce qui me rendit la connoissance que l'extrême rapidité de mon passage dans l'air m'avoit fait perdre. Ce manège dura près d'un quart-d'heure, & déja je ne pouvois plus respirer, j'étois évanoui, lorsqu'au second signal de leur conducteur, ces éléphans me laissèrent étendu au milieu de la place. Deux

soldats me soulevèrent, & me portèrent sur le vaisseau de Van-Haen, qui eut bien de la peine à me faire reprendre l'usage de mes sens : il ne me quitta point que je ne fusse revenu à moi-même ; & quand il se fut assuré des succès des secours qu'il s'étoit empressé de me donner : Courage, me dit-il, mon cher Hyde, vous êtes bien heureux d'en être quitte à si bon marché, & vous ne sçauriez témoigner trop de reconnoissance au sage Fo-che-ou qui s'est intéressé si vivement pour vous. Que le ciel le confonde, répondis-je, ce sage Fo-che-ou, dont les officieux services m'ont pensé faire perdre la vie ! Vous avez vous-même bonne grace à me féliciter, & c'est être effectivement fort heureux, que d'avoir été aussi cruellement berné par les deux plus terribles éléphans que l'Asie ait produits ; l'un qui, me recevant sur sa dent, a couvert mon corps de contusions ; l'autre qui m'étouffoit en me ceignant étroitement de sa trompe, & tous deux qui me lançant aussi haut que les nues, m'ont causé une frayeur dont je ne reviendrai de long-tems, & qui peut-être me coûtera la vie. Vous ne sçavez donc pas, reprit

Van-Haen, que tous vos Juges inclinoient à vous condamner à être écorché vif, puis plongé jusqu'à la ceinture dans une chaudière d'huile bouillante, puis enterré jusqu'aux épaules, jusqu'à ce que la faim, la douleur & les vers vous eussent lentement délivré de la vie. Vous ignorez que cette opinion, qui étoit celle du plus grand nombre, eût infailliblement été suivie, si Fo-che-ou, par la vivacité de ses prières, & l'estime générale qu'on a ici pour lui, n'eût enfin déterminé les Juges à commuer le supplice auquel la loi vous condamnoit en quelques légères secousses, qui au fond ne sont rien, comparées à la punition exemplaire & terrible que vous ayiez trop évidemment encourue ; & ce bonheur, c'est à Fo-che-ou que vous en êtes redevable : il y auroit en vous une bien noire ingratitude, si vous ne vous empressiez pas de le remercier. Il y aura, lui dis-je avec humeur, tout ce que vous voudrez ; mais très-résolument, je n'irai ni chez Fo-che-ou, ni chez aucun de ses compatriotes, ni quelque part que ce puisse être dans ce détestable royaume, dont il me tarde infiniment d'être fort éloigné. De grace,

Van-Haen, devancez, je vous en conjure, le moment de notre départ; je crois toujours voir à mes trousses ces juges impitoyables, & ces honnêtes délateurs, & ces affreux satellites, & sur-tout ces effroyables éléphans qui m'ont fait de si douloureuses meurtrissures, que je ne pense pas être en état de me tenir sur mes pieds de plus de quinze jours. Puisque c'est là décidément votre derniere résolution, répondit l'armateur Hollandois, j'irai moi-même vous excuser auprès de Fo-che-ou, & lui porter vos remercimens. Du reste, tranquillisez-vous, rien ne m'arrêtant plus dans ce pays, nous partirons incessamment.

Van-Haen me tint parole; dès le lendemain même au point du jour, nous nous mîmes en mer, & je me sentis soulagé à mesure que nous nous éloignâmes des côtes de Siam. Cependant ma convalescence fut encore plus lente que je ne l'avois supposé: j'étois si froissé, si brisé, que je fus obligé de rester au lit pendant près de trois semaines. Mais ce qui contribua beaucoup à adoucir mon chagrin, & à me faire supporter le désagrément de ma situation, ce furent les attentions, l'assiduité & les ma-

nières obligeantes de Van-Haen : il ne me quittoit pas, il prévenoit tous mes desirs, se prêtoit à toutes mes idées, me témoignoit l'amitié la plus tendre & un attachement qui me flattoit d'autant plus, que Van-Haen n'étoit rien moins qu'obligeant par caractère ; au contraire, il avoit le cœur dur, l'ame peu généreuse & beaucoup d'avidité. J'ignorois le prix qu'il avoit mis aux soins qu'il me rendoit, & j'étois bien éloigné de prévoir le dénouement qui devoit mettre fin à ses bontés & à ma folle confiance.

Notre navigation fut longue, infructueuse, désagréable, & ce ne fut que six mois après notre départ de Si-yo-the-yn, que nous entrâmes dans le Zaïre, fleuve d'un cour impétueux, & que nous remontâmes avec tant de difficulté, que nous ne pûmes arriver que le dix-septième jour devant les murs de Banza San-Salvator, capitale du Congo. Nous fûmes obligés, conformément aux loix observées dans ce royaume, de confier notre navire à la garde des officiers du souverain, & d'aller nous loger en ville, où dès le premier jour, je me promis de ne rester que le moins

de tems qu'il me seroit possible ; & surtout de ne révéler à personne les observations que j'aurois occasion de faire sur les mœurs & les usages des habitans.

Ce pays ne fournit en effet aux étrangers que des réflexions peu favorables à la nation qui le peuple. Hommes, femmes, esclaves, ils sont tous noirs, mais les uns plus, les autres moins, ainsi que la plupart des habitans de la Zone Torride. Ils ne sont pas même exactement tous noirs ; on en voit d'un brun sombre, d'autres olivâtres, & plusieurs d'un rouge foncé ; mais ils ont tous les cheveux noirs & frisés, à l'exception de quelques autres en fort petit nombre, qui les ont d'un roux ardent. Toutefois, si leur teint n'est pas d'un noir bien décidé, il n'en est pas de même de leur ame : car il faut avouer qu'ils surpassent en noirceur la plupart des peuples connus, même les plus barbares. Soupçonneux, jaloux & perfides, ils sacrifient tout aux passions brutales qui les tyrannisent, plutôt qu'elles ne les inspirent. Ils s'irritent facilement, & rien ne peut appaiser leur colère. Au moindre mécontentement, ou à la plus légère offense qu'ils croient avoir reçue,

ils n'épargnent ni les moyens les plus barbares, ni les voies les plus basses pour se venger, attirer leurs ennemis dans les pieges qu'ils leur tendent, & les fouler aux pieds. Parmi ces hommes féroces, les sujets ordinaires des disputes & des plus irréconciliables inimitiés, ne sont autre chose que le bonheur & la prospérité des uns, le mécontentement & l'envie des autres. Du reste, il n'y a entr'eux aucune sorte d'affection, & ils ignorent même jusques aux sentimens de l'attachement naturel. Les peres sont indifférens pour leurs enfans, & ceux-ci pour leurs peres, &, l'instinct du plaisir satisfait, l'époux & l'épouse n'ont l'un pour l'autre qu'une mutuelle froideur. C'est à Congo une chose fort ordinaire, que de voir un pere vendre tranquillement son fils ou sa fille, & souvent l'un & l'autre, pour une pièce d'étoffe, quelquefois pour beaucoup moins encore, & pour un collier de corail, ou pour une bouteille d'eau-de-vie.

Toutefois, malgré leur barbarie & leur insensibilité, les stupides habitans de Congo, ont des loix très-sévères contre l'adultère, qu'ils regardent & punissent comme

un crime capital. Mais les exécutions pour un pareil crime sont rares ; non pas que les femmes y soient honnêtes, au contraire, leur libertinage est extrême, & leur goût pour la sale débauche plus effréné qu'il ne l'est par-tout ailleurs : mais parce qu'elles ont un moyen infaillibe de se mettre à l'abri du ressentiment de leurs époux, & même, ce qui est ordinaire, de se défaire d'eux impunément. Pour peu qu'une Congoise, éprise d'un autre que de son mari, soit mécontente ou fatiguée de l'humeur jalouse de ce dernier, elle n'a qu'à aller s'avouer elle-même coupable de quelque crime atroce & capital : sur cette simple déclaration, le mari est saisi & condamné à mort, tandis que la loi laisse à la femme la liberté de se remarier avec qui elle juge à propos. C'est vraisemblablement à cette autorité que la législation donne aux femmes sur leurs maris, qu'il faut attribuer, & le nombre prodigieux de célibataires que l'on voit dans ce royaume, & la multiplicité des concubines qui servent au même homme, sous la puissance de sa femme légitime, qui les traite en esclaves, ainsi que leurs enfans.

Je n'ai connu aux Congois qu'un goût qui balance en eux le penchant indomptable qui les entraîne dans la plus révoltante débauche ; c'est leur passion excessive pour les chansons lascives & pour la danse, qui pour eux est plutôt un violent exercice qu'un simple amusement. Je les ai vu plus d'une fois s'échauffer tellement par ces chansons & ces danses, sur-tout quand elles sont remplies d'expressions obscènes & d'attitude, qu'ils tomboient dans une espèce de frénésie, dans un fougueux délire, qui chassant de leur esprit toutes les regles de la danse, & de leur imagination toute idée de pudeur, les portoit à inventer, à chanter & à faire quelque chose de nouveau dans ce genre vraiment infame ; ensorte que la confusion devenoit si générale, les chants, les cris, les hurlemens & les gestes si affreux & si effrontément licentieux, que je croyois me trouver au milieu de quelque bacchanale, ou, pour mieux dire, transporté dans un lieu de prostitution. Je n'ai cependant assisté qu'aux divertissemens de quelques citoyens ordinaires : & l'on m'a assuré que la plus austère décence regne dans les fêtes des

particuliers, comparées à l'horrible dissolution & aux débordemens de tous les genres qui caractèrisent les danses de la cour, & les divertissemens qui se donnent fréquemment dans le palais du souverain, & dans les appartemens de la Mani-monbanda, ou Reine de Congo.

Le dégoût que m'inspiroient ces fêtes, la grossiéreté du peuple, la barbarie de ses mœurs, & les vices révoltans de son caractère, ne me donnèrent aucune sorte de desir d'aller observer à la cour les scandaleux effets de ces mêmes vices portés, comme me le disoit Van-Haen, qui y étoit admis, aux derniers excès d'impudence; & j'aurois eu grand soin de m'en tenir éloigné, quand même l'air mal-sain qu'on respire à Banza San-Salvator eût agi moins vivement sur moi, & m'eût laissé la liberté de sortir de la maison où je m'étois logé. Ma santé s'étoit tellement affoiblie, depuis le moment où j'étois entré dans cette capitale, que j'avois à peine la force de sortir de mon lit. Toutes les maladies qui affligent ailleurs l'humanité, regnent à Congo, & y sont de la plus grande violence: les maux vénériens y

ſont terribles dans toutes leurs modifications ; & jusqu'aux plus legères mouvemens de fièvre, toutes les infirmités y ſont accablantes, & très-ſouvent mortelles. Il n'y a par malheur dans ce triſte pays, d'autres ſecours à attendre que ceux que peut fournir la nature abandonnée à elle-même, & à l'inclémence de ce climat.

Moins abattu par la fièvre qui m'avoit preſque totalement exténué, un jour il me prit fantaiſie de ſortir de ma chambre, & d'eſſayer mes forces en parcourant la maiſon : je deſcendis chez mon hôte, & comme je m'entretenois avec lui, je me ſentis atteint de vives douleurs de colique. Cette maladie que les Congos appellent N-Picchi, eſt affreuſe, & ravage preſque continuellement Banza San-Salvator & les provinces. Les tourmens que j'éprouvois étoient ſi vifs, ſi douloureux, que malgré mon extrême foibleſſe, je me roulai violemment à terre, pouſſant des cris perçans, des hurlemens épouventables. Mon hôte peu troublé, & fort peu conſolant, me dit de prendre patience, & pour peu que je ſentiſſe les douleurs augmenter, je n'aurois pas long-tems à ſouffrir, & que la mort

viendroit incessamment me délivrer de toute inquiétude. Au reste, continua-t-il, j'irai, si vous voulez chercher un très-habile médecin, qui vous instruira mieux que moi des suites de votre maladie ; & quelques accidens qui puissent survenir, soyez sûr que vous n'aurez que peu de tems à languir entre ses mains. Je le priai de se hâter ; il sortit, & revint quelques momens après, accompagné de son merveilleux médecin, qui me tâtant le pouls, & passant sa main sur mon ventre, m'annonça d'un ton décisif que j'étois dans le plus grand danger, & qu'il y avoit peu de chose à espérer : cependant, ajouta-t-il, je pense qu'en tout événement, il convient de vous tirer quelques calebasses de sang. Il est bon d'observer que comme les chirurgiens Congos ne connoissent point l'usage de la lancette, ils se servent d'une petite corne de taureau, ou d'une calebasse, comme en Europe nous nous servons de ventouses, mais d'une manière un peu différente. Ils commencent par fendre la peau avec la pointe d'un couteau, & renversant la calebasse sur la plaie, ils appliquent la bouche à un petit trou pratiqué à l'extrêmité opposée de cet inf-

trument, & à force de sucer, ils attirent le sang, jusqu'à ce que cette espèce de ventouse en soit remplie. Au reste, ils ne manquent jamais à appliquer cette machine sur la partie souffrante, & où ils supposent le siège de la maladie. Quand le cas leur paroît pressant, & qu'ils n'ont sous la main ni corne, ni calebasse, ils prennent une de leurs petites marmites de terre dans lesquelles ils font cuire leurs alimens; & les appliquent, après avoir mis sur la plaie un peu d'étoupe brûlante, ainsi que l'on en met chez nous sous les ventouses. Malheureusement pour moi le maudit chirurgien me croyoit en danger, & ne trouvant chez mon hôte ni calebasse, ni corne de taureau, il prit une marmite fort grande de terre, & après m'avoir fendu en deux ou trois endroits la peau du ventre, il remplit la marmite d'étoupes, y mit le feu, & l'appliqua sur la plaie. Le feu plus considérable qu'il n'étoit nécessaire, raréfia tellement l'air, qu'en très-peu de momens la marmite fut pleine & de sang & de chair qui se trouvoit entre les trois coups de couteau que l'on venoit de me donner; ensorte que l'air qui m'environnoit de tous côtés, & me compri-

moit par son poids, excepté à l'endroit où la marmite étoit placée, m'étouffoit & me faisoit jetter des cris horribles. L'ignorant chirurgien s'efforca plusieurs fois d'enlever cette grosse ventouse; il n'en put venir à bout, & mon hôte, ainsi que ses femmes, aussi sçavantes que l'homicide charlatan, & n'attendoient plus que mon dernier soupir; & très-vraisemblablement ils n'eussent pas long-tems attendu, si heureusement Van-Haen rentrant par hasard, & voyant ce qui se passoit, n'eût cassé au plutôt la marmite, d'un coup de bâton; ce qui me sauva la vie, sans diminuer cependant l'horreur de mes tourmens. En effet, l'infernale ventouse avoit si cruellement opéré, que j'avois perdu presque tout mon sang, & que mon ventre étoit à demi-calciné. Van-Haen me fit donner les secours qu'il crut les plus propres à arrêter mon sang, & me fit porter dans mon lit.

L'obligeant armateur se donna tant de soins, tant de peines; il paroissoit si vivement affecté de mon état, que me croyant moi-même à la derniere extrêmité, je lui tendis la main, le remerciai les yeux remplis de larmes, des preuves réiterées d'at-

tachement qu'il n'avoit cessé de me donner ; & le conjurai d'accepter, comme un gage de ma reconnoissance, ma succession qui consistoit en plusieurs diamans & pierres précieuses que je remis entre ses mains, & que j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter. Van-Haen resta une partie de la journée auprès de mon lit, à me consoler, à me servir, & à me témoigner l'excessive douleur que ma mort lui causeroit ; puis, avant que de me quitter, il appella mon hôte, sa femme, ses esclaves ; il leur dit que des affaires pressantes & indispensables l'obligeant de sortir tout au plus pour deux heures, il leur recommandoit de prendre le plus grand soin de moi, & de ne pas s'éloigner de mon lit.

Il me restoit à peine assez de connoissance pour entrevoir ce qui se passoit autour de moi : je n'avois ni la force de respirer, ni celle de faire le plus petit mouvement : Van-Haen n'étoit encore qu'à quelques pas de la maison que mon mal empira : je changeai à vue d'œil ; ma respiration devint plus laborieuse ; en un mot, je m'affoiblis si fort qu'on me crut à l'agonie, &

j'en essuyai toutes les horreurs, graces à l'usage barbare des Congos; car, comme ils sont persuadés que quand un homme meurt, son ame ne quitte cette vie languissante, misérable & remplie de peines, que pour passer dans une autre vie, douce, agréable & pleine de délices, ils croient fortement que c'est avancer son bonheur que de l'aider à quitter promptement cette prison de chair. Dans cette folle idée, quand quelqu'un est à l'agonie, on commence par l'étourdir à force de cris & de hurlemens poussés à ses oreilles; puis on s'efforce de hâter sa mort, en lui fermant la bouche & le nez pour l'empêcher de respirer; en lui donnant de vigoureux coups de poing sur la tête, en lui foulant la poitrine, & en le maltraitant de la plus cruelle manière. Je dois cette justice à mes charitables hôtes, qu'ils ne négligèrent rien pour me délivrer des peines de l'agonie, & me faire passer le plutôt qu'ils pourroient dans un état de bonheur. L'un me tenailloit les jambes & les cuisses; l'autre me serroit violemment le nez; un troisième s'efforçoit de remplir ma bouche d'étoupes, dans la vue de m'étouffer: les femmes de mon hôte en-

core plus devotes, frappoient à grands coups sur ma poitrine, & auroient infailliblement eu la gloire de faire incessamment déloger mon ame, si Van-Haen survenant & voyant ce pieux exercice, ne fût tombé sur mes bourreaux qu'il écarta à grands coups de bâton, croyant, ainsi qu'il me l'a dit ensuite, venger ma mort, plutôt que me mettre à l'abri des tourmens qu'ils me faisoient souffrir. Toutefois, par le plus imprévu des événemens, ce traitement affreux qui, en pleine santé, eût suffi pour me conduire aux portes du tombeau, sembla hâter mon retour vers la convalescence. J'avois eu en même tems à lutter contre les douleurs aigues d'une cruelle maladie, & contre les forces réunies de quatre ou cinq personnes qui s'étoient attachées à me faire expirer; & les efforts que la nature fit dans ce terrible moment pour se dégager, opéra la plus heureuse crise; en sorte que quoique très-foible, je sentis dès ce moment mes douleurs se rallentir, & la douce espérance renaître dans mon cœur.

Cependant la terrible ventouse qu'on m'avoit appliquée, & le combat que j'avois eu à soutenir le même jour, m'effrayoient tel-

lement, & me pénétroient d'une terreur si vive, que je conjurai Van-Haen de me faire transporter à l'instant même sur son bord. C'est bien mon intention, répondit l'officieux armateur : vous allez être satisfait ; mes affaires sont terminées ; rien ne m'arrêtoit plus dans ce pays barbare que votre état ; mais, comme vous, je pense que vous serez infiniment mieux sur mon vaisseau, en pleine mer, que dans cette ville dont l'air est pestiféré & les habitans maudits. Quoique très-foible encore & dangereusement malade, je fus donc transporté dès le soir même dans le vaisseau : le lendemain avant l'aurore nous descendîmes le Zaïre, & en très-peu de jours nous nous vîmes en pleine mer. L'air plus pur que je respirai, les attentions de Van-Haen & la force de mon tempérament eurent bientôt rétabli ma santé, & je continuai gaiement mon voyage, qui devoit cependant aboutir, comme je vais le raconter, à de tristes épreuves, à de fâcheuses aventures, à de cruels outrages de la part des hommes & du sort.

Fin de la premiere Partie.

LE MENDIANT BOITEUX, OU LES AVENTURES D'AMBROISE GWINETT,

BALAYEUR DU PAVÉ DE SPRING-GARDEN.

D'après des notes écrites de sa main.

PAR M. L. CASTILHON.

SECONDE PARTIE.



A BOUILLON,

AUX DÉPENS DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXX.

LE MENDIANT *BOITEUX*, OU LES *AVENTURES* D'AMBROISE GWINETT.

SECONDE PARTIE.

QUELQUE flatteur que fût pour moi l'attachement de Van-Haen, son amitié toujours officieuse ne m'en imposoit pas au point de m'abandonner sans reserve & sans inquiétude à ses soins empressés, à ses protestations. Je n'étois ni assez ingrat pour rester insensible aux services essentiels qu'il m'avoit rendus à Siam & à Banza San-Salvator, ni assez atrabilaire pour recevoir d'un air peu satisfait les preuves multipliées de tendresse vraiment fraternelle qu'il ne cessoit de me donner: mais il y avoit dans le caractère de Van-Haen une dureté naturelle, & dans son ame, une âpreté, une avarice, & des desirs d'usurpation qui me paroissoient tout-à-fait in-

conciliables avec l'aménité de ses manières & la générosité de ses procédés à mon égard. Car, je ne pouvois point me dissimuler que, moi seul excepté, tout le reste des hommes ne trouvoient dans Van-Haen qu'un ennemi toujours occupé des moyens de s'approprier leur bien, d'envahir leur fortune & de dévorer leur substance. Je ne concevois pas non plus comment il pouvoit se faire que le moins compatissant des êtres, exerçât pour moi seul les actes les plus héroïques de compassion, de bienfaisance, de zèle & d'humanité. Du reste, ma tranquillité n'étoit troublée que par le silence profond que Van-Haen, malgré toutes ses démonstrations de tendresse, gardoit au sujet d'un article sur lequel il m'importoit d'avoir quelqu'éclaircissement.

On se souvient qu'à Banza, croyant toucher à mon dernier moment, j'avois remis mes pierreries entre les mains de l'Armateur Hollandois. Il est vrai que mon intention avoit été de lui en céder l'entière propriété; mais cette espèce de legs universel ne devant avoir lieu que par ma mort, il me sembloit que ma convalescence rendoit tout-à-fait inutiles mes dernieres dispositions, ou du moins qu'elle en suspendoit

l'exécution. Cependant, depuis plus de trois mois que nous nous étions éloignés des côtes de Congo, & que ma ſanté rétablie me promettoit au moins une vie auſſi longue que celle de Van-Haen, preſque ſexagénaire, il me parloit continuellement de l'étendue de ſa reconnoiſſance, & jamais de me remettre les diamans qu'il avoit reçus. Cette étrange réſerve m'inquiétoit l'eſprit, ſans me donner cependant de violens ſoupçons : j'étois moins impatient que curieux de ſçavoir quelle étoit à ce ſujet la manière de penſer de mon cher légataire ; & j'aurois cru l'inſulter que de lui faire aucune ſorte de queſtion ſur cette matière ; quoiqu'au fond, il me tardât infiniment de ſçavoir plus poſitivement à quoi m'en tenir. Van-Haen, qui ſe douta peut-être de mes ſecretes penſées, prit lui-même le ſoin de me tirer d'inquiétude. Un jour qu'il m'avoit témoigné plus d'amitié qu'à l'ordinaire, & qu'il s'étoit montré plus attentif encore qu'il ne l'avoit été depuis que nous vivions enſemble » : Mon ami, me dit-il, ſur la fin de la journée, depuis que nous ſommes partis de Banza San-Salvator, il ne m'eſt point venu dans l'idée de vous parler des

diamants que vous m'avez confiés, & que je vous garde avec le zèle d'un véritable ami, la reconnoissance d'un obligé, & la fidelité d'un bon dépositaire. Je n'ai pas cru jusqu'à présent fort nécessaire de vous remettre ces effets, parce que, quelques précieux qu'ils soient, vous me connoissez assez pour les croire autant en sûreté entre mes mains que s'ils étoient dans les vôtres. Toutefois, il est tems qu'ils retournent à leur véritable maître, & qu'en vous le rendant, je m'acquitte avec vous. Je pense que nous sommes fort peu éloignés de la côte, & une fois débarqués l'un & l'autre, sçavons-nous si quelque évenément imprévu ne nous obligera point de nous séparer? Sçavons-nous quelles aventures nous attendent sur le rivage, & dans le continent où nous allons séjourner? Si ce cas arrivoit, j'en serois inconsolable; mais je serois désespéré, si le sort en nous séparant, me laissoit possesseur d'un bien qui ne m'appartient pas. Ainsi, quoiqu'il puisse arriver, j'ai résolu de ne plus différer à remplir mes engagemens, & de vous remettre ce soir, en présence de tous les officiers de mon vaisseau, le dépôt que vous avez confié à ma probité«.

Il y avoit tant de candeur & tant d'honnêteté dans le procédé de Van-Haen; il me parloit d'un ton si pénétré des malheurs qui peut-être nous éloigneroient l'un de l'autre; cette idée me paroissoit l'affecter si vivement, & elle répandoit tant d'amertume dans mon cœur, que, sans avoir la force de répondre, je me sentis les yeux baignés de larmes. Van-Haen plus triste encore, m'embrassa les yeux en pleurs, & après quelques momens de silence: » Quelle folie a nous, dit-il, de nous pénétrer de chagrin sur des craintes imaginaires, & de prévoir des accidens fâcheux, des malheurs, des désastres, possibles à la vérité, mais qui vraisemblablement n'arriveront jamais. Bannissons loin de nous ces inquiétantes pensées, & puisque le tems calme & les vents nous le permettent, ne nous occupons plus qu'à terminer gaiement notre navigation.

Cet homme avoit acquis un tel empire sur mon ame, que je ne songeai plus qu'à le distraire lui-même des idées chagrines qu'il m'avoit suggérées. Fidelle à ses promesses, il remplit dès le soir même ses engagemens; & afin de donner plus d'éclat à cet

acte de bonne foi, il invita tous ses officiers à une espèce de fête, à un repas aussi somptueux qu'il pouvoit l'être dans les circonstances où nous nous trouvions. Ce fut devant tous ces témoins que Van-Haen, après m'avoir donné les preuves les plus distinguées de considération, d'attachement & d'amitié, remit entre mes mains mes diamans, tels qu'il les avoit reçus à San-Salvator. Le repas fut agréable : Van-Haen se mit à raconter l'histoire de sa vie & des événemens qui s'étoient passés sous ses yeux, ou auxquels il avoit pris part; vie vraiment édifiante : car il prouva par les faits mêmes, que dès sa plus tendre enfance, chacun de ses momens avoit été marqué par quelque acte éclatant d'humanité, d'héroïsme, & sur-tout de générosité. Il parloit de lui-même avec tant de modestie; il s'énorgueillissoit si peu de ses grandes actions & de ses rares vertus, qu'il me parut, dans ce moment où Socrate lui-même eût eu bien de la peine à lutter contre l'amour-propre, infiniment au dessus de tout ce que l'on dit des plus sages philosophes & des saints les plus illustres. Son récit contenoit des faits si im-

posans, qu'aucun des convives n'osa suivre son exemple, & raconter ses aventures; ils l'écoutèrent avec admiration, & quand il eut terminé son récit, on lui prodigua des éloges qu'il parut souffrir impatiemment : &, par un nouveau trait de modestie, détournant la conversation : » Graces au ciel, dit-il, nous touchons presque au rivage, & nous ne craignons plus l'inconstance de la mer, ni la violence des vents; qu'avons-nous de mieux à faire qu'à consacrer le reste de la nuit au plaisir de la table ? C'est ainsi, mes amis, que j'ai constamment terminé mes cours maritimes. Attentif à prévoir tous les événemens, rien ne trouble, ne suspend, n'interrompt ma vigilance pendant le courses de la navigation : mais aussi-tôt que j'apperçois le port, & que je ne vois plus aucun obstacle qui puisse m'empêcher d'y aborder; dès ce moment, j'oublie & les soins que j'ai pris, & ceux que de nouveaux voyages m'obligeront de prendre encore. Partagez donc ma joie, puisque vous avez tous partagé mes fatigues, & noyons dans le vin le souvenir inquiétant des tempêtes essuyées, & la crainte des

dangers que le ſort nous réſerve peut-être.«

Nous applaudîmes tous à cette douce invitation, & nous paſſâmes à chanter & à boire une partie de la nuit. J'étois placé entre Van-Haen & ſon lieutenant ; ils ne diſcontinuoient pas de remplir mon verre, & je ne ceſſois point de le vuider. Peu fait à de pareils excès, je ſentis bientôt ma tête s'appéſantir, ma langue s'épaiſſit & mes mains avoient peine à ſoutenir la coupe : je voulus me lever, je chancelai, & je tombai ; le lieutenant officieux me releva, & me dit que le plus ſur moyen de me guérir étoit de boire encore ; je me laiſſai perſuader, & bus ſi largement, que je reſtai étendu près de la table, ſans ſentiment, & plongé dans la plus dégoûtante & la plus profonde ivreſſe.

J'ignore de quel manière Van-Haen ſoutint cette ſcène bachique ; mais à en juger par les ſuites, je ne doute point qu'il ne conſervât tout le ſang froid dont le fourbe avoit beſoin pour me tromper, & ce flegme imperturbable qui caractériſe les ſcélérats accoutumés au crime, & qui méditent une noire perfidie. Il n'étoit qu'environ minuit lorſque j'étois tombé dans

l'ivresse, & je ne m'éveillai que le lendemain à environ deux heures après midi: mais le lieu de la scène étoit tellement changé, que je crus dormir encore; & pendant quelques momens, je pris pour un songe fâcheux l'état où je me voyois, & les objets désespérans sur lesquels je portois mes regards. En effet, étendu sur une côte aride, à environ cinquante pas de la mer, quelques alimens à mes pieds, seul & isolé dans des lieux que je ne connoissois pas, & qui ne paroissoient habités ni par des hommes, ni par aucune espèce d'êtres vivans; environné de toutes parts d'un silence profond; ne sçachant comment je me trouvois dans cette solitude, ni les motifs de ceux qui m'y avoient abandonné, je doutai quelque tems de la réalité de ces tristes tableaux; mais après m'être assuré qu'ils n'étoient que trop existans, je me levai, j'allai sur le rivage; je portai ma vue sur la mer, & n'appercevant point le vaisseau de l'armateur Hollandois, je conçus contre lui de violens soupçons, & ces soupçons n'étoient que trop fondés; car cherchant dans mes poches mes pierres sur lesquelles je plaçois, avec tant de raisons, toutes mes

espérances, je n'y trouvai ni diamans, ni écrain, ni aucunes pierres précieuses; mais un billet qui renfermoit ces mots, tracés de la main même de mon respectable ami, de ce bienfaiteur généreux, de cet homme dont j'avois admiré jusqu'alors la candeur & le désintéressement, en un mot, du perfide Van-Haen. *Je me suis lassé de vous donner des avis : votre crédulité a mis ma patience à bout. Cependant, comme j'ai encore pour vous la plus forte amitié, j'espère que cette leçon vous sera plus utile que ne l'ont été mes conseils : profitez-en; je la crois propre à vous donner de l'expérience. Je vous laisse dans un pays qui ne peut manquer de plaire à votre ingénuité. Parcourez-le; vous pourrez y entrer en société avec des hommes dont le caractère bon & sans artifice, s'accordera merveilleusement avec le vôtre. Adieu; n'oubliez pas votre excellent ami, & votre unique légataire.* Van-Haen.

La lecture de ce billet me pénétra d'indignation contre le fourbe qui me l'adressoit; & l'horreur de ma situation me causa une telle douleur, que dans mon désespoir je m'avançai vers le rivage pour me précipiter & terminer par une prompte

mort, le cours trop long de mes malheurs & de mes triſtes aventures. Cependant, ſoit crainte, ſoit philoſophie, ou plutôt cette eſpèce d'attachement que j'eus toujours pour la vie, me retint au moment ou j'allois me jetter dans l'onde amère; & revenant ſur mes pas, je me mis à réfléchir ſur les dernières lignes du billet que j'avois ſous les yeux: puis, prenant une généreuſe résolution, je me déterminai à braver, quoiqu'il pût arriver, les caprices de la fortune, & à lutter contre les injures du ſort. Si les bienfaits de Van-Haen m'ont été ſi funeſtes, lorſque je lui ſuppoſois de la probité, me dis-je à moi-même, qui ſçait ſi maintenant que je n'ai que trop de raiſons de connoître ſa perfidie, le conſeil qu'il me donne, ne me ſera point utile? Quoi qu'il en ſoit, je le ſuivrai, & je ſupporterai, ſinon avec plaiſir, du moins avec un courage héroïque, le fardeau de la vie.

D'après ces réflexions, j'allai prendre le peu d'alimens que le traître Hollandois m'avoit laiſſés, & je m'enfonçai dans les terres, où je ne vis d'abord qu'un ſol moins aride & moins nu que celui de la côte,

mais tout aussi inculte. Je traversai ensuite quelques prairies, & j'apperçus de distance en distance, des champs qui me paroissoient cultivés, mais séparés les uns des autres, par des plaines négligées & couvertes de productions sauvages. J'entrai dans une forêt peu étendue, mais où je m'égarai. La nuit approchoit: je n'avois pas voulu, quelques heures auparavant, terminer ma carrière par une chûte volontaire dans la mer, & je frémis même de terreur, quand il me vint dans l'idée que les bêtes féroces qui peut-être abondoient dans cette contrée, feroient ce que, par effort de raison, je n'avois pas jugé à propos d'exécuter. Cette pensée ranima mes forces abattues, je me mis à parcourir tous les sentiers pratiqués ou non pratiqués de ce bois; je parvins à la fin à en sortir, & je tressaillis de joie en voyant dans l'éloignement, au pied d'une chaîne de rochers, quelques constructions en forme de cabanes, & qui me firent croire que c'étoit là le bourg, le hameau, le village ou la ville où se tenoient les habitans de ce pays. J'avancai vers ces habitations; mais comme j'en étois encore fort éloigné, & que la nuit qui commencoit

à s'épaissir, me fit craindre d'avoir pris pour des habitations humaines des cavernes pratiquées par la nature pour des lions & des ours, je délibérai quelque tems, incertain si j'irois jusques-là, ou si je ne ferois pas mieux de chercher dans la forêt même que je venois de quitter, un asyle inaccessible aux animaux féroces. Après beaucoup de réflexions, je pris hardiment le parti de tenter cette aventure, &, dussé-je trouver, au lieu d'hommes doux & compatissans, d'affreux antropophages, je préférai de servir de pâture à mes semblables, plutôt qu'à des vils animaux. Je me mis donc à pousser des cris perçans; je ne reçus d'abord aucune sorte de réponse; je redoublai, & dans le moment ou je désesperois du succès, j'apperçus à environ cinquante pas, venir à moi deux hommes, que la peur qui s'empara de mon ame, me fit prendre pour deux énormes géants, hauts au moins de vingt cinq ou trente pieds. Cette épouvantable vision me glaçant de frayeur, les appercevoir & m'enfuir fut pour moi la même chose : je me jettai dans d'épaisses brossailles qui bordoient le sentier où je marchois, & m'étendant à

terre, j'examinai plus attentivement ces deux hommes qui, considérés avec moins de terreur, perdirent à mes yeux dix-neuf pieds au moins de la taille gigantesque que ma peur leur avoit donnée. Il est vrai qu'ils avoient chacun environ six pieds de hauteur, & c'étoit plus encore qu'il n'en falloit pour me persuader que c'étoient deux antropophages. Ils s'approchèrent en silence, paroissant curieux de rencontrer celui dont les cris les avoient frappés. Ils étoient si près de moi, & ils cherchèrent si long-tems, que j'eus tout le loisir de les examiner, & cet examen ne fit d'abord que me confirmer dans ma premiere idée. Leur taille étoit très-élevée, & leur teint d'un olivâtre obscur; leurs vêtemens consistoient en une peau de bête sauvage attachée autour du cou, & qui ne couvrant que leurs épaules & une partie du dos, étoit liée autour des reins; un bonnet de peau d'agneau couvroit leur tête; ils avoient tout le reste du corps découvert, & ils s'appuyoient sur une espace de massue.

J'avoue que la nature ne m'a pas doué d'une rare intrépidité; mais en ma place peut-être de plus valeureux que moi eussent

sent éprouvé aussi quelques mouvemens de frayeur : la mienne fut extrême, j'en conviens de bonne foi ; & la conversation que ces deux sauvages lièrent, la vivacité de leurs gestes, la rudesse toute extraordinaire de leur langage, la singularité de leur manière de parler qui ressembloit plutôt à des gloussemens de coqs d'Inde qu'à des expressions humaines : tout cela m'épouventa au point que je me promis bien de ne pas me montrer. Mais les précautions que je prenois pour me cacher, & m'enfoncer sous les broussailles, décélèrent ma retraite. Les deux sauvages poussèrent en même-tems un cri de joie, & vinrent droit à moi ; ils ne tardèrent point à me découvrir, & malgré les efforts que je faisois pour me dérober à eux, l'un d'eux me prit par une jambe, & m'empêcha de m'enfoncer davantage, tandis que l'autre, après avoir écarté le ronces qui m'environnoient, & dont je n'avois pas senti les profondes piquures, tant ma peur étoit excessive, me prit doucement par les épaules, & me retira de cet asyle que j'avois tant de peine à quitter. Alors me croyant perdu, je me jettai aux pieds de ces deux

hommes, implorant leur miséricorde, par mes gestes qui sans doute étoient très-expressifs, & par mes pleurs, d'autant plus pathétiques, qu'ils n'avoient rien de faint. Les deux sauvages souriant de ma crainte, articulèrent quelques expressions, & me rassurant autant qu'il leur étoit possible, me passèrent doucement la main sur le visage, & prenant ensuite chacun une de mes mains qu'ils portèrent sur leur cœur, ils me montrèrent leurs habitations, & me firent comprendre par leurs gestes, que je n'avois rien à craindre, & que quand je serois parmi leurs compatriotes, dans le village qu'ils me désignoient, je connoîtrois combien mes allarmes étoient mal fondées.

Je n'étois rien moins que convaincu; mais ne pouvant mieux faire, je me rendis à leur invitation; j'affectai même, & vraisemblablement d'assez mauvaise grace, une assurance que mon ame vivement affectée démentoit intérieurement. Je les suivis; ils me menèrent dans une hutte plus grande que les autres, où nous fûmes reçus par un vieillard auquel mes deux guides parlèrent quelque tems: ils se retirèrent ensuite, & je restai seul avec le vieux.

sauvage qui, après m'avoir fort attentivement considéré, poussa quelques gloussemens. A ses cris, parut une vieille femme suivie d'une jeune personne d'environ dix-huit ou vingt ans; c'étoient la femme & la fille de mon hôte; la premiere fort laide, & l'autre presqu'aussi dégoûtante. Ces trois sauvages eurent un entretien d'environ un quart-d'heure, dont je compris que j'étois le sujet: car, sur ce que les deux femmes lui répondirent en me regardant, le vieillard se tourna vers moi, & porta sa main à ma bouche, & ensuite à la sienne comme s'il eût mangé: j'eus peu de peine à entendre ce qu'il desiroit de sçavoir; & pour répondre à sa politesse, je tirai un morceau de pain de ma poche, je le portai à mes levres, & branlant la tête, je le remis dans ma poche, pour lui faire comprendre que je n'avois aucun besoin de manger. Il parut satisfait de mon intelligence, fit signe aux deux femmes de se retirer, & me montrant une natte de jonc sur laquelle étoit étendue une peau de lion, il me fit signe de me coucher & de dormir paisiblement. J'étois très-fatigué, & à l'instant même, je me jettai sur ce lit, où je n'eus garde

de dormir, tant j'étois inquiet ſur les ſuites de cette aventure, & impatient de connoître les hommes qui formoient la ſociété dans laquelle j'allois vivre.

Le lendemain au point du jour, je ne m'éveillai point, attendu que le ſommeil n'avoit point encore interrompu le cours de mes réflexions; mais je me levai; & toute la famille ſauvage dormant encore, je me raſſis ſur mon lit, & j'y attendis le réveil du vieillard qui dormoit profondément à quelques pas de moi. Son ſommeil fut prolongé juſques à environ dix heures avant midi; alors il s'éveilla, & la premiere choſe qu'il fit en ſe levant, fut de venir à moi: il me parut ſurpris de me trouver debout de ſi bonne heure, & après quelques geſtes affectueux, il me fit ſigne de le ſuivre, ouvrit la porte de ſa cabane, & quand nous fûmes dehors, il commença le cours de ſes inſtructions; car c'étoit lui qui avoit été chargé de m'apprendre la langue de ſa nation. Toute la difficulté conſiſte à prononcer les ſons extraordinaires qui la compoſent, & qui n'ont rien de commun avec ceux d'aucune langue connue, la prononciation dépen-

dant uniquement de certains chocs de la langue contre le palais, & de certaines vibrations ou inflexions si étranges, qu'on a toutes les peines du monde à les imiter. Du reste, cette langue, de même que celle de toutes les nations sauvages, se réduit à un nombre très-peu considérable d'expressions, & qui, suivant la manière de les prononcer plus ou moins rapidement, avec plus ou moins d'inflexion, signifient mille diverses choses. La méthode de mon instructeur fut très-simple; il me montroit, en les nommant, les différens objets qui s'offroient à nos regards, & me faisoit répéter chaque expression, en désignant de la main l'objet exprimé, comme le ciel, la terre, les arbres, les cabanes, le soleil, la lune, le feu, la tête, &c. Je ne parvins qu'avec beaucoup de difficulté à prononcer, ou plutôt à glousser assez distinctement pour me faire entendre; mais cet obstacle une fois surmonté, j'épuisai bientôt tous les termes de ce rude & bizarre langage.

Pendant tous les cours de mon instruction, je ne vis que mon instructeur, & ne conferai qu'avec lui, sa vieille femme

& sa fille qui avoient mille attentions pour moi, la dernière sur-tout, à la figure de laquelle j'avois bien de la peine à m'accoutumer, & qui s'accoutuma si bien avec moi, qu'au bout de quelques jours, elle ne vouloit plus ni me quitter, ni souffrir que je m'éloignasse d'elle. Cependant, lorsque le bon vieillard me jugea assez instruit & en état d'entrer en société avec ses compatriotes, il leur fit sçavoir qu'ils étoient libres de venir me voir, & que je serois enchanté de faire amitié avec eux. Mais avant que de me produire, & me croyant assez éclairé pour entendre ce qui lui restoit à me dire, & ce qu'il m'importoit si fort de connoître, il m'apprit que dans mon désastre j'avois eu le bonheur d'avoir été abandonné sur la côte des Hottentots, & que c'étoit là le nom sous lequel sa nation s'étoit désignée dans tous le tems. » Je sçais, me dit-il, que beaucoup d'habitans de l'autre côté du grand lac, ou de la mer, qui n'ont vécu que peu de tems parmi-nous, & que quelques-uns des nôtres ont suivi dans leur pays, nous confondent avec les Caffres, dont nous abhorrons les mœurs, les coutumes, les usages, & qui n'eurent

jamais rien de commun avec nous : mais c'est là une très-grande erreur, & cette erreur nous afflige, parce qu'elle nous est injurieuse. Nous différons autant de ces peuples sanguinaires & féroces, par notre caractère doux & paisible, que nous en différons par notre langue, qui n'a aucune sorte de ressemblance avec la leur. Le peuple Hottentot est beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit dans vos climats ; il est divisé en plusieurs hordes ou tribus, qui forment autant de nations, toutes unies par les liens de l'amitié, & par les noeuds d'une concorde vraiment fraternelle ; tels sont les Gassemans, les Kochuquis, les Sussaquas, les Odiquas, les Chrigriquas, les Namaquas, les Attaquas, les Koopmans, les Hassaquas, les Souquias, les Dunquas, les Dimaquas, les Gauriquas, les Honturiquas, les Chumtoncris, & les Heykoms. Quoique séparées les unes des autres par des plaines & des déserts immenses ces divers tribus sont toutes Hottentotes, ont le même caractère, ainsi que les mêmes coutumes & les mêmes usages. Une fois adopté par nous, tu le seras également par toutes ces hordes

qui te regarderont comme un de leurs enfans. Mais pour être jugé digne de cet honneur que nous n'accordons point indistinctement à tous ceux qui en seroient ambitieux, tu dois le mériter par quelque service important rendu à la patrie, soit en te signalant dans les combats contre nos ennemis, par quelque action d'éclat, soit actuellement, que le soleil de paix luit depuis long-tems sur nous, en terrassant par ton adresse ou par la force de ton bras, quelque bête féroce dont tu nous apporteras la tête. Ce sera pour lors, mon ami, que la nation entière chantera ta victoire & te proclamera héros; mais comme je soupçonne que tu n'as point encore assez d'expérience pour te commettre seul dans l'épaisseur de nos forêts, & y aller provoquer au combat un tigre ou un lion, exerce-toi sous les yeux, & par l'exemple des plus braves d'entre nos jeunes Hottentots; suis-les à la chasse; mérite leur estime; gagne leur amitié, tu obtiendras la mienne. Déja je me suis apperçu que ma fille t'est chère, & j'ai lu dans ses yeux attendris que tu es l'homme que son cœur choisiroit volontiers pour époux. Puisse-je voir

vos vœux satisfaits ! Il ne tiendra qu'à toi & aux éloges que tu mériteras de tes nouveaux concitoyens, de te voir servir par ma fille, & de t'unir à elle par les nœuds d'une étroite alliance «.

Ces propositions étoient sans doute bien flatteuses pour moi, quoique la vérité fût que j'étois, on ne peut pas plus, éloigné d'avoir de l'amour pour cette jeune Hottentote. Cependant je reçus les conseils & les promesses du bon vieillard avec autant de reconnoissance que si j'eusse en effet été fortement amoureux. Dégoûté, comme j'avois tant de raisons de l'être, de la société des hommes civilisés, je me faisois une délicieuse idée du calme dont je jouirois chez ce peuple honnête & sauvage ; & la douceur du caractère de la fille de mon hôte me promettoit des jours si paisibles, si fortunés, que je ne balançai point à accepter avec empressement l'union qui m'étoit offerte. Il n'y avoit qu'une chose qui ternissoit un peu la beauté des images que me présentoit la vie Hottentote que je me proposois d'embrasser : c'étoit le moyen qui m'étoit indiqué pour mériter les titres & les droits de citoyen du *Krall* ou

village duquel je desirois de ne jamais sortir. Ces moyens, quelque simples qu'ils fussent, me paroissoient de la plus invincible difficulté : car, naturellement très-pacifique ; & même un peu timide, j'abhorrois trop la guerre & les dangers des combats, pour que je pusse prétendre à aucune sorte de gloire militaire ; & très-assurément je n'étois point du tout disposé à aller mesurer mes forces contre celles d'un lion, ou contre l'insatiable férocité d'un tigre. L'idée seule de ce moyen d'acquérir de la gloire me faisoit frissonner : j'eus cependant assez d'empire sur ma poltronerie naturelle pour la cacher aux yeux de mon Mentor, & je lui répondis que je ne demandois pas mieux que de faire mes preuves, & de trouver quelqu'occasion de signaler ma force, mon patriotisme & mon ntrépidité.

Dès ce jour même, nous allâmes, mon pere adoptif & moi visiter, les uns après les autres, tous les Hottentots du village. Sur le compte que mon instructeur leur avoit rendu de mon zèle pour la nation, de la douceur de mon caractère & de mes bonnes qualités, je fus reçu dans chaque

hutte avec beaucoup de diſtinction, & mes nouveaux compatriotes me parurent ſurtout très-ſatisfaits de mes progrès dans l'intelligence du langage nationale. Les jeunes Hottentots, afin de ſéconder l'ardente ambition qu'ils me ſuppoſoient d'être ſolemnellement adopté, ne s'occupèrent plus que des moyens de me faire trouver une occaſion propre à exercer mon courage. Dans cette vue, ils formèrent chaque jour pendant près de trois mois, des parties de chaſſe plus pénibles les unes que les autres, & ils avoient grand ſoin de me confier les poſtes les plus dangereux ; enſorte qu'il n'eût tenu qu'à moi de périr glorieuſement, ou de m'illuſtrer par l'éclat d'une action héroïque, ſi la crainte du danger & l'amour de la vie, plus fort en moi que le deſir de la célébrité n'euſſent veillé à ma conſervation, & écarté avec adreſſe & ſans affectation, tout ce qui eût pu arriver à mon individu, ou déceler l'excès de ma timidité. Comme on m'avoit inſtruit des ſignes & du bruit auxquels je pourrois reconnoître les approches des bêtes féroces, & la direction de leur courſe, je me ſervois avec adreſſe de cette utile connoiſſance

pour ne pas gêner leur paſſage : enſuite je lançois vigoureuſement en l'air toutes mes fleches, & réjoignant mes braves compagnons de chaſſe, je faiſois des récits effrayans des dangers que j'avois couru, de la fureur des animaux que j'avois bleſſés, & qui avoient emporté avec eux mes fleches profondement enfoncées dans leurs corps, & je terminois ma narration par des plaintes amères contre l'injuſte rigueur de la fortune, qui ſembloit s'attacher à me dérober le fruit de ma valeur. Ce menſonge innocent, & pour moi très-néceſſaire, me réuſſit aupoint, que ſur mon propre témoignage, on me regardoit comme l'un des plus intrépides héros, non-ſeulement du Krall que j'habitois, mais de toutes les contrées voiſines.

Pendant que j'abuſois ainſi de la crédulité de mes concitoyens, j'obſervois attentivement leurs mœurs & leurs coutumes, que j'avois tant d'intérêt à connoître, puiſqu'il me paroiſſoit décidé que c'étoit parmi eux que j'allois me fixer. Je me contenterai de rendre compte ici de quelques-unes de mes obſervations ſur les mœurs Hottentotes, moitié ſauvages & moitié policées;

je ne donnerai non plus qu'une legère idée de leurs coutumes, quelques-unes remplies de ſageſſe & d'humanité, & quelques autres d'une barbarie révoltante, & d'une abſurdité tout-à-fait inconcevable. Ils prennent, par exemple, un ſoin tout particulier d'accoutumer les enfans à la plus dégoûtante mal-propreté; & cette habitude devient ſi forte en eux, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, d'hommes plus ſales, ni qui ſe plaiſent tant à l'être. Ils ſont dans l'uſage de hâter l'accouchement de leurs femmes, par le moyen d'une forte & ennivrante décoction de tabac & de lait. A peine elles ſont délivrées, qu'ils frottent les nouveaux nés de fiente de vache; immédiatement après cette premiere opération, on les lave avec du jus de figues, & lorſqu'on les a laiſſés pendant une ou deux heures expoſés aux rayons du ſoleil, afin que leur corps s'imprègne de cette liqueur, on les oint de graiſſe mêlée avec de la terre. C'eſt à la ſuite de cette préparation que le pere, ou à ſon défaut, la mere donne au nouveau né le nom de l'animal qu'elle aime le plus, par exemple, celui de cheval, de lion, de brebis, d'âne, de mulet &c. Auſſi-tôt

qu'un enfant est ſevré, on lui apprend à fumer, & on le forme à l'exercice de la chaſſe. En Europe, l'on eſt dans l'uſage de prendre le plus grand ſoin pour donner aux enfans une bonne conformation, & il eſt ordinaire de voir les moyens qu'on emploie dans cette vue, produire des effets contraires & des hommes difformes, par cela même qu'on s'eſt trop attaché à les former dans leur enfance. Parmi les Hottentots, on ne connoit ni boiteux, ni boſſus; & cependant, quoiqu'il n'y ait point ſur la terre de pays où les enfans ſoient auſſi négligés, les Hottentots ſont tous d'une taille élevée, droits & bienfaits : ils ont communements ſix pieds de haut; mais les femmes, dont l'enfance eſt encore plus negligée ſont toutes beaucoup plus petites & ont les pieds plus délicats. La fille de mon hôte, celle qui m'étoit deſtinée, avoit cinq pieds deux ou trois pouces, & quoique prodigieuſement laide relativement aux Européennes, c'étoit ſans contredit la plus belle fille du village. C'eſt encore à cette éducation dure & toute ſauvage, que l'on doit rapporter la vigueur des Hottentots, qui ne ſont guère ſujets aux maladies, &

qui vivent fort long-tems ſans éprouver les foibleſſes de la décrépitude. Leur ſanté eſt ſi robuſte, qu'elle reſiſte à l'accablante oiſiveté dans laquelle ils aiment à croupir : car l'amour de l'inaction eſt la paſſion dominante des Hottentots : ce ſont les hommes les plus pareſſeux de l'univers : ils n'ont pas ſeulement le courage de ſe couper les ongles ; & ne veulent pas même ſe donner la peine de réfléchir. Suivant eux, penſer c'eſt travailler, & le travail, quelque léger qu'il ſoit, eſt le fléau de la vie : auſſi paſſent-ils les trois quarts de leurs jours dans une inertie totale, dans un état de ſtupeur étonnant. Malgré cette inaction habituelle, les Hottentots ſont, quand les circonſtances l'exigent, d'une activité ſinguliere ; ils dévancent à la courſe le cheval le plus rapide. Infatigables à la guerre, intrépides dans le combat, ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe de leur arc, lancent des pierres, & leurs rackums ou bâtons, avec tant de dextérité, qu'il eſt rare qu'ils manquent le but qu'ils ſe ſont propoſés de frapper. Vainqueurs inexorables, ils maſſacrent impitoyablement leurs ennemis vaincus, & portent le ravage &

la destruction jusqu'au dernier excès de la fureur & de la rage. Mais leur vengeance une fois satisfaite, ils reviennent à leur douceur naturelle & à la bienfaisance de leur caractère. C'est un spectacle vraiment intéressant que celui de l'amitié qui les unit entr'eux, de leur affection mutuelle, de leur hospitalité, de la compassion qu'ils montrent pour les malheureux, & sur-tout envers les étrangers : en un mot, on auroit de la peine à trouver chez bien des nations policées autant de bon sens naturel, d'équité, de pudeur, qu'il y en a parmi eux.

Ces qualités sont respectables sans doute, & les Hottentots les possedent au degré le le plus éminent : c'est dommage qu'elles soient ternies par des usages absurdes & des coutumes barbares, inhumaines, qu'ils ne suivent & ne respectent que parce que leurs peres les ont constamment observées. Suivant l'une des plus atroces de ces coutumes, si une Hottentote accouche de deux jumaux mâles, ou d'un garçon & d'une fille, & que les parens étant riches, elle déclare n'avoir point assez de lait pour les nourrir, ou qu'étant pauvre, elle certifie ne pouvoir

pouvoir les élever ; alors tous les hommes du village s'assemblent, donnent la permission de prendre le plus laid ou le plus mal-fait des deux enfans, & de l'enterrer vif, ou de l'exposer sur un arbre aux bêtes féroces ou aux animaux de proie ; & cette affreuse délibération est exécutée à l'instant. La coutume où ils sont d'exposer également les vieillards, lorsqu'ils sont parvenu à la décrépitude & hors d'état d'agir, n'est pas moins révoltante. Un vieux Hottentot, ancien chef de la nation, habitant du village qui m'avoit adopté, & voisin de mon hôte, étant parvenu aux jours les plus avancés, son plus proche parent mâle & son héritier, au défaut d'enfans, fit assembler tous les hommes du Krall, & leur communiqua de sang froid & fort gravement le dessein où il étoit de se défaire de ce vieillard, dont il nous décrivit le malheureux état ; car j'étois un des délibérans, & c'étoit-là la premiere assemblée à laquelle on m'eût permis d'assister. Après avoir parlé des infirmités de son vieux parent, le jeune Hottentot nous pria d'ordonner qu'il fut sequestré. Cette demande ne souffrit aucune sorte de difficulté ; elle fut

accordée, & le jour de la ſequeſtration fixé au ſurlendemain. La nuit qui précéda le jour déſigné fut à peine écoulée, que le jeune Hottentot, parent & héritier du vieillard qu'on alloit expoſer, vint de cabane en cabane, nous prier tous les uns après les autres, de nous rendre chez lui: nous le ſuivîmes, & après qu'il nous eut abondamment régalés, il nous préſenta le vieillard, qui nous remercia de l'honneur que nous voulions lui faire de l'accompagner dans ſa retraite : enſuite, tous les convives ayant pris congé de lui, ſon parent l'aida à ſe placer ſur un bœuf de monture ; & armés de nos fleches nous le conduiſîmes gaiement à une hutte nouvellement conſtruite au fond d'un vallon écarté. On eut ſoin de mettre à ſa portée quelques proviſions, trois fleches empoiſonnées, & quelques pots remplis d'eau ; après quoi tous les Hottentots ſe retirèrent plus promptement encore qu'ils n'étoient venus, & l'abandonnèrent, s'embarraſſant fort peu qu'il pérît de vieilleſſe, de faim, ou qu'il fût dévoré par les bêtes ſauvages.

A cet uſage près, qui, à la vérité, paroît fort inhumain, les vieillards Hottentots

jouissent de plus de considération que l'on n'en eut jadis à Sparte même pour la vieillesse. Respectés de leurs compatriotes, c'est eux que l'on consulte, que l'on écoute avec la plus religieuse vénération; c'est à eux, sans distinction de rang ni de naissance qu'appartiennent de droit les places les plus distinguées, soit dans les assemblées publiques, soit dans les fêtes & les repas particuliers. Il n'en est pas de même à l'égard des femmes Hottentotes, dont la condition est au contraire fort malheureuse. Abandonnées par leur maris aussi-tôt qu'elles commencent à vieillir, méprisées par les jeunes gens, en butte à leurs injures; elles sont encore exposées aux mauvais traitemens que leurs propres enfans leur font essuyer, aussi-tôt qu'ils ont atteint l'âge auquel ils sont reçus au nombre des hommes : dès ce moment ils peuvent outrager & battre impunément leurs meres. C'est encore un usage fort ancien chez ce peuple, & très-scrupuleusement observé, de retrancher les testicules aux mâles, soit qu'ils croient que les enfans auxquels ils font subir cette cruelle opération en deviendront plus agiles, soit pour les empê-

cher, comme ils le difent, de produire des jumeaux. La loi des Hottentots eft fi févère à cet égard, que fi quelqu'un d'entr'eux négligeoit d'exercer cette mutilation fur fes enfans, il fouleveroit contre lui tous fes compatriotes, & rifqueroit beaucoup d'être inexorablement mis à mort.

L'efprit plein de réflexions que me fuggeroient ces ufages, & l'ame pénétrée de triftefle fur le fort du malheureux vieillard que je venois d'accompagner dans la vallée folitaire, je repris le chemin du village, & profondément enfoncé dans mes fombres méditations, je m'éloignai fans m'en appercevoir du refte du cortège ; & prenant par erreur une route différente, je m'engageai dans des bruyeres, où bientôt je fus très-furpris de me trouver feul & égaré au point que je ne fçavois plus ni ce qu'étoient devenus les Hottentots que je fuivois, ni comment je pourrois retrouver la route du village. J'étois dans cette incertitude, lorfqu'un objet inattendu me jetta dans un embarras bien plus cruel ; je marchois rapidement dans un fentier dont je cherchois l'iffue, lorfqu'un horrible léopard étendu au milieu de ce fentier s'of-

frit à mes regards, & glaça mon ame d'effroi. Pétrifié à cette rencontre inopinée, je jettai un cri perçant, & m'enfuis au plus vîte, me croyant encore plus rapidement poursuivi par le monstre. La peur qui m'agitoit, ne me permettant pas d'observer fort exactement les lieux où je passois, ni l'épaisseur des ronces qui embarrassoient ma route, je me sentis arrêté par mes vêtemens, & ne doutant point que ce ne fût le léopard qui s'élançoit sur moi & qui alloit me dévorer, je me mis à crier de toutes mes forces, & je croyois déja sentir la dent cruelle de la bête féroce ; mais, à la fin, la douleur n'augmentant point, & ne concevant pas ce qui pouvoit suspendre la fureur du léopard, je pris sur ma terreur de regarder derrière moi, & je fus agréablement surpris de me voir arrêté par une forte ronce dont les piquantes épines étoient fortement enfoncées dans mon dos. J'en fus quitte pour quelques légères égratignures, & cet éclaircissement me donnant un peu d'assurance, j'osai prendre l'audacieuse résolution de diriger mes pas vers l'objet de ma crainte. J'avoue que ce ne fut qu'en frémissant que je tentai cette périlleuse en-

trepriſe ; mais je l'exécutai avec tant de prudence, qu'il n'étoit guère poſſible que je fuſſe ſurpris par mon formidable ennemi. A meſure que j'avancois, je redoublois de vigilance & de précaution. J'apperçus une ſeconde fois le léopard qui n'avoit point changé d'attitude ; mais ſa tranquillité apparente n'empêcha point que ſon aſpect ne fît ſur mon ame la même impreſſion de terreur que j'avois éprouvée quelques momens auparavant. Mon premier mouvement fut la fuite : mais à force d'inſulter moi-même à ma poltronnerie, je parvins à me raſſurer, & la honte que j'eus de ma lâcheté fut telle, que je revins pour la troiſième fois vers la bête féroce. Quelques efforts pourtant que j'euſſe faits pour exciter ma valeur, elle ne l'étoit pas au point de me précipiter en téméraire au milieu du danger. Cet acte d'héroïſme me paroiſſoit fort inutile, & pour ne rien haſarder, je crus devoir m'arrêter à une diſtance aſſez conſidérable pour me raſſurer ſur les événemens. Je reſtai là quelques inſtans à obſerver le léopard dont l'inaction totale enhardit tellement mon courage, qu'après avoir examiné derrière moi,

& ne voyant aucun obstacle qui pût retarder ou gêner ma retraite, supposé qu'elle fût nécessaire, je jettai de grands cris; ils ne firent aucune sensation sur la bête féroce qui restoit toujours dans la même situation. Cette immobilité me paroissant fort extraordinaire, j'allai vers le monstre, toujours avec beaucoup de précaution, & faisant un long détour; je me plaçai à une distance égale du côté opposé. Je ne l'avois considéré jusqu'alors que par le dos; mais le nouveau point de vue sous lequel je l'observai, m'éclaira sur la véritable cause de cette tranquillité qui m'avoit tant surpris. Ce léopard n'avoit eu garde de se mouvoir, attendu qu'il étoit mort, comme le dénotoit une fleche qui lui avoit percé le cœur, & qui y étoit restée. Tranquillisé par cette découverte, j'approchai à différentes reprises, mon arc tendu, & prêt à lancer une flêche au plus léger mouvement de l'animal, qui vraisemblablement étoit expiré il y avoit plusieurs heures, & qui ne conservoit aucun reste de chaleur. Quand je me fus bien convaincu de son état, je mis courageusement le sabre à la main, & je coupai la tête de la bête

féroce. Enorgueilli de ce triomphe, & chargé de ces honorables dépouilles, je poursuivis ma route. Pour comble de bonne fortune, avant que d'arriver au Krall, je rejoignis une troupe de jeunes Hottentots avec lesquels j'étois parti le matin. Mes mains ensanglantées, cette tête de léopard que je portois à la pointe de mon sabre, la joie intérieure qui m'animoit, les témoins de ma victoire, & la certitude où j'étois de n'avoir été vu de personne pendant mon action héroïque; toutes ces circonstances me donnoient un air de bravoure & de triomphe qui en imposa au point que je fus reçu au bruit des applaudissemens & des acclamations. Je n'attendis point que l'on m'interrogeât sur les détails de mon combat; je mêlai dans le compte que je rendis de ma victoire des circonstances si terribles & si glorieuses pour moi, qu'il n'y eut aucun de mes compatriotes qui ne me cédât l'honneur de la bravoure & de l'intrépidité.
La Déesse à la double trompette, l'éclatante renommée avoit déja porté la nouvelle de mon triomphe de cabane en cabane dans toute l'étendue du Krall. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous les habitans se hâ-

térent de venir au devant de moi. Plus empressé que ses concitoyens, & prenant à ma gloire un plus vif intérêt, mon hôte qui les dévançoit tous, fut le premier à m'embrasser, & me serrant dans ses bras, le cœur rempli de joie & les yeux humides de larmes : » O mon fils, me dit-il, tu combles tous mes vœux ; la nation impatiente de remplir les dernieres cérémonies de ton adoption, n'attendoit plus pour te compter au nombre des plus braves Hottentots, que cette preuve de courage, de force & d'héroïsme. Viens dans ma cabane, ô mon fils, viens oublier dans les douceurs du repos l'excès de tes fatigues, entendre les éloges consacrés à ta valeur, & te disposer à recevoir l'honneur du titre glorieux de héros & d'invincible défenseur de la patrie ; titre illustre, dont le chef de nos prêtres viendra te décorer de la part de nos Dieux «. Je ne sçais, répondis-je, ni ce que c'est que la coutume Hottentote dont vous me parlez, ni comment je dois me conduire pour recevoir dignement l'honneur de ce glorieux titre. Instruisez-moi, mon pere, & apprenez-moi ce que j'ai à faire pour remplir décemment cette auguste cérémonie. » Suis-

moi, répartit mon officieux Mentor ; déja je te regarde comme l'époux de ma fille, & j'ai presqu'autant d'intérêt que toi-même à te voir bientôt revêtu de la dignité distinguée à laquelle tes hauts faits vont t'élever. Tout consiste, ajouta-t-il, lorsque nous fûmes arrivés dans sa cabane, à garder un noble silence, quelques louanges qu'on te donne, & quelques flatteuses que soient les marques de distinction que le chef de nos prêtres daignera t'accorder. Parmi-nous, le titre de héros n'est jamais profané, & ce n'est qu'après les preuves les plus fortes & les plus évidentes que la nation le donne. Lorsqu'un généreux Hottentot a eu l'audace d'attaquer seul une bête féroce, & la gloire de la terrasser, il est élevé au rang des héros du premier ordre. Pour se montrer digne de cette auguste récompense, aussitôt qu'il est de retour de cette périlleuse entreprise, il se retire dans sa hutte, se place au centre, s'accroupit, & attend la visite du chef de nos *Suris*, qui, envoyé de la part des Dieux & de la nation, vient le féliciter de son exploit héroïque, & l'avertir que le peuple assemblé l'attend pour lui rendre les honneurs presque divins,

accordés à ſon courage par la reconnoiſſance nationale «.

Tout cela me parut facile à obſerver, je m'étendis au milieu de la hutte, & dès le lendemain, vers les dix heures du matin, un vieillard, chef des prêtres Hottentots, vint me préſenter les hommages de tous les habitans du Krall, & me remercier du ſervice ſignalé que mon invincible courage leur avoit rendu la veille, en faiſant expirer ſous mes coups le plus formidable ennemi des troupeaux & des hommes. Tous nos concitoyens, ajouta-t-il, attendent la préſence de leur généreux défenſeur pour faire éclater les tranſports de leur reconnoiſſance; hâte-toi, guerrier magnanime, viens recevoir le prix dû à tes héroïques exploits. A ces mots je me levai, & conformément aux inſtructions de mon hôte, je ſuivis d'un air fier le vieux député, qui me conduiſit ſur la place publique au milieu du village. Là, je m'aſſis à la manière des Turcs, les jambes croiſées, les mains ſur la poitrine, & les yeux fixés ſur la tête du Léopard placée devant moi. Tous les Hottentots du Krall ſe rangèrent dans la même attitude autour de moi, formant un

cercle dont j'occupois le centre. Après quelques acclamations suivies d'un moment de silence, le même chef des prêtres qui étoit venu dans ma cabane, me harangua au nom de la nation, se leva du milieu de l'assemblée, vint vers moi, fit trois profondes révérences, détacha sa ceinture, & tournant gravement autour de mon héroïque figure, m'arrosa fort abondamment de son urine, depuis la tête jusqu'aux pieds. Je n'avois aucune sorte de connoissance de cette cérémonie, & recevant fort mal cette aspersion que les Hottentots regardent comme la plus sublime & la plus énorgueillissante des distinctions, je me levai fort en colère, & je me disposois à déconcerter par de vigoureux coups de poing la gravité du prêtre, lorsque mon instructeur se doutant de mes dispositions, se hâta de venir à moi, & de m'avertir de contenir ma sensibilité : » Tu te perds, me dit-il, le vénérable chef de nos Suris te traite comme nos idoles, il te rend les honneurs divins ; rends-lui graces de l'urine sacrée qu'il vient de répandre sur toi : attends avec tranquillité la fin de la cérémonie ; il y va de ta tête. Cet avis & l'étonnement dans lequel

la vivacité de mes mouvemens avoit jetté les Hottentots, suspendirent la fureur qu'avoit excité dans mon ame cette aspersion, dégoûtante à la vérité, mais qui n'étoit, suivant la coutume du pays, rien moins qu'injurieuse. Ainsi au lieu de me jetter sur le chef des Suris, comme j'en avois eu l'intention, je feignis de ne m'être levé que pour lui témoigner plus décemment l'excès de ma reconnoissance, & après m'être profondément incliné devant lui, je me rassis : deux Hottentots apportèrent avec beaucoup de gravité le calumet : ils le remirent au Suri, qui l'ayant rempli de tabac, y mit le feu, alla s'asseoir au milieu de l'assemblée, tira deux ou trois gorgées de fumée, & remit la pipe à son voisin; celui-ci fit de même, & le calumet passant de bouche en bouche, fit le tour du cercle jusqu'à ce que le tabac fut consumé. Alors le prêtre reprit le calumet, & le sécouant au dessus de ma tête, répandit sur mon corps la cendre qu'il renfermoit. A ce signal, l'assemblée poussa trois acclamations, & chacun se levant, ils vinrent tous, les uns après les autres m'embrasser, & me félicitèrent de l'honneur que j'avois reçu.

La cérémonie terminée, je fus ramené en triomphe dans ma cabane, où pendant trois jours entiers, je fus régalé aux dépens du village, des meilleures viandes du pays. Durant ces trois jours de fête, mon vieux hôte & sa fille ne me quittèrent pas, le pere assis à côté de moi, & la fille fort empressée à me servir.

Sur la fin du troisième jour, le bon vieillard ayant rassemblé ses parens, ses voisins & ses amis, fit avancer sa fille, & après lui avoir ordonné de se prosterner à mes pieds, il leur parla ainsi : » Mes chers concitoyens, celui que vous avez cru digne d'être compté au nombre des enfans de la patrie, celui dont vous avez récompensé la valeur, le destructeur du léopard, l'ami des Hottentots & le défenseur de nos loix, desire de s'unir encore plus étroitement avec nous ; il veut être le mari de ma fille, ma fille veut être son épouse ; je le souhaite, j'y consens ; approuvez-vous que ce mariage s'accomplisse demain « ? Tous les convives applaudirent au choix du bon vieillard : je relevai sa fille qui m'embrassa, & porta le baiser d'union à l'assemblée ; & il fut décidé que tous les

habitans du Krall seroient convoqués pour le lendemain au lever du soleil.

Si le sort m'eût fait naître parmi les Hottentots, peut-être l'impatience de la fille de mon hôte eût été plus ardemment secondée par mes voeux : car la vérité est qu'elle desiroit plus vivement d'être ma femme que je ne souhaitois d'être son époux: elle m'inspiroit même, ainsi que ses compagnes, un dégoût peu propre à me mettre en état de répondre à ses amoureux desirs : sa figure presque hideuse, le moyen qu'elle prenoit, suivant l'usage national, pour s'embellir, la puanteur que la graisse corrompue dont elle s'oignoit exhaloit de tout son corps ; enfin, son excessive malpropreté ne me rendoit rien moins qu'attentif & plus pressant : mais par malheur j'avois promis à son pere de devenir son gendre, & dans la triste situation où la fortune m'avoit réduit, je n'avois rien de mieux à faire.

Le lendemain au point du jour je fus réveillé en sursaut par un effroyable tumulte causé par une foule de Hottentots qui remplissoient la cabane, & auxquels répondoit par des cris & des chants, une

multitude assemblée devant la hutte. J'avois tellement oublié l'engagement que j'avois contracté la veille, que j'aurois eu bien de la peine à deviner le motif de cette bruyante fête, si ma jeune Hottentote qui ce jour-là me parut infiniment plus effroyable qu'à l'ordinaire, ne fût venue, conduite par son pere, se placer à mes pieds sur la natte qui me servoit de lit. Je me levai fort précipitemment. Plusieurs jeunes gens apportèrent de grandes chaudieres remplies de graisse de mouton recemment fondue; ils se retirèrent, & douze jeunes filles apportèrent à leur tour des vases de terre remplis de terre rouge détrempée. Alors toute la compagnie, hommes & femmes, moi seul & ma femme exceptés, se dépouillèrent, & pendant que les hommes s'oignoient tout le corps de graisses, les femmes se barbouilloient le front, les joues, le menton, le sein & le dos de cette terre rouge, ce qui, contre leur intention, les rendoit, à mes yeux, d'une épouvantable laideur.

Après les préparatifs de cette toilette sauvage, ma fiancée me prit par la main, & nous sortîmes de la hutte suivis de ce nombreux

nombreux cortège. Nous nous rendîmes au même lieu où quatre jours auparavant j'avois reçu le titre de héros. Là, mon horrible amante me quitta; l'on me fit asseoir à terre, & tous les hommes se rangèrent en cercle autour de moi dans la même attitude, tandis qu'à une distance d'environ trente pas, les femmes, également assises, formèrent un cercle autour de ma fiancée. Alors deux Suris ou prêtres, portant un vase rempli de graisse de mouton, entrèrent dans l'enceinte dont j'occupois le centre, me dépouillèrent, ne laissant sur mon corps que ma ceinture, & m'oignirent de cette graisse dont l'infection pensa m'étouffer. Deux autres Suris faisoient avec de la terre rouge la même cérémonie à l'égard de ma future épouse. Quand je fus enveloppé de cette graisse très-puante, les deux prêtres se mirent à lâcher, en tournant autour de moi, leur abondante urine sur toutes les parties de mon corps, pendant qu'un Hottentot m'enseignoit & m'aidoit à retenir avec la graisse dont on m'avoit frotté, cette liqueur infecte, de crainte qu'il n'en tombât aucune goutte à terre. Cette religieuse & dégoûtante cérémonie fut répétée

jusqu'à trois fois, & ce ne fut que quand la source de cette sale aspersion fut tarie, que mon épouse s'élançant du cercle des femmes dans l'enceinte où j'étois, vint, inondée de la même liqueur & barbouillée de terre rouge, me donner un baiser dont l'insupportable infection me causa les plus fortes nausées. Je n'en pouvois plus, & tandis que tous les assistans s'empressoient de me féliciter sur mon bonheur, je faisois les plus grands efforts sur moi-même pour surmonter le degoût que me donnèrent cet excès d'infection & l'immonde liqueur dont j'étois inondé. Cependant mon ardente épouse, plus sensible à l'attrait du plaisir qu'aux acclamations publiques, me prit par la main & m'entraîna vers la cabane de son pere. Je fis ce que je pus pour répondre à son empressement; mais je secondois mal son amoureuse impatience, & j'avoue de bonne foi que je ne la suivois que forcément. Nous y arrivâmes pourtant dans cette hutte futale, & nous n'y fûmes pas plutôt entrés, que ma femme fermant la porte m'entraîna sur la natte, & se mit à me prodiguer des caresses qui ne firent que m'anéantir de plus en plus. Toutefois, ex-

cité non par l'amour, encore moins par l'attente du plaisir, mais par la crainte du ressentiment de ma Hottentote outragée, j'allois me disposer à surmonter mes dégoûts, lorsque dans sa pressante ardeur, l'indiscrete main de ma femme s'étant égarée, elle s'élanca de la natte, & s'enfuit à l'extrêmité de la cabane en poussant des cris horribles; je l'appellai, & elle ne me répondit que par les expressions les plus injurieuses; je voulus aller à elle, & me saisissant avec une force que je ne lui supposois pas, elle me terrassa, & me dit que si j'osois rien attenter elle m'étrangleroit. En effet, elle me serra si fortement la gorge, qu'à mon tour je poussai d'effroyables hurlemens: elle crioit plus fort que moi; & le tapage affreux que nous faisions l'un & l'autre, paroissant tout extraordinaire aux Hottentots qui s'étoient rassemblés devant la cabane, ils en enfoncèrent la porte, & eurent toutes les peines du monde à m'arracher des mains de mon épouse, qui vouloit à toute force m'étrangler comme un monstre indigne de jouir de la lumière.

Mon beau-pere se doutant à peu près d'où pouvoit provenir cet accès de rage,

fit sortir tout le monde, & quand nous fûmes seuls : d'où vient, demanda-t-il à sa fille, ce transport de fureur ? De quoi accuses-tu ton époux ? De quel-crime le punis-tu ? De n'être point un homme, répondit ma femme en sanglotant ; c'est un monstre, un perfide qui viole nos loix, & qui voulant me rendre la victime de sa difformité, m'a exposée à être lapidée : en un mot, il ne peut naître de lui que des jumeaux : ô mon pere, il n'a eu rien de retranché ; puisqu'il faut tout dire, il est double. Le bon vieillard, après quelques momens de silence » : Ma fille, lui dit-il, si tu ne t'es point trompée, tu as bien fait sans doute de te refuser à lui ; mais il est des moyens de le rendre digne de toi ; il suffisoit de m'avertir, & sans faire d'éclat, j'eusse aisément remédié à cet inconvénient ». Ensuite s'adressant à moi : »Etranger, me dit-il, le crime n'est point consommé, & le mal n'est point sans remède. L'opération te paroîtra douloureuse ; mais elle sera courte, & dans deux jours tu ne t'en ressentiras plus ; laisse moi t'examiner «. J'ignorois absolument ce que signifioit ce propos, & ne sçachant à quoi tout cela

aboutiroit, je me laissai examiner par le vieillard, qui n'eut pas plutôt jetté les yeux sur l'objet de son observation, que prenant deux cailloux : » Ce n'est pas la premiere fois, que j'ai fait cette opération, dit-il; tiens-toi seulement renversé; je vais en écraser un, & te rendre véritablement homme & Hottentot «. A son geste & à la manière très-brusque dont il s'y prit pour me renverser sur la natte, devinant sa cruelle intention, j'usai de toute ma force, & me jettant sur le trop charitable opérateur, je le renversai à son tour ; & écartant ma tendre épouse qui s'efforcoit de me retenir couché sur le dos, j'arrachai les pierres tranchantes des mains du vieillard, & les conjurant l'un & l'autre de m'écouter avant que de me contraindre à user contr'eux de violence : » Ce n'est pas mon état actuel qui exposera mon épouse & moi-même, leur dis-je ; mais ce seroit précisément l'opération fatale que vous vous efforcez de me faire subir qui produiroit inévitablement les générations monstrueuses & la surabondance de fécondité proscrite par vos loix. Ecoutez-moi, de grace, ô mon pere, & vous ma chere épouse, c'est la

vérité même qui vous parle par ma bouche. Dans nos contrées Européennes les hommes ſont, comme par-tout ailleurs aſſujettis à l'influence du climat ; mais chez nous l'action du climat eſt toute différente, elle eſt même entiérement oppoſée à la manière avec laquelle le climat influe ſur vous. Ici, les Hottentots ne peuvent conſerver toutes les parties du corps qu'ils tiennent de la nature ſans être preſque phyſiquement aſſurés de procréer des jumeaux: c'eſt tout le contraire en Europe, où les jumeaux ne ſont conſtamment engendrés que par des peres *Orchis*, ou *Triorchis* (expreſſions ſçavantes dont je leur fis connoître la ſignification) mais à l'égard, continuai-je, des hommes *Diorchis*, tels que nous naiſſons tous, jamais on n'en a vu aucun qui ait eu le malheur de produire des jumeaux ; à moins que par un accident funeſte, exactement ſemblable à celui que vous alliez me faire éprouver, un *Diorchis* n'ait été mutilé; car dès-lors il ne ſort plus de lui que des jumeaux ; ſans doute parce que la liqueur prolifique reſſerrée & contrainte dans un eſpace moitié moins étendu que celui qu'elle devoit occuper,

en ſort par cela même, avec plus de force & plus abondamment; en ſorte que la plus ſûre voie de me perdre, & avec moi ma femme & nos enfans, étoit préciſément la voie que vous alliez choiſir par une ſuite de la fauſſe comparaiſon que vous penſiez pouvoir faire de moi avec le reſte des individus Hottentots. Arrêtez-vous donc, ô mon pere, ſi vous avez quelque amitié pour votre fille & votre gendre, & ſuſpendez du moins votre funeſte opération, juſqu'au tems ou la naiſſance d'un ſeul enfant vienne achever de vous convaincre: car, ſi je n'étois point aſſuré de ne jamais produire des jumeaux; ſi j'avois à craindre pour ma femme un double enfantement, ne ſerois-je pas le plus inſenſé des hommes de préférer la perte de ma vie, & celle de ma femme à une opération ſi legère & ſi peu douloureuſe »? Cet abſurde raiſonnement me paroiſſant faire beaucoup d'impreſſion ſur mon beau-pere, ainſi que ſur ſa fille, j'ajoutai, d'un ton à les perſuader encore d'avantage: » Au reſte, c'eſt pour votre intérêt bien plus que pour moi-même, que je viens de vous avertir de l'irréparable malheur dans lequel vous vouliez

vous précipiter. Un homme qui a le courage d'affronter les bêtes féroces; un homme qui se fait un jeu de terrasser les tigres & les léopards, ne craint pas d'être soupçonné de redouter un mal léger; & pour peu que vous doutiez encore de la vérité de mes assertions, reprenez vos cailloux, rendez-moi tel que vous desiriez de me voir, & quelque douloureuse que puisse être l'opération, examinez si une plainte, un soupir, une larme déconcerteront ma constance, & troubleront ma tranquillité.

Mon beau-pere & sa fille convaincus & frappés du ton d'assurance avec lequel je les invitois moi-même à me mutiler, ne doutèrent plus de la vérité des éclaircissemens que je venois de leur donner, & mon beau-pere m'embrassant, jura qu'il aimeroit mieux s'arracher la vie de ses propres mains, que de me supposer susceptible de crainte, ou assez lâche pour recourir au mensonge dans la vue d'éviter une douleur peu faite pour effrayer le grand cœur d'un héros: ensuite me laissant avec sa fille, il sortit, & alla faire part au peuple Hottentot de ce qui venoit de se passer. Mon épou-

se rassurée sur les événemens, s'abandonna à toute la tendresse que j'avois eu le malheur de lui inspirer, & à laquelle je répondis le moins mal qu'il me fut possible. A force d'efforts sur moi-même, je parvins à lui dérober le dégoût insurmontable que sa vue m'inspiroit, & afin de me distraire de ces objets odieux, je feignis une forte passion pour la chasse; ensorte que je sortois de ma cabane au point du jour, & j'avois grand soin de n'y rentrer que quelque tems après le coucher du soleil. La barbarie des coutumes Hottentotes, l'absurdité de leurs usages, la grossièreté de leurs moeurs, & plus que tout peut-être, la laideur insupportable de ma femme, me donnoient tant de dégoût pour cette région & ses sauvages habitans, que je formai la périlleuse résolution de m'en éloigner aussi-tôt que j'aurois assez exactement reconnu le pays, pour le quitter, sans crainte de m'égarer ou d'être découvert dans ma fuite. Je conviens qu'il y avoit une espèce d'ingratitude dans ce projet d'évasion, mais je le croyois nécessaire à ma tranquillité, au bonheur de mon existence. Dans cette vue, j'invitai

quelques jeunes Hottentots à m'accompagner à la chasse; & sans qu'ils pussent se douter de mes intentions, je pris d'eux les plus exactes informations sur les diverses routes qui conduisoient au rivage & au-delà des habitations Hottentotes. Quand j'eus pris à ce sujet tous les éclaircissemens dont je croyois avoir besoin, je ne m'occupai plus que des moyens que je mettrois en usage pour assurer ma fuite.

Un incident auquel je ne m'attendois pas, vint hâter le moment de l'exécution de mon projet de retraite. Un soir qu'après une course longue & pénible, je rentrois dans le Krall accablé de fatigue, & ne songeant qu'à prendre du repos, je fus très-étonné du soin que tous les Hottentots mes voisins & mes amis prenoient de m'éviter, & de se renfermer à mesure que je m'approchois d'eux. Je ne sçavois à quelle cause attribuer ce froid accueil, j'en fus bientôt instruit. J'entrai dans ma cabane, & ma femme qui y étoit avec son pere, ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'elle sortit avec précipitation, daignant à peine jetter sur moi un coup d'œil de mépris. J'allois demander à son pere ce que signifioit

une ſemblable réception, lorſque prévenant ma demande, & m'interrogeant d'un ton froid & ſévere : » Européen, dit-il, es-tu le fils de la vérité, ou l'enfant du menſonge ? As-tu le cœur d'un Hottentot ou l'ame vile & lâche d'un eſclave ? Ai-je donné à ma fille un époux digne d'elle, ou ai-je choiſi pour gendre un impoſteur qui me déshonore par la fauſſeté de ſes récits, & la lâcheté de ſes actions « ? Très-étonné de ces queſtions : Quelles preuves, répondis-je au vieillard irrité, avez-vous des vices odieux dont vous me ſoupçonnez atteint ; de quelles impoſtures m'accuſez-vous ? Quel homme aſſez audacieux, aſſez ennemi de ſoi-même, oſe douter de ma valeur, ou répandre des nuages ſur l'héroïſme de mes grandes actions ? » Tu ne le connoîtras que trop tôt, répondit mon beau-pere, tu ne le connoîtras que trop tôt, cet homme, qui ne t'accuſe pas ſeulement, mais qui, par l'évidence des preuves les plus inconteſtables, démontre la lâcheté de ta conduite. Cet homme auſſi redoutable au combat, que ſage & vrai dans ſes diſcours, eſt le valeureux fils de notre grand Suri ; c'eſt le plus brave & le plus

intrépide de tous nos Hottentots. Absent depuis quatre lunes, il n'est revenu qu'aujourd'hui parmi-nous. Informé des honneurs que nous t'avons rendus, & du titre de héros que nous t'avons accordé en récompense de la victoire que tu prétends avoir remportée sur un léopard, il a déclaré hautement que le récit pompeux que tu as fait de ton triomphe, n'est qu'une insigne imposture : il soutient que ce fut sous ses coups, & non sous les tiens, que ce léopard expira le jour même du départ de ton accusateur, qui, peu énorgueilli d'un triomphe qui n'ajoutoit aucun nouvel éclat à sa gloire, s'étoit contenté de laisser sa fleche empoisonnée dans le cœur du léopard terrassé. Nous avons demandé des preuves plus convaincantes de ce fait, & ton dénonciateur, suivi de douze Hottentots, est allé sur le lieu même où tu dis avoir tué cette bête féroce. Parmi les restes du cadavre de cet animal, on a trouvé la fleche meurtrière sur laquelle est empreinte la marque du fils du grand Suri. Moins flatté de sa victoire, qu'indigné de la lâcheté de ta conduite & honteux de notre crédulité, ton accusateur m'a chargé de t'annoncer

qu'il eſt dans la ferme intention de te combattre demain, ſur cette même place où tu as uſurpé des honneurs & un titre qui ne te ſont point dûs : j'ai accepté en ton nom ce combat indiſpenſable, aux conditions preſcrites par nos loix. S'il te reſte quelque ſentiment de honte, ſi la nature a mis dans ton cœur quelque étincelle de courage, prépare-toi à réparer par ta valeur le tort que tu as fait à toi-même, à ma fille & à moi «.

Raſſuré par l'intervalle qui devoit s'écouler jusqu'au moment de ce combat dont l'idée portoit le trouble & la terreur dans mon ame, je cachai autant qu'il fut en moi la crainte qui m'agitoit, & affectant la plus grande tranquillité : je dédaigne, répondis-je au pere de ma femme, de repouſſer par des injures la noirceur des calomnies que vomit contre moi ce fils ſi valeureux de votre grand Suri : demain l'inſolent apprendra à quel danger s'expoſe quiconque oſe douter de mon courage & de mon intrépidité : je l'accepte avec joie, ſon défi téméraire, & j'irois dans cette inſtant même le provoquer, ſi l'imprudent n'eût prévenu mon plus puiſſant deſir en me préſentant

le combat. Je m'y soumets aussi très-volontiers à ces conditions dont tu me parles, que j'ignore, & qu'il ne tiendra qu'à toi de me faire connoître. « Elles sont simples, quoiqu'un peu rigoureuses, répartit le vieil Hottentot; si contre mon attente, la fortune te favorise, & que la force de ton bras oblige ton ennemi de s'avouer vaincu; comme les preuves qu'il donne de la vérité de ses accusations sont d'une évidence frappante, tu ne pourras lui imposer qu'un exil de dix lunes: mais si la victoire, qui jusques à ce jour ne l'a point abandonné, se déclare pour lui, nos loix, qui ont déja prononcé sur ton crime, ne te laissent aucun espoir, & il ne dépendroit pas même de la générosité de ton vainqueur de t'accorder la vie: tu seras attaché au poteau des captifs, écorché vif & tourmenté au gré des Hottentots indignés de ton imposture, jusqu'à ce que la mort vienne terminer ton supplice: j'animerai moi-même ma fille contre toi, & nous serons les plus inexorable de tes bourreaux. Jusqu'alors je ne forme des vœux ni pour toi, ni pour ton ennemi; je connois sa valeur & son intégrité; mais tu m'as été cher: je me déci-

dérai sur le champ de bataille, l'issue du combat fixera mon incertitude. Passe ici le reste de la nuit, je t'y laisse : je serois trop honteux d'y rester plus long-tems avec toi ; je vais joindre ma fille, & comme elle, je ne veux te revoir qu'en présence du fils de notre grand Suri «.

En achevant ces mots, le vieux sauvage se retira, & je ne tardai guère moi-même à sortir de la hutte. Le tems étoit fort orageux, & la pluie secondoit merveilleusement ma fuite. Quand je jugeai que tous les Hottentots de Krall étoient endormis, ou du moins renfermés dans leurs cabanes, je pris autant de provisions que je crus en avoir besoin pour trois ou quatre jours, & sortant avec beaucoup de précaution, je m'éloignai du village, & gagnai à pas précipités les routes qui m'étoient les plus connues, & d'où j'étois sûr de me rendre sans m'égarer sur le rivage de la mer.

Les Hottentots passent avec raison pour les plus agiles des hommes ; mais jamais Hottentot ne courut aussi rapidement que je marchai pendant cette nuit & une partie du jour suivant. Ce qui m'étonnoit moi-

même, c'eſt que malgré cette exceſſive célérité, je ne me ſentois fatigué en aucune manière, ni preſſé par la faim, ni accablé par le ſommeil : l'image du combat que j'avois accepté, & l'idée de la vengeance que les loix Hottentotes ordonnoient à mon ennemi d'exercer contre moi, me donnoient des forces incroyables & la plus étonnante rapidité. Ce ne fut que le lendemain avant le coucher du ſoleil, & lorſque je me fus aſſuré que j'étois loin des poſſeſſions de mes ſauvages concitoyens, que je ſentis qu'il étoit tems de réparer mes forces par un peu de nourriture & quelques heures de repos. Je mangeai peu, & j'étois trop agité pour goûter un long ſommeil : je dormis aſſez paiſiblement pendant environ quatre heures, étendu ſur la peau de lion qui me ſervoit de vêtement, & expoſé à toute l'inclémence de la ſaiſon qui étoit fort pluvieuſe. Je m'éveillai trempé juſques aux os, mais ſans éprouver aucune ſorte d'incommodité. Je continuai de marcher pendant le reſte de la nuit; & le lendemain, deux ou trois heures après le lever du ſoleil, j'arrivai ſur les bords de la mer, loin de la côte ſur laquelle Van-Haen m'avoit abandonné.

A l'abri du danger qui avoit hâté ma fuite, je me mis à délibérer sur le parti qui me restoit à prendre ; & les réflexions que m'inspiroit l'horreur de ma situation furent si accablantes, que je regrettai presque de n'avoir pas eu le courage de préférer une mort assurée, mais prompte, aux périls qui m'environnoient, & qui vraisemblablement aboutiroient, ou à un affreux esclavage, ou à une vie pénible, malheureuse, & plus insupportable que la plus douloureuse des morts. En effet, à quel heureux événement pouvois-je m'attendre dans ces régions peuplées de sauvages ? Que pouvois-je espérer désormais, moi, qui n'avois pu me fixer parmi le moins barbare des peuples de ce continent ?

Abattu par ces tristes idées, & ne prévoyant aucune sorte de ressource, je m'assis sur la cime d'un rocher, & portant tour-à-tour mes regards inquiets sur la mer, & sur de vastes plaines incultes & désertes, j'abandonnai mon ame à l'amertume de ses pensées. Dans ma sombre méditation, je portois envie à la condition des plus vils animaux qui, du moins égarés dans les plus arides déserts, y trouvent les moyens de

conserver leur existence, tandis que le défaut total d'alimens, & l'impossibilité où je serois bientôt de m'en procurer, ne m'offroient que les tourmens & les langueurs d'une faim homicide. Cette idée m'accabloit, & déja je n'espérois plus rien ni du ciel ni des hommes, lorsque portant encore mes regards sur la mer, je crus appercevoir dans le plus grand éloignement un corps solide qui voguoit. Cette douce vision fit renaître dans mon cœur les douceurs de l'espérance : je regardai plus attentivement, & je tressaillis de joie, quand je me fus assuré que cet objet étoit réellement un vaisseau qui paroissoit s'approcher du rivage. Il étoit fort loin encore : mais la crainte de le voir changer de route avant que de pouvoir en être secouru, ne me permettant point d'attendre plus long-tems, je détachai la peau de lion qui me couvroit, & l'élevant tout aussi haut qu'il m'étoit possible à l'aide de mon arc, je me mis à pousser de grands cris, en agitant avec vivacité cette espèce d'étendart. Je grossis si prodigieusement ma voix, que mes cris furent entendus, & l'officier qui commandoit sur ce vaisseau, n'eut pas plutôt

apperçû le signal que je donnois, qu'il envoya sa chaloupe vers la côte. J'étois trop impatient pour attendre qu'elle fut arrivée, & laissant sur le rocher mon habit Hottentot, je descendis nu très-rapidement, & me jettant dans la mer, je nageai vers la chaloupe que j'eus bientôt atteint.

Dans l'excès de ma joie, j'embrassai tous les matelots qui étoient dans cette chaloupe, & qui me conduisirent à bord du vaisseau, où je fus reçu avec bonté par le capitaine Hollandois, auquel je fis un récit, moitié vrai, moitié faux de mes aventures. Je mis tant de pathétique dans ma narration, que j'intéressai pour moi tous ceux qui l'entendirent, & par bonheur le capitaine encore plus que tous les autres.

Ce vaisseau employé à la traite des Nègres, venoit de la Caffrerie, & transportoit beaucoup d'esclaves dans l'Amérique septentrionale, de manière qu'il avoit une longue navigation à faire. Je me rendis utile autant qu'il me fut possible, & je fus employé à veiller sur ces esclaves, la plupart du royaume d'Angola, du Sénegal,

& du reste des royaumes Caffres, dont je connoissois les langages, tous ressemblans à la langue congoise. Les services que je rendis au capitaine Hollandois me valurent de sa part beaucoup d'attention ; & bientôt enchanté des agrémens que l'on cherchoit à me procurer, j'oubliai tous mes malheurs passés.

Nous voguâmes pendant près de cinq mois assez paisiblement, quoique notre navigation fût souvent retardée par la contrariété des vents : mais enfin, nous touchions presque au terme de notre course, & nous nous disposions à gagner terre, lorsque, pour notre malheur, nous tombâmes, près des côtes de la Floride, au milieu d'une escadre Espagnole : nous tentâmes en vain de nous évader ; les vaisseaux Espagnols étoient meilleurs voiliers que le nôtre, & sans combattre, sans même que nous eussions le tems de nous défendre, nous fûmes tous faits prisonniers, & conduits à la Havane.

Etre pris par les Espagnols, valoit certainement beaucoup mieux que d'être écorché vif chez les Hottentots ; mais ce qui me parut infiniment plus dur que la ven-

geance qu'eût pu exercer contre moi le fils du grand Suri, ce furent les rigueurs & l'insoutenable puanteur du cachot où je fus jetté, & où, quelqu'étroit qu'il fût, j'avois trente-neuf compagnons d'infortune. Je passai trois années dans cette désolante captivité, qui cependant me parut incomparablement préférable à l'effrayante liberté qu'on me rendit. En effet, nous ne fûmes élargis, moi & cinq autres, que pour être transportés en Pensylvanie, d'où on devoit nous conduire en Angleterre. Or, être ramené en Angleterre, d'où il y avoit à la vérité près de seize ans que j'étois sortis, c'étoit pour moi, du moins je le croyois, retourner inévitablement au gibet de Déal; & cette idée n'étoit rien moins que consolante.

Pendant mes trois années de détention, j'avois eu tant de fois occasion de voir le géolier, que j'avois appris assez d'Espagnol pour m'entretenir avec lui; & ces fréquentes conversations lui avoient inspiré une amitié singulière pour moi. Je n'eus garde de négliger cette connoissance; au contraire, je lui témoignai le plus grand attachement, & je le conjurai de me

garder pour ſon ſecond. J'eus peu de peine à obtenir ce poſte plus dangereux qu'honorable; & je le remplis avec tant de vigilance, que le gouverneur de la Havane me nomma ſous-géolier, pour récompenſer mon zèle & mes ſervices. Ces ſervices étoient en effet très-conſidérables, eu égard aux périls qui m'environnoient ſans ceſſe, & que je me voyois obligé par état d'affronter preſqu'à tout moment: car, les côtes de la Havane étant chaque jour inſultées par une foule de Pyrates, ſcélérats déterminés, & auſſi redoutables dans leur captivité qu'ils l'étoient en pleine mer, & il ne ſe paſſoit point de ſemaine que quelqu'un de leurs vaiſſeaux ne tombât au pouvoir du gouvernement de la Havane, & dont l'équipage ne fût confié auſſitôt à ma garde, à mes ſoins & à ma ſévérité. C'eſt alors qu'il m'importoit de redoubler de vigilance & de tâcher de contenir mes atroces priſonniers, toujours prêts à épier le moment où ils pourroient m'égorger avec mes propres armes. Je n'étois pas toujours le plus fort; au contraire, je me regardois comme heureux, lorſque j'en étois quitte pour de fortes menaces: mais

ils ne se contentoient pas toujours de menacer, & les mauvais traitemens suivoient communément l'injure de fort près. Un jour, l'un de ces scélérats m'arracha des mains les clefs de la prison, & m'en donna sur la tête un coup si violent, qu'il m'étendit à ses pieds, où il alloit consommer l'assassinat, lorsque le géolier, mon ami, vint à mon secours, & me sauva la vie. Une autre fois, comme je traversois la cour de la conciergerie, on tira sur moi un coup de fusil, & je fus dangereusement blessé.

Il est vrai que ceux d'entre les prisonniers qui s'en prenoient à moi, étoient punis à l'instant même, & suivant moi, avec trop de rigueur : car, celui qui m'avoit blessé d'un coup de carabine, fut inhumainement appliqué à la question, ensuite rompu vif, & laissé sur la roue jusqu'à sa mort; supplice affreux, &, si je ne me trompe, on ne peut pas plus disproportionné au crime : car enfin, les prisons où l'on enferme les Pyrates sont très-dures : ils cherchent à recouvrer la liberté; les moyens qu'ils emploient sont criminels sans doute, mais enfin, c'est la liberté qu'ils cherchent à se procurer, & ce motif si

criminel paroît diminuer un peu l'atrocité de leurs attentats. Du reſte, à quoi ſert l'appareil effrayant de leur ſupplice, & le genre affreux de leur mort? Les autres priſonniers enfermés dans des cachots, ne peuvent être intimidés par la terreur d'un ſpectacle dont ils ſont éloignés, & l'exemple ne va point juſqu'à eux. J'eſpere qu'on ne trouvera point mauvais que je m'appéſantiſſe un peu ſur ces réflexions. J'ai acquis le droit de propoſer mon opinion ſur pareille matière; mes titres ſont inconteſtables, & quand on a été pendu comme moi dans ſa patrie, flagellé au Japon, mutilé d'une oreille au Pégu, balotté par les éléphans à Siam, au moment d'être écorché vif chez les bons Hottentots, on peut ſe permettre, je crois, de parler de l'utilité & des inconvéniens, des avantages ou de l'inutilité totale des ſupplices.

Il y avoit un an que j'exercois avec honneur les périlleuſes fonctions de ſous-géolier, lorſqu'un vaiſſeau parti de Port-Royal, aborda à la Havane, & nous amena neuf priſonniers Anglois. Je traverſois la place publique au moment où l'on conduiſoit ces neuf captifs. L'un d'entr'eux me

fixa ; je la regardai auſſi ; ſes traits ne m'étoient pas inconnu : j'avois certainement vu quelque part cette phyſionomie ; mais je ne pouvois point me rappeller dans quel tems j'avois connu cet homme. D'ailleurs, ce n'étoit point là le moment de m'éclaircir ; je me contentai donc de m'intéreſſer à lui, & d'attendre avec impatience l'occaſion de lui parler. Cette occaſion ne tarda point à ſe préſenter ; car environ demi - heure après, on vint me confier la garde de ces neuf priſonniers : je leur parlai Anglois ; ils furent enchantés de trouver un compatriote dans leur géolier, & ils ne doutèrent point que ma protection n'adoucît beaucoup la rigueur de leur captivité. Le gouverneur de la Havane étoit bien éloigné auſſi de vouloir qu'on les maltraitât ; ce n'étoient pas des corſaires ; ils étoient priſonniers de guerre, & à la liberté près, qui devoit leur être rendue inceſſamment, j'eus ordre de les laiſſer jouir de tous les agrémens qu'il pourroit y avoir dans le fort, & qu'il dépendroit de moi de leur procurer. A peine les neuf Anglois furent entrés, que j'allai aborder cet homme dont je croyois reconnoître les

traits. Je l'interrogeai, il répondit, & le son de sa voix achevant de m'éclairer, je reconnus dans ce prisonnier de guerre cet homme qu'on m'avoit accusé jadis, dans ma patrie, d'avoir assassiné, & dont la prétendue mort m'avoit conduit à la potence. Ma surprise fut extrême, & j'eus bien des efforts à faire pour m'empêcher d'éclater : je me contins pourtant, & dès le lendemain, rentrant au point du jour dans la prison : si vous voulez, dis-je à cet homme & à deux autres, me permettre de ne point abuser de ma bonne volonté pour vous, j'irai demander à notre gouverneur la permission de vous conduire à la promenade : ce foible amusement vous distraira un peu de la peine que vous paroissez être de vous voir renfermés : demain je tâcherai de procurer le même avantage à trois autres, & chaque jour, jusqu'à la fin de votre détention, vous aurez alternativement la même recréation.

Ma proposition fut acceptée avec reconnoissance, j'obtins facilement la permission du gouverneur, & nous sortîmes, trois prisonniers & moi; je laissai marcher devant moi les deux captifs auxquels je ne

m'intéressois pas, & lorsque je fus seul avec celui auquel il m'importoit tant de parler, je me jettai à son cou ; il me regarda fixement, répandit quelques larmes, & me reconnoissant, me serra dans ses bras. Hélas ! Richard Colins, lui dis-je, vous avez bien raison de me faire des amitiés ; car vous êtes la cause que j'ai été pendu, pour avoir couché avec vous la nuit pendant laquelle il vous prit fantaisie de disparoître après avoir ensanglanté vos draps. On m'accusa de vous avoir assassiné, je niai vainement : les draps ensanglantés, votre canif qui se trouva dans ma poche avec une de vos demi-guinées, les latrines de l'hôtellerie qui donnoient sur la mer teintes de sang, & où je confessois avoir été ; tout déposoit contre moi ; de manière que j'eus beau protester de mon innocence, les juges refusèrent d'ajouter foi à mes protestations ; en un mot, je fus pendu, très-honnête Richard ; mais enfin, je n'en mourus point, & j'en fus quitte pour le déshonneur, s'il est vrai toute fois qu'il y ait du déshonneur où il n'y a point de crime.

Richard Colins ouvroit de grands yeux, & il me prit d'abord pour un fou ; mais

je lui racontai avec tant d'exactitude toutes les circonstances de ma funeste aventure, que ne pouvant plus douter de la vérité de mon récit, il se mit à pleurer; je le consolai du mieux qu'il me fut possibe, & voici ce qu'il me répondit. » Mon cher Gwinett, je suis au désespoir de ce qui vous est arrivé à Déal par rapport à moi : mais, mon ami, pour n'avoir pas été pendu, je n'ai certainement pas été plus heureux que vous. Vous ne concevez pas, & vos juges n'ont pu comprendre, comment je disparus de la Grande-Bretagne; il n'étoit guère possible de le deviner, & à mes draps ensanglantés, il étoit très-naturel que l'on vous accusât de m'avoir égorgé, & malheureusement, il étoit tout aussi naturel que vous fussiez pendu. Il n'y avoit que moi qui fusse en état d'expliquer cette énigme si obscure; & voici des faits dont aucun des vos juges n'avoit été instruit. Quand vous eûtes quitté le lit, & que vous fûtes descendu, je fus tourmenté par une forte oppression, je me sentis considérablement affoibli; je m'évanouissois sans sçavoir d'où provenoit cette crise; je gémissois & me débattois dans mon lit : je portai

par hasard ma main gauche sur mon bras droit, & j'y sentis de l'humidité. J'avois été saigné la veille, & je ne doutai plus que ma foiblesse ne vînt d'une grande perte de sang. Je ramassai toutes mes forces, & pour remédier promptement à la cause de mon affoiblissement, je descendis ; tout le monde dormoit dans la maison : le chirurgien qui m'avoit saigné, logeoit à une très-petite distance de l'hôtellerie : j'allai frapper à sa porte ; mais comme j'attendois que l'on vint ouvrir, une troupe de gens qui rodoient dans la rue, m'entourèrent, me saisirent, & m'entraînerent sur le port. Je fis d'inutiles efforts contre ces scélérats : c'étoient des armateurs qui me jettèrent dans un vaisseau. J'avois pris tant de peine & perdu tant de sang, que je tombai évanoui : à mon réveil, je me trouvai deshabillé, couché sur l'estrapontin & mon bras pansé. Je demandai ma robe de chambre, on refusa de me la rendre : je me plaignis d'avoir été volé, & qu'il y avoit dans la poche de cette robe de chambre une somme considérable : le capitaine, homme dur & féroce, me dit qu'on ne répondoit point de ces sortes de miseres sur son

vaiſſeau ; mais que ſi j'avois réellement perdu quelque choſe, ce qu'il n'étoit pas obligé de croire ſur ma déclaration, la part que j'aurois aux priſes, pour peu que je payaſſe de ma perſonne dans les combats que nous aurions à livrer ou à ſoutenir, me dédommageroit amplement dans nos courſes maritimes. Nous ne fîmes point de priſe, au contraire, nous fûmes pris après une courſe orageuſe & fort longue. A la ſuite de quelques aventures à peu près ſemblables, & toutes fort triſtes pour moi, les Eſpagnols m'ont conduit dans ce port, d'où j'eſpere enfin repaſſer en Angleterre que j'ai forcément quittée il y a treize ou quatorze ans.

Le bon M. Colins me fit tant de careſſes, me parut ſi touché de la malheureuſe aventure qui m'étoit arrivée, il me preſſa ſi vivement de retourner avec lui en Angleterre, afin que ſa préſence me juſtifiât du crime qu'on m'avoit imputé, & pour lequel j'avois été pendu, que je ne crus pas devoir me refuſer à ſes inſtances. Nous réſolûmes donc, après en avoir obtenu le conſentement du gouverneur, de profiter pour paſſer en Europe, d'un vaiſſeau qui

devoit partir dans huit ou dix jours au plus tard. Dès le soir même, je fis part de mon projet de voyage au géolier mon ami, qui trouva si respectable le desir que j'avois de retourner dans ma patrie, que je le soupçonnai d'avoir de vues sur le petit emploi qu'il m'avoit fait obtenir, & auquel en effet, il fit nommer son neveu quelques heures après que je lui eus fait part de mon prochain départ de la Havane. Je remis donc, par ordre du gouverneur, les clefs des prisons & toutes les marques de mon autorité au neveu de mon bienfaiteur ; je l'installai moi-même, & son installation ne fut rien moins qu'heureuse : car, il n'y avoit pas encore une heure qu'il remplissoit les fonctions de sous-géolier, lorsque des pyrates récemment renfermés, trouvèrent le moyen de sortir de leur cachot, se jettèrent sur mon malheureux successeur, lui arrachèrent les clefs, lui cassèrent la tête, le tuèrent, s'enfuirent & se dispersèrent. Je remerciai le ciel d'être échappé à cette catastrophe, & dès le matin du jour convenu entre M. Colins & moi, je fis porter ma malle à bord de *Nostra Senora*, vaisseau marchand chargé

pour Cadix, & commandé par Michel Deronza. Ce vaisseau qui devoit partir ce jour là même dix-huitième Novembre 1713, étoit à l'ancre à trois milles de la ville. Vers les cinq heures du soir, j'attendois mon compagnon de voyage, & je faisois mes derniers adieux au géolier, quand un jeune homme vint me dire, que l'on n'attendoit plus que moi, & que M. Colins étoit déja sur le vaisseau. Je m'arrachai des bras de mon ami, & courus fort rapidement vers le port. La chaloupe qui m'avoit attendu pour me transporter, venoit de partir, & le conducteur avoit donné ordre de me dire, que je la rejoignisse à une petite baie, à environ un mille de la ville. Je courus de toutes mes forces; la nuit approchoit, je crus voir la chaloupe; je criai, l'on me répondit, & un moment après la chaloupe s'approcha du rivage: j'y entrai, elle s'éloigna: je cherchai de tous côtés M. Colins; je ne l'apperçus point, & ne vis à sa place que des gens de très-mauvaise mine: Je sentis, mais trop tard, que je m'étois mépris, & qu'au lieu d'être à bord de la chalouppe du vaisseau *Nostra Senora*, que je voyois dans le lointain,

tain, j'étois dans une chaloupe de corsaire. Mon premier mouvement fut de me jetter dans la mer ; on s'en douta, je fus lié, & pour m'accoutumer aux mœurs de ceux avec qui je me trouvois, l'un d'entr'eux me donna un si rude coup d'aviron sur la tête, que je tombai sans connoissance. Dans la suite, ils me dirent qu'ils m'avoient pris pour un des leurs qu'ils avoient envoyé à la ville ; mais que puisqu'ils s'étoient trompés, ils prétendoient que je leur fusse aussi utile que celui dont j'occupois la place.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur la terre une race aussi infernale que l'étoit cette horrible troupe de scélérats. Le vol, la perfidie, le viol & les assassinats faisoient toute leur occupation & leurs plus doux amusemens. Quand les monstres manquoient de victimes étrangères pour assouvir leurs barbares passions, c'étoit les uns contre les autres qu'ils se livroient à la férocité de leurs penchans. J'ai vécu quarante-cinq mois au milieu de ces brigands, & durant cet intervalle, j'ai compté onze meurtres commis les uns sur les autres : la plus légère dispute se terminoit par un assassinat, & tout leur fournissoit des sujets de dispute.

A douze lieues vers l'oueſt du golfe du Mexique, eſt une Iſle inhabitée, & que les écueils qui l'entourent de toutes parts, rendent preſque inabordable. C'étoit dans cet aſyle que ſe retiroient ces pyrates, & ils lui avoient donné le nom d'*Iſle des Hirondelles.* En effet, la difficulté d'y pénétrer ſemble ne la rendre acceſſible qu'aux oiſeaux.

Cette troupe maudite du ciel & de la terre, avoit pour capitaine Byran-Walsh, Irlandois d'origine, & l'homme le plus exécrable, le plus méchant & le plus ſanguinaire qui ait jamais exiſté. Je ſuis fâché de ne pouvoir lui refuſer ces qualités, quoiqu'il m'ait témoigné juſqu'à ſa mort beaucoup d'attachement, & que même je lui ſois redevable de la vie: car, dès le premier jour que j'entrai dans ſon vaiſſeau, j'eus le malheur d'être reconnu pour le ſous-géolier de la Havane, par l'un de ces corſaires qui avoit été ſous ma garde dans les priſons du fort, & qui, ſans balancer, à l'inſtant même où il me reconnut, tira ſon ſabre, & me porta un coup qui n'entra par bonheur qu'aſſez avant dans mon épaule, & m'eût immanquablement enle-

vé la tête, si l'officieux capitaine n'èn eût point amorti la violence avec sa canne. Dès ce moment Byran me prit en affection: je lui racontai mes aventures, & l'informai du grand intérêt que j'avois d'arriver en Angleterre en même tems que M. Colins. Mes prieres furent inutiles ; l'ame d'un corsaire n'est guère susceptible d'attendrissement » : Par amitié pour vous, me répondit-il, je m'oppose à ce voyage, entrepris fort imprudemment, & qui, suivant les apparences, vous deviendroit funeste, sur-tout si vous y paroissiez sans ce Colins que mille circonstances & mille accidens imprévus peuvent écarter des côtes de la Grande-Bretagne. Et quand même vous l'y rencontreriez, quand même sa présence prouveroit votre innocence, qu'auriez-vous à gagner dans cette justification ? Il y a quinze ans ou environ que vous êtes censé pendu, étranglé au gibet & mort dans l'infamie; il y a donc quinze ans que personne ne pense plus à vous. Maintenant, quel avantage y aura-t-il pour vous, quand les juges de Déal rétractant leur ancienne sentence, vous auront déclaré par un nouvel arrêt, mal-à-propos con-

damné & pendu? Ce jugement, quelqu'honorable que vous le supposiez, vous procurera-t-il un sort heureux, une fortune honnête, un établissement solide, un emploi lucratif? Vos juges eux-mêmes, tout convaincus qu'ils seroient de votre innocence, pensez-vous que leur équité aille jusqu'à partager avec vous leur patrimoine, & que pour réparer le tort que vous a fait l'exécution mal-adroite du bourreau de Deal, chacun d'eux soit assez généreux ou assez insensé pour vous abandonner une partie de sa fortune? Eh, si cela n'arrive pas, que ferez-vous en Angleterre, & quel rôle y jouerez-vous? Il est vrai que vos concitoyens sçauront que vous n'avez point assassiné Colins; mais pour vivre sans opprobre, vivrez-vous moins dans l'indigence? D'ailleurs, quelle nécessité y a-t-il que vous paroissiez en Angleterre? Ne vous suffit-il pas que celui que l'on vous accusoit d'avoir assassiné, y paroisse? Sa présence ne vous justifiera-t-elle pas aussi solemnellement que si vous l'y accompagniez? Convenez donc, mon cher Gwinett, qu'il n'y a point de raison dans la demande que vous faites, & que je n'aurois pour

vous aucune forte d'amitié, si je vous l'accordois. Lorfque vous connoîtrez tout le bonheur & tous les avantages de l'état vraiment digne d'envie, que malgré vous, je veux vous faire préférer à votre patrie, vous me remercierez du refus abfolu que j'oppofe à l'extrême folie de vos defirs patriotiques. Vous voulez être pauvre, & je veux vous conduire au fein de l'opulence. Vous voulez retourner dans un pays où vous n'avez effuyé que des malheurs, & je veux vous fixer dans le pays le plus fortuné de la terre, dans un féjour où vous ne formerez aucun defir qui ne foit auffitôt fatisfait. Aimez-vous la liberté ? vous y vivrez, ainfi que nous, dans la plus grande independance. Les richeffes vous tentent-elles ? vous y partagerez avec nous des tréfors plus confidérables que ceux des plus puiffans monarques. Etes-vous fénfible au plaifir de la table, aux charmes de la volupté ? comme nous vous partagerez dans notre heureux afyle, votre tems entre la joie des feftins, & l'ivreffe des amoureux tranfports. Il eft vrai que quoique nous formions une fociété de dix-huit amis, nous n'avons à nous tous

qu'une femme ; mais ses graces, son imagination fertile, inépuisable, la vivacité des plaisirs qu'elle nous procure, nous suffisent : l'incomparable Mirewoult ne seroit point embarrassée, quand elle auroit encore à répondre aux desirs de vingt corsaires de plus. Mirewoult est notre maîtresse ; Mirewoult est notre épouse, notre amie & notre gouvernante : vous ne l'aurez pas plutôt vue, que vous perdrez toute idée de retour dans votre patrie, & que vous desirerez de passer avec elle le reste de vos jours. Nous avions plusieurs femmes dans notre Isle, & nous les lui avons toutes sacrifiées : Mirewoult nous tient lieu d'elles toutes ; car, quoiqu'il n'y ait personne parmi nous qui ne l'adore & qui ne l'idolâtre, aucun de nous n'est jaloux du bonheur dont cette aimable créature enivre tour-à-tour chacun de ses amans. Ces offres généreuses, continua Byran, d'un ton dur & farouche, doivent vous pénétrer de reconnoissance ; méritez ces brillans avantages par vos soins & votre zèle ; mais sur-tout, Gwinett, gardez-vous, dans aucune circonstance que ce puisse être, de renouveller l'indiscrete demande que vous venez de

faire : car, au moindre desir que vous témoignerez de nous quitter, je vous ferai punir de la plus cruelle manière, & ce ne sera qu'à la suite des tourmens les plus lents & les plus douloureux, que vos membres déchirés serviront de pature aux poissons ou aux vautours. Choisissez maintenant entre l'Angleterre & nous.

Quelques brillantes que fussent les promesses du corsaire Byran, elles ne m'auroient point tenté, si j'eusse été le maître de rejetter ses offres avec toute l'indignation que m'inspiroit l'affreuse association qu'il me proposoit, & que ses effrayantes menaces me forçoient d'accepter. Je ne balancai point, & la crainte d'irriter son ame atroce & ses impitoyables associés, me fit enrôler malgré moi dans cette troupe de pyrates. Je leur jurai une fidélité inviolable, quelques périlleuses que fussent leurs entreprises & dans quelques complots qu'ils jugeassent à propos de m'engager. Ce serment que je fis devant la troupe assemblée, acheva de me concilier la confiance & l'amitié de Byran, qui, dans ce jour même, me decora de la double dignité de garde magasin sur terre, à l'Isle des Hirondelles,

& de tréſorier en chef dans le cours de nos navigations. Celle que nous faiſions fut très-courte; nous ne tardâmes point à appercevoir les côtes qui bordent le golfe du Mexique, & après être deſcendus avec beaucoup de précaution ſur un rocher aride, défendu de tous côtés par des écueils, nous nous rendîmes, à force de gravir, au terme de notre voyage, à l'Iſle des Hirondelles, au milieu de laquelle étoit conſtruite ſur la cime d'un rocher eſcarpé, l'habitation de la troupe; habitation qui depuis le départ de Byran, étoit gardée par ſix de ſes plus hardis pyrates, & par l'infame Mirewoult à laquelle je fus préſenté par Walſch, quelques momens après notre arrivée.

L'impudence, l'effronterie & la ſale débauche étoient peintes ſur le front & brilloient dans les yeux de cette femme, qui, quoiqu'âgée d'environ quarante ans, avoit encore toute la fraîcheur de la jeuneſſe, & des traits de beauté qui lui euſſent mérité des égards, ſi la licence de ſes propos, le libertinage outré de ſa conduite, la perverſité de ſon cœur, la noirceur de ſon ame ne m'euſſent inſpiré pour elle autant de mépris que d'horreur. A peine cette di-

gne compagne de cette troupe scélérate eût jetté les yeux sur moi, que s'étant contentée de me dire qu'elle verroit dans la suite, si je méritois d'être son dix-neuvième époux, elle invita Byran & le reste des nouveaux arrivés, à venir les uns après les autres, oublier dans ses bras les fatigues du voyage. Byran, comme chef des Corsaires, eut l'honneur de se jetter le premier sur sa proie; & après lui, chacun alla sacrifier sur cet autel impur. Au peu d'empressement que je témoignai lorsque la satiété des autres eût dû enflammer mes desirs, Mirewoult irritée se plaignit amèrement de mon indifférence, & je fus assez heureux pour lui cacher une partie des vrais motifs de ma froideur; je feignis même un mal de tête violent, & je conjurai la troupe & l'impudique Mirewoult de vouloir bien me dispenser, pour le reste de la journée, de suivre leur exemple. Nous voulons bien y consentir, me répondit Byran, mais à condition que demain Mirewoult recevra aussi tes hommages, & que nous serons satisfaits du témoignage qu'elle rendra de ta valeur.

L'obligeant Walsh ne m'eut pas plutôt

accordé la liberté de me retirer, que le laiſſant lui & ſes infames amis, ſe plonger dans l'immonde crapule à laquelle ils s'abandonnoient, je m'éloignai du lieu où ſe paſſoit cette révoltante ſcène, & j'allai réfléchir ſur les moyens de m'affranchir des liens aviliſſans d'une telle aſſociation. Ce n'étoit pourtant pas que malgré l'infamie de ſes mœurs & la perverſité de ſes inclinations, Mirewoult n'eût fait ſur moi une impreſſion ſingulière, étonnante, & qu'il ne m'étoit pas poſſible de définir. Je déteſtoit ſes vices, j'abhorrois ſes proſtitutions, je mépriſois ſon caractère vil; & néanmoins, dès le premier inſtant que j'avois vu cette abjecte créature, je n'avois pu me défendre de m'intéreſſer à elle; ſes traits m'avoient frappé, & le ſon de ſa voix avoit achevé de porter le trouble dans mon cœur. Je rougiſſois de ma foibleſſe, & honteux d'un tel attachement, je cherchois à le concilier avec le ſentiment d'indignation que m'inſpiroit le penchant effréné de Mirewoult pour la plus dégoûtante débauche, lorſque l'abominable Meſſaline elle-même ſe préſentant devant mes yeux : » Tout autre que toi, me dit-elle, eût déja payé de

ſa vie le mépris offenſant que tu m'as témoigné : je ne ſçais quel mouvement de pitié, de tendreſſe a ſuſpendu ma vengeance. Peu accoutumée aux refus, aux dédains, j'euſſe pu ſoulever contre toi la troupe entière de Byran; je le devois peut-être; mais mes bontés pour toi l'ont emporté ſur ma colère : je fais plus; je viens t'avertir, te prier même, s'il le faut, de ne pas courir à ta perte : car, je jure que, ce jour d'indulgence paſſé, tu me verras auſſi ardente à te punir, à te perſécuter, que je ſuis empreſſée aujourd'hui, ſinon à m'aſſurer de ton amitié, du moins à affoiblir la haine que tu parois avoir pour moi.« Si tu pouvois, lui répondis-je, ô Mirewoult, ſi tu pouvois lire au fond de mon ame, ton amour-propre humilié t'exciteroit peut-être à la vengeance; mais du moins tu n'aurois point à me punir de cette haine irréconciliable que tu ſuppoſes dans mon cœur. Non, je ne te hais point, quelque invincible que puiſſe-être mon dégoût pour les proſtitutions où je t'ai vu t'abandonner, & quelqu'éloigné que je ſois d'imiter l'infamie de tes mépriſables amans, & d'aſſiſter comme eux, aux ſcènes révol-

tantes que tu te plais à leur donner. Si je t'offenſe, Mirewoult, venge-toi, j'y conſens ; mais de grace, écoute-moi. Il n'y a que l'indécence de ta conduite qui me révolte ; je ne ſuis indigné que de l'excès de ton libertinage, & de l'eſpèce de gloire que tu mets à ſurpaſſer en corruption & en effronterie, ce que ton ſexe produiſit jamais de plus pervers. Toutefois, quelque défavorables que te ſoient ces ſentimens, il s'en faut bien qu'ils aillent juſques à me donner de la haine : je te plains, & deſire, ou de te voir renoncer à l'opprobre dont tu aimes à te couvrir, ou de pouvoir éteindre dans mon ſein cet intérêt vif & tendre qui, malgré moi, m'a attaché à toi dès le premier inſtant que je t'ai vue ici. Je ne ſçais, Mirewoult, dans quelles circonſtances, dans quel tems, ni dans quelle contrée j'ai pu te rencontrer ; mais un ſouvenir confus, & que je m'efforçois de démêler lorſque tu es venue, me rappelle tes traits ; & le ſon de ta voix, de ta voix qui pénètre mon cœur, ne m'eſt pas inconnu. «

Mirewoult étonnée, me regarda fixement, pâlit, recula comme épouvantée

s'arrêta, & revenant vers moi: Non, dit-elle, non, il n'est pas possible: mon erreur est absurde... Sa mort ne fut que trop certaine; mille témoins le virent expirer.... Cependant ce sont là tous ses traits, c'est-là sa voix, & ce seroit lui-même, s'il eût vécu jusqu'à présent... Tu te souviens, dis-tu, de m'avoir vue. Et toi, dont la présence me cause la même surprise, d'où es-tu, quel pays t'a vu naître? Je suis Anglois, lui répondis-je. Juste ciel, s'écria Mirewoult! Anglois? Et de quelle province, de quelle ville? Hélas! lui repartis-je, d'une ville ou j'ai passé des jours délicieux, & d'où ma premiere sortie a été bien funeste, je suis né à Cantorbery.

A peine j'eus prononcé le nom de ma patrie, que Mirewoult s'élança dans mes bras, & me serrant dans les siens, les yeux remplis de larmes: »Quoi c'est toi; c'est Gwinett; & sous le nom de Mirewoult, tu ne peux reconnoître Jenny, ton ancienne maîtresse?» Jenny, grand Dieu! Jenny, la concubine d'une troupe de scélérats! Jenny, qui eût été mon épouse adorée, si l'horrible prévention des juges de Deal ne m'eût forcé de renoncer à mon amour & à sa main! Vous, Jenny;

vous, l'aimable & respectable fille de l'honnête M. Roberty! Non, Mirewoult, non, je ne vous crois pas. Il est vrai que vous lui ressemblez: il est vrai que c'étoient là ses yeux, que c'étoit là sa voix: mais Jenny étoit l'honneur comme l'ornement de son sexe, Jenny avoit encore plus de vertu que de beauté, quoiqu'elle fût sans contredit la plus belle des filles «... Que le ciel te confonde, dit Jenny ou Mirewoult, en éclatant de rire. Hé quoi, Gwinett, l'âge ni le gibet n'ont pu te corriger de ta crédulité? Laisse là ma vertu, que je ne puis me souvenir d'avoir jamais connue, & ces rares qualités auxquelles je serois fâchée d'avoir aucune sorte de prétention. A Cantorbery, mon ami, la fortune de ton pere, le mauvais état des affaires du mien, & la situation où m'a fécondité m'avoit mise pour la quatrième fois, m'engageoient à te laisser dans une erreur qui te plaisoit & qui m'étoit utile: j'étois intéressée à te tromper: mais ce grand intérêt n'existant plus, je veux bien t'apprendre en amie que, lorsque tu aspiras au titre glorieux de mon époux, il y avoit dix ans au moins que j'exerçois, à peu de chose près, dans notre

commune patrie, la même profeſſion que j'exerce avec tant de délices depuis environ deux ans dans l'iſle des Hirondelles. Tu te faiſois pendre à Deal, mon cher, préciſément lorſqu'à Cantorbery j'étois occupée à donner le jour à mon quatrième enfant; & je t'avouerai ingénument que je te regrettai, parce que je ne pouvois guère me flatter de trouver un ſecond Gwinett dans la Grande-Bretagne. Le même événement qui nous ſépara, ne tarda point la ruine de mon pere. Il comptoit ſur ton alliance pour réparer, autant qu'il eût été poſſible, la mauvaiſe réputation que je m'étois faite par la publicité de mes galantes aventures; mais il comptoit encore plus ſur ton patrimoine pour rétablir ſes affaires, dont il ne pouvoit plus cacher la décadence & le délabrement. Il ne reſtoit plus à mon pere qu'une reſſource périlleuſe, hardie; il s'en ſervit, & ne réuſſit pas. Chargé de l'adminiſtration des biens d'un pupille fort riche, mon pere, ou, comme tu l'appelles, l'honnête M. Roberty, vendit à très-bas prix les poſſeſſions de ſon pupille, qu'il avoit dépouillé. Ses tentatives ne furent point heureuſes; mon pere ſe

trahit par trop d'empressement, il fut découvert, saisi & conduit en prison. Dans le cours de la procédure, bien d'anciennes aventures & de très-mauvaises affaires que sa prudence avoit assoupies, furent dévoilées: en un mot, il fut jugé & condamné à donner à Cantorbery la même scène que tu as été forcé de donner à Deal; mais, moins heureux que toi, il n'en réchappa point. Depuis long-tems instruite du grand nombre d'ennemis que le mérite de mon pere lui avoit suscités, je prévis dès le même jour qu'il fut arrêté, tout ce qui lui arriveroit: je le plaignis infiniment; mais comme mes regrets & tous les mouvemens que j'eusse pu me donner, n'eussent point adouci la sévérité de ses juges, & la rigueur de la sentence qu'ils se disposoient à prononcer contre lui, je songeai à moi-même, &, sans perdre la tête, je pris tout l'argent qui restoit chez mon pere de la vente des biens de son pupille; je vendis à la hâte tous les effets que je pus vendre, & quittant Cantorbery pour ne plus y entrer, je me rendis à Londres, où, sous le nom de Mistriss Mirewoult, je me vis en fort peu de tems, graces à mes attraits

attraits, à mon adresse, & à la duperie des hommes qui tomboient dans mes filets, élevée à une fortune brillante, & coulant au sein des agrémens & de la volupté des jours tissus par les plaisirs. Mais, mon enfant, il n'est point sur la terre d'état vraiment heureux, ni de situation à l'abri des revers. Eperdument idolâtrée par le fils d'un riche Lord, je m'occupois du soin de le tromper, de le séduire, & sur-tout de recevoir, sans paroître intéressée, les sommes très-considérables que je l'engageois à dérober à son pere, quand celui-ci s'appercevant de l'inconduite de son fils, & apprenant dans quelles mains passoit l'argent qu'on lui voloit, imagina de défendre à mon jeune amant de me voir davantage. Trop épris de mes charmes, trop enchanté de ma vertu pour obéir à cet ordre cruel, ma crédule victime vint m'informer dès le jour même, de la défense que son pere lui avoit faite. Je suis très-sensible, Gwinett, & après l'amour du plaisir, le desir de la vengeance fut toujours ma plus forte passion. Indignée de l'outrage que me faisoit l'injuste Lord, je donnai des conseils violens à son fils, & je

lui interdiſſe l'entrée de ma maiſon juſques à ce qu'il m'eût vengée. Un laquais de ce jeune ſeigneur avec lequel je partageois les dons que je recevois de ſon maître, eut horreur de mon complot, & l'ingrat me trahiſſant, alla révéler tout au vieux Lord. Celui-ci furieux, fit arrêter ſon fils, le menaça, & en obtint tous les aveux dont il avoit beſoin pour me ſacrifier à ſon reſſentiment. J'ignorois tout ce qui ſe tramoit contre ma liberté, & je goûtois par avance le plaiſir de me voir vengée, lorſqu'à mon grand étonnement, une troupe inſolente de ſoldats entra, au milieu de la nuit, dans la maiſon où je logeois, enfonça les portes de mon appartement, & vint m'arracher de mon lit. On voulut à peine me donner le tems de m'habiller; on me conduiſit preſque nue chez un juge de paix qui, après m'avoir interrogée, ordonna, malgré mes cris & mes proteſtations, qu'on me renfermât en priſon. Je n'y reſtai que peu de jours : conduite devant mes juges, je leur en inſpirai par l'audace de mes déſaveux & la fermeté de mes réponſes, au point que quoique accuſée & preſque convaincue du plus énorme des

crimes, ils n'osèrent prononcer contre moi la peine de mort, & me condamnèrent seulement, pour excès de libertinage, à être transportée par le premier vaisseau, dans la nouvelle Yorck. Je regardai mes juges avec mépris, & ne pouvant mieux faire, je promis d'obéir à leur arrêt. Le lendemain, je fus conduite à bord d'un petit navire mal équipé, mal défendu, & dans lequel étoient quatre malheureuses condamnées ainsi que moi, à aller végéter dans la nouvelle Yorck. Je me liai avec ces créatures; mais ne trouvant en elles que des remords stupides, des préjugés méprisables, une insoutenable bêtise & une dégoûtante bassesse de caractère, je leur vouai un souverain mépris. Pour me distraire de l'ennui du voyage, je tentai d'amollir l'ame dure & austère du capitaine du navire, & dans la vue de réussir, je mis en usage tout ce que la coqueterie la plus artificieuse a de plus séduisant : déja les regards moins sévères, les égards & les attentions du vieux marin flattoient mes espérances, lorsqu'il fut inopinément attaqué par Byran. L'amoureux capitaine, furieux à la vue du danger auquel j'allois être ex-

posée, & que je craignois peu, se défendit en héros; mais la valeur de Byran & de ses corsaires décida la victoire; les pyrates s'emparèrent de notre navire, en massacrèrent tout l'équipage, se saisirent de tout ce qu'il renfermoit, & se rendirent maîtres de mes quatre compagnes & de moi, qui prévoyant les avantages que je retirerois d'une telle aventure, me jettai dans les bras de Byran, & le remerciai du service important qu'il me rendoit en rompant les chaînes de ma captivité. Byran & ses pyrates enchantés de ma gaieté, de ma reconnoissance, se lièrent avec moi de l'amitié la plus étroite, & m'amènèrent dans cette Isle, où depuis je regne en souveraine. Quelques troubles, quelques désordres occasionnés par les quatre créatures qui m'avoient accompagnée, me firent concevoir le projet d'être seule l'épouse, la maîtresse & la reine de Byran & de sa troupe. Ils n'étoient que foiblement attachés à ces malheureuses, & j'eus très-peu de peine à leur persuader de les sacrifier à ma gloire, à mes plaisirs, & à la tranquillité commune: mais pour leur épargner les horreurs d'une mort douloureuse, je les fis

empoisonner. Depuis cet heureux jour, je suis le centre où viennent aboutir tous les vœux & tous les hommages de la troupe de Byran. Je regne ici, & je préfere l'autorité dont j'y jouis à l'empire de la terre. Il est vrai que mes dix-huit époux sont les plus scélérats des hommes; je conviens qu'il n'est point de noirceur dont leur ame ne soit capable, & point de crime dont leurs mains ne soient souillées: mais fussent-ils plus scélérats encore, ils m'adorent, ils m'idolâtrent; je n'ai point de rivale, & les conseils que je leur donne, toujours conformes à l'atrocité de leurs penchans, sont des loix qu'ils respectent, & que j'ai l'avantage de voir exécutées presqu'aussi-tôt que je juge à propos de les prescrire. Gwinett, tu sçais tout maintenant; je n'ajouterai plus rien à l'ingénuité de ces aveux. Par-tout ailleurs, peut-être je te déroberois une partie de mon ame; mais ici, je m'intéresse trop à toi pour recourir à l'artifice, à la dissimulation. Tu me connois; je t'aime, je puis tout: ta soumission entière à mes penchans, à mes volontés, réglera ma conduite. Je t'accorde le reste de la journée pour réfléchir:

mais ce tems écoulé, imite par ton empressement, par ton obéissance à mes caprices, Byran & ses corsaires; ou tremble, & redoute les coups inévitables de la vengeance de Jenny, & attends-toi aux terribles effets de la haine implacable de Mirewoult. «

La rencontre inopinée d'un serpent irrité ne m'eût pas pénétré d'autant d'horreur que cette affreuse confession m'en donna pour Jenny: mais ce fut la connoissance même de son caractère infernal qui, en m'éclairant sur le danger qu'il y auroit à lui laisser dévoiler mes sentimens, m'engagea à dissimuler, & à lui cacher ma haine & mon indignation. » Mirewoult, lui répondis-je, il ne m'appartient pas de juger des motifs qui t'ont décidément entraînée dans le vice: je ne sçais que t'aimer; depuis seize ans passés tu connois l'empire absolu que tu as sur mon ame; le tems ne l'a pas plus affoibli que tes graces: sois toujours ma chere Jenny, ma maîtresse, mon épouse, & compte moi au nombre de tes adorateurs, de tes amans, de tes maris «. Tu mes plais, tu m'enchantes, répliqua l'infame Mirewoult, en me tendant la main; je

craignois que ta sotte vertu ne me forçât à prendre contre toi un parti violent : je te jure, Gwinett, que j'en aurois été vraiment désespérée. Ici le goût de la débauche & le desir du crime nous rendent tous égaux : surpasse, si tu t'en sens la force, Byran & ses corsaires en noirceur, en scélératesse ; & si ma condition & mon penchant m'obligent de me livrer également à tous, je te promets du moins la place la plus distinguée dans mon cœur. Allons rejoindre la troupe, qui sans doute est très-impatiente de nous revoir, & d'apprendre le résultat de notre conversation «.

Je souffrois trop dans cet horrible tête à tête pour prolonger encore l'entretien ; & acceptant avec empressement la proposition de Jenny, je la suivis dans notre habitation commune, où Byran enchanté du récit que Mirewoult lui fit des mes tendres sentimens pour elle, de mon zèle pour lui, & de mon attachement aux intérêts de notre association, ne voulut pas différer plus long-tems à me revêtir de l'honorable dignité de garde-magasin. Précédé de Byran & suivi de sa troupe, j'allai prendre solemnellement possession de mon em-

ploi. Afin de me donner une connoissance exacte de la prodigieuse quantité d'effets que l'on me confioit, Byran voulut que toutes les richesses & toutes les marchandises de nos magasins fussent étalées à mes yeux, & cette opération qui fut fort longue, me donna la plus haute idée de l'opulence de la troupe, de l'éclat & de l'importance de l'emploi dont j'étois décoré. Les devoirs que j'avois à remplir étoient pénibles & très-multipliés : je n'en étois point fâché, parce que les occupations presque continuelles dont j'étois surchargé, me fournissoient autant de prétextes de vivre seul & loin des amis & des complices de l'odieuse Mirewoult. Entouré dans mes magasins de trésors & de tout ce que la terre & l'industrie humaine produisent de plus précieux, je ne concevois rien à l'avidité dévorante de ces corsaires & à leur attachement à la pyraterie, eux qui étoient si riches : car les trésors rassemblés dans notre habitation, étoient prodigieux. Afin de donner une légère idée de l'énormité de ces richesses, je me contenterai de dire que dans une seule remise que Byran me fit à la suite d'une petite excur-

ſon qu'il regardoit comme peu importante, je comptai 3800 balles de marchandiſes Angloiſes. Le magaſin, quoique très-vaſte, & diviſé en pluſieurs chambres, étoit par-tout exactement rempli des marchandiſes les plus riches : car nous étions dans l'uſage de jetter dans la mer tout ce qui n'étoit que d'une médiocre valeur. Quant à l'argent comptant, j'avois en caiſſe tout au moins 200, 000 liv. ſterl. ſans compter un tas de lingots d'or qui valoient encore davantage.

Ces immenſes tréſors euſſent tous été en mon pouvoir, que je les aurois donnés pour obtenir la liberté de m'éloigner de cette abominable ſociété. Qu'on ſe figure tout ce que la perverſité peut entreprendre de plus affreux, tout ce que l'inhumanité peut tenter de plus féroce, tous les débordemens de la plus effrénée brutalité, & l'on n'aura encore qu'une très-foible idée des mœurs de cette troupe de corſaires, perpétuellement provoqués, excités à la débauche & aux crimes de tous les genres par l'horrible Mirewoult. Je n'en raconterai que peu de traits; ils me font trop d'horreur, pour que je puiſſe me les rappeller ſans frémir.

Il y avoit près de quatre ans que je vivois avec ces monstres, lorsque dans la dernière des courses maritimes que je fis avec eux, nous rencontrâmes un vaisseau de la Jamaïque : mes scélérats associés arborèrent le pavillon noir ; le vaisseau se défendit & tua des nôtres ; mais la victoire se déclara pour nous. Byran, maître du vaisseau vaincu, y entra, ordonna qu'on passât tout l'équipage au fil de l'épée, & le barbare vit d'un œil serein poignarder le maître du navire, cinq matelots, trois femmes & un mousse, qu'il avoit même l'inhumanité de railler sur la figure qu'ils faisoient en tombant expirans à ses pieds. Ce navire étoit chargé de rum & de sucre ; tout cela fut emporté dans l'isle des Hirondelles, & le rum qui étoit de la plus grande violence, fut bu si avidement par les Pyrates, que de trois ou quatre tonneaux de cette liqueur que nous avions pris, en trois ou quatre jours, il n'en resta plus rien. Aussi, de dix-neuf brigands que nous étions, en y comprenant Mirewoult, huit moururent avant la fin du cinquième jour, & Jenny fut de ce nombre. Je la vis expirer dans l'ivresse & la débauche, &

l'horreur que j'avois pour elle ne me permit point de donner des regrets à sa mort. Byran qui avoit bu plus que les autres, mourut aussi après avoir lutté quelque tems contre la mort. Trois ou quatre heures avant que d'expirer, il m'ordonna en présence des pyrates, d'écrire sous sa dictée ses dernières volontés : j'obéis, il me nomma son héritier, me donna toute la part qu'il avoit au butin commun, & signa le testament. Je ne comptois guère sur cette succession ; je mis ce papier dans ma poche, sans prévoir que dans peu il deviendroit pour moi une nouvelle source de malheurs.

Nous enterrâmes Byran, & après avoir procédé au partage des magasins & de la caisse, je me trouvai possesseur de 40, 000 liv. sterl. Ne doutant point que malgré leur fortune, mes scélérats associés ne continuassent leur barbare métier, je ne songeai plus qu'aux moyens de m'éloigner d'eux & de me rendre à quelque établissement Anglois. Je tentai, sans toutefois leur dévoiler mon projet de retraite, de leur inspirer les mêmes vues ; je leur parlai des suites du périlleux métier de corsaire, je leur peignis les agrémens qu'ils auroient si, profitant de leurs richesses, ils vouloient

vivre honnêtement, & s'établir à la Jamaïque, où leur fortune même, dont on ignoreroit la source, les feroit accueillir. Contre mon attente, mes exhortations produisirent le plus grand effet, & il fut convenu que nous nous embarquerions nous & nos richesses, & que nous irions nous établir à la Jamaïque, & y vivre en citoyens honnêtes.

Dès le second jour tout fut prêt, nos trésors furent mis sur le meilleur de nos navires, & avec eux nos plus riches marchandises; nous abandonnâmes le reste comme indigne de notre attention. J'avertis mes associés de ne pas trop charger le vaisseau: mais leur rapacité l'emporta sur mes conseils, & ils ne cessèrent d'y transporter des effets, que lorsqu'il ne fut plus possible d'y en faire entrer: Nous levâmes l'ancre le 3 Août 1717, & pendant trois jours nous eûmes un très-beau tems; mais sur la fin du quatrième nous essuyâmes l'orage le plus violent que l'on puisse essuyer sur mer. Vers les sept heures du soir nous fûmes obligés d'en venir à décharger le navire, & nous commencâmes par descendre les canons dans la mer: l'orage devenant toujours plus impétueux, nous jet-

tâmes tout à l'eau, jusqu'à nos coffres forts; ensorte que je me trouvai réduit à ma premiere indigence.

J'étois appuyé contre le mat d'artimon, moins occupé de mes pertes, que du desir d'échapper à la tempête, quand le Bosseman m'abordant : » Chien de Gwinett, dit-il, c'est-toi qui nous a tous entraînés dans cet abyme : sans toi nul de nous ne se trouveroit dans cette situation, & nous jouirons des biens qui nous ont coûté tant d'années de soins, de craintes, de travail & de crimes : mais, puisque tout est passé dans la mer, chien de Gwinett, il faut aussi que tu y sautes. Fort surpris de cette apostrophe, je demandai au Bosseman ce que tout cela vouloit dire? Tu vas le voir, répondit-il, & me prenant aussi-tôt par la gorge & deux de ses compagnons me saisissant par les jambes, ils me portèrent sur le tillac, d'où ils me jettèrent dans la mer. L'étonnement, la crainte & la secousse m'avoient presque ôté la connoissance; néanmoins je ne perdis pas entiérement la tête; je me mis à nager, quoique sans espérance d'échapper à la mort. Après trois ou quatre heures d'exercice & d'efforts,

je ſentis mes forces diminuer, & me voyant au moment d'aller au fond & de périr, j'adreſſai mes dernieres prieres à Dieu. Mais dans cet inſtant même, j'apperçus à quelque diſtance, un corps qui flottoit ſur les vagues, & que je pris d'abord pour un tonneau; il approcha, & je reconnus que c'étoit une de nos barques que la tempête avoit éloignée du rivage pendant la dernière nuit. Ce ſecours inattendu me rendit toute ma vigueur; je m'approchai, & y trouvai tout en bon état, juſqu'aux rames.

Au premier moment de joie, ſuccedèrent de triſtes réflexions, & j'en avois bien ſujet, car j'étois éloigné de terre au moins de ſoixante lieues; je n'avois ni compas, ni bouſſole, &, qui pis eſt, ni alimens; & j'avois une faim dévorante. Je ne m'abandonnai pas au déſeſpoir; je voguai au gré du vent: environ trois heures après, je fis rencontre d'une caraque Eſpagnole; je demandai du ſecours, & je fus mis à bord. Mais ce fut cet événement même, après lequel je ſoupirois, qui me précipita dans un nouvel abyme: car, pendant que je dormois un des matelots voulant par

charité faire sécher mes habits, vuida mes poches, trouva différens papiers qui, portés au capitaine, & tous prouvant ma grande affinité avec les pyrates de l'isle des Hirondelles, me firent jetter en prison aussi-tôt que nous fûmes arrivés à Port-Royal. Il est bon d'observer que pour intéresser le capitaine de la caraque Espagnole, j'avois raconté, avant que de m'endormir, une histoire fort touchante de mes malheurs, fausse à la vérité, mais que j'avois cru nécessaire pour me mettre à l'abri de toutes perquisitions, n'osant faire connoître ma triple qualité de pendu en Angleterre, de marié chez les Hottentots & de corsaire à l'Isle des Hirondelles.

Ces précautions que la prudence m'avoit dictées, furent précisément ce qui causa ma perte. Je restai deux ans en prison, chaque jour à la veille de n'en sortir que pour aller éprouver la différence des gibets Espagnols avec les potences Angloises. A la fin de cette longue détention, il arriva que des navigateurs Espagnols prirent, je ne sçais comment, quelques uns de ces misérables avec lesquels j'avois été si riche & si malheureux dans l'isle des Hi-

rondelles. Je fus transporté à Cadix pour leur être confronté, & je fis encore un séjour de plusieurs mois dans les prisons de Cadix. Je croyois n'y avoir été conduit que pour servir de témoin & de dénonciateur : je me trompai, je fus traité en criminel, & malgré la force des raisons & des preuves que je donnai, les juges crurent me faire grace en ne me condamnant qu'aux galères perpétuelles : d'où je conclus que la justice Espagnole étoit un peu plus douce que la justice Angloise. J'en tirai une autre conséquence, c'est qu'il falloit absolument qu'il y eût une antipathie marquée & naturelle contre moi dans le cœur de tous les juges de la terre, si unanimement portés à me faire toujours subir la peine des coupables.

Je ramai avec beaucoup de vigueur pendant plusieurs années, & sans autre accident que les coups de bâton qui tomboient réguliérement chaque jour sur mon dos, quelques moyens que je prisse pour m'en garantir. La galère sur laquelle j'étois enchaîné eut ordre de donner la chasse à un corsaire de Maroc : mais au lieu d'un corsaire nous en eûmes trois sur les bras : le combat

combat s'engagea, la plupart des nôtres furent tués, & tous les autres furent pris.

Je ne faisois que changer d'esclavage, & cela m'étoit assez indifférent; mais ce qui ne me l'étoit pas, c'étoit la perte d'une jambe qu'un boulet de canon m'avoit emportée pendant le combat. Le corsaire vainqueur, au pouvoir duquel je tombai, eut l'humanité de prendre quelque soin de moi, & j'étois presque gueri, lorsque conduit à Méquinez, je fus exposé en vente sur le marché aux esclaves. Dégoûté de la vie, & dans la plus parfaite indifférence sur l'esclavage plus ou moins dur, plus ou moins avilissant que j'étois au moment de subir, je restai étendu à terre, insensible aux gémissemens de mes infortunés compagnons de servitude qu'on achetoit à mes côtés, & que leurs barbares maîtres maltraitoient & frappoient impitoyablement, soit afin d'éprouver leurs forces, soit afin de connoître jusques à quel degré de constance & de fermeté ils pourroient supporter la brutalité de leurs propriétaires & le poids des travaux auxquels ils seroient attachés

Le malheureux état où m'avoit mis le canon des corsaires de Maroc, ma maigreur

excessive, ma pâleur presque cadavéreuse, & ma jambe emportée, éloignèrent de moi tous les acheteurs; en sorte que je restai seul invendu, toujours couché au milieu du marché, & m'embarrassant peu d'expirer sur cette même place, ou dans quelqu'une des prisons destinées aux esclaves. Je m'occupois dans ces tristes momens à maudire la mal-adresse du bourreau de Déal, l'indulgence des Péguans, l'humanité des Hottentots, & sur-tout la cruelle douceur des juges Espagnols, qui en m'envoyant aux galeres, au lieu de me faire périr, comme ils disoient que je le méritois, m'avoient jetté dans cette déplorable situation, lorsqu'un Mahometan fort richement vêtu, d'une figure imposante, & suivi d'un cortege nombreux, perça la foule qui s'inclinoit devant lui : il s'approcha de moi, & me poussant avec son pied: »Et toi, dit-il, chien de rameur, dont personne n'a voulu, que fais-tu là couché comme un poisson? Leve-toi, marche, & dis-moi ce que tu sçais faire «. Homme fier, importun & puissant, lui répondis-je; lorsqu'après avoir été pendu en Europe, roué de coups de bâton à Siam, mutilé au Japon, écorché à Congo, attaché pendant quatre ans à la

rame en Espagne, un boulet de canon t'aura emporté une jambe, regarde comme un insensé celui qui te dira de te lever & de marcher. Je n'ai d'autres talens que celui de sçavoir supporter des maux dont il n'est pas en mon pouvoir de m'affranchir. Je sçais dire la vérité quelqu'offençante qu'elle puisse paroître : si tu m'achetes, tu feras une fort triste acquisition ; car je ne suis ni fourbe, ni lâche, ni flatteur, ni en état de me charger d'aucune sorte de travail, pour peu qu'il exige de force, de vigueur ou d'adresse, mais je pourrai, si tu t'en sens le courage, te rendre plus doux, plus humain, plus charitable ; & alors je t'instruirai par le récit de mes malheurs, & je t'éclairerai par mes conseils«.

En achevant ces mots, je repris ma premiere attitude & tournai le dos au Visir (en effet, c'étoit lui-même) du magnifique Empereur de Maroc. L'audace de cette réponse étonna le Visir, fort peu accoutumé à des propos aussi hardis : mais ce fut cette hardiesse même qui lui en imposa : car, il est bon d'observer que le plus sûr moyen d'avoir de l'avantage sur les Orientaux, est d'humilier leur orgueil par des discours remplis de hauteur & de vanité. Moha-

met Usiley, c'étoit le nom du ministre de l'Empereur de Maroc, garda quelques momens le silence; puis s'adressant au corsaire mon maître: quel prix mets-tu à cet homme, dit-il? Invincible Visir, répondit le corsaire, cet homme & moi, nous sommes tes esclaves; accepte-le; je serai trop heureux que tu daignes le recevoir de moi. Qu'on lui compte 300 sequins, répliqua le Visir: ensuite m'adressant la parole; songe à remplir tes promesses, me dit-il, tu m'appartiens. Cela se peut, lui repartis-je; mais quelque droit que tes 300 sequins puissent te donner sur moi, je te déclare que je ne te suivrai pas, m'eusses-tu acheté à un prix dix mille fois plus haut. Insolent, s'écria le ministre en colère, je sçaurai bien t'apprendre à parler à ton maître avec plus de respect. Tu m'apprendras tout ce que tu voudras, lui dis-je d'un très-grand sang froid; mais avec toute ta puissance, je te proteste & te jure que tu ne m'obligeras point de te suivre; je te conseille même de ne pas le tenter, l'entreprise à coup sûr ne te reussiroit pas. Et moi, repliqua le ministre tout écumant de rage, je te jure par le très-saint Alyde te faire empaler à

l'instant même, pour peu que tu persistes dans ton impudence : crois-moi, profite du conseil que ma bonté te donne pour la dernière fois ; suis-moi sans balancer, & ne replique pas. La colère t'aveugle, sage Visir, lui dis-je alors d'un ton plus doux, & te fait prendre pour un refus insolent une raison fondée sur l'impossibilité totale où je suis de t'obéir. Comment veux-tu que je te suive, si je ne puis marcher ? Ne vois-tu pas que je n'ai qu'une jambe ? Ne t'ai-je pas dit qu'un boulet de canon m'avoit emporté l'autre ? Comment t'y prendrois-tu, toi, l'Empereur ton maître, & tous les rois de la terre pour faire marcher un homme qui ne peut point se soutenir, encore moins former des pas ?

Le Visir m'examinant alors plus attentivement : Tu as raison, dit-il en souriant, je ne songeois qu'à la hardiesse apparente de tes réponses, & la colère qu'elles allumoient dans mon ame ne me permettoit pas de voir l'impossibilité réelle sur laquelle elles étoient fondées. Voilà une première leçon qui ne fait qu'irriter l'impatience où je suis de te posséder. Ensuite Mohamet appellant quelques-uns de ses esclaves, leur

ordonna de m'enlever, de me porter dans ſon palais, & d'y prendre le plus grand ſoin de moi. Ses ordres furent exécutés fort ponctuellement; on eut pour moi beaucoup d'égards; les plus habiles chirurgiens de Maroc furent appellés : leurs attentions & leurs remèdes opérèrent ſi merveilleuſement, qu'à ma jambe gauche près, à laquelle on ſubſtitua une jambe de bois, je repris en très-peu de jours mon embonpoint, & ne reſſentis plus aucune ſorte de douleur ni d'incommodité.

Mohamet Uſiley me rendoit de fréquentes viſites; il paſſoit avec moi des heures entières, & prenoit tant de plaiſir à m'entendre, qu'il m'interrogeoit ſans ceſſe : mes réponſes lui parurent ſi raiſonnables & ſi ſatisfaiſantes, que bientôt n'ayant plus rien de caché pour moi, il n'entreprenoit rien, ne décidoit aucune affaire dans le conſeil ſuprême de l'Empereur ſans m'avoir conſulté; de manière que ce fut bientôt ſur moi ſeul que roulèrent les affaires & les ſoins du gouvernement. Quelqu'entière pourtant que fût la confiance de Mohamet, j'appercevois en lui un fond d'inquiétude qui alloit quelquefois juſqu'à l'accablement.

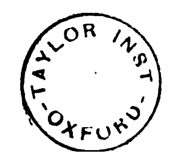
Le desir que j'avois de lui rendre service, & peut-être aussi l'ambition de me rendre nécessaire, me donnèrent le desir de pénétrer la cause de ce chagrin qu'il s'efforçoit de me cacher. Un jour qu'il me faisoit part des applaudissemens que l'Empereur avoit donnés à la décision que le Visir avoit portée d'après mes instructions sur une affaire très-épineuses »: Mohamet, lui répondis-je, ce n'est pas de l'Empereur que j'attends la récompense de mon zèle; c'est de toi seulement, & quelque flatté que je sois des éloges qu'on te donne, il est un prix auquel je croyois avoir droit de prétendre, & que je vois avec douleur que tu t'obstines à me refuser«. Etonné de mes reproches, & ne comprenant pas ce qui pouvoit les lui attirer, le Visir s'épuisoit en offres généreuses : ce n'est point ta fortune, lui dis-je en l'interrompant, ce ne sont point les trésors, ni même ton rang qui me tentent; c'est ton amitié, Mohamet, que tu m'avois promise; ce sont les secrets de ton cœur que tu devois déposer dans le mien; en un mot, c'est ta confiance entière, sans réserve que mon attachement & mes services méritoient, & dont

tu juges à propos de me dérober la plus importante partie. Car, illustre Visir, tu as beau te contraindre, les efforts même que tu fais pour me cacher la peine qui agite ton ame, décèlent malgré toi les soucis qui te dévorent. Ce ne point par motif de vaine curiosité que je desire de connoître le sujet de ta tristesse: c'est pour la dissiper, s'il est possible; c'est dans la vue de te servir, de t'obliger, de rendre à ton esprit le calme dont il ne jouit pas.«

Mohamet m'embrassant avec reconnoissance: oh mon ami, dit-il, c'est par intérêt pour toi-même que j'ai cru devoir te cacher la cause trop inquiétante du trouble qui m'agite: mais tu le veux absolument, tu l'exiges, je vais te satisfaire. Du haut rang où les bontés de l'Empereur mon maître m'ont élevé, de la place éminente que je remplis, je me vois à la veille de tomber dans le plus cruel & le plus flétrissant esclavage. Dans ce triste gouvernement, il n'y a presque point de distance entre le trône & la servitude: aujourd'hui tous les sujets de l'Empereur m'honorent, me respectent & rampent à mes pieds; demain peut-être ils me fouleront

aux leurs, & me couvriront d'opprobre. Le souverain me comble de faveurs ; mais il est assis lui-même sur un trône mal-assuré : des factions puissantes cherchent à l'en faire tomber, & je redoute d'autant plus les complots & les tentatives de ces partis, que leurs chefs divisés d'intérêt, sont également puissans, & que chacun d'eux cherche à m'attirer à lui, & ne cesse de me persécuter par les propositions les plus brillantes. Si j'instruis l'Empereur de ces conjurations, elles se réuniront toutes contre le prince & contre moi : si je me déclare pour l'une des factions, & qu'elle vienne à succomber, je serai la premiere victime de la vengeance du vainqueur ; si je continue à me taire, & que les complots éclatent, ou que le prince en soit informé par quelqu'autre voie, je paierai de ma tête le silence dans lequel je me serai trop long-tems renfermé. «

» Je conviens, dis-je à Mohamet, que ta situation est embarrassante & pénible ; mais peut-être elle n'est pas aussi désespérante que tu le supposes : car enfin, ces chefs des factieux, quelque puissans & quelque accrédités qu'ils puissent être, sont des su-



jets de l'Empereur, & quels qu'ils soient; ton rang & ton autorité supérieurs à leur condition, te donnent le pouvoir de t'assurer de leurs personnes; & alors, quelque nombreuses que soient leurs factions, il te sera facile de réprimer les factieux, & de les contenir par la terreur de l'exemple ». C'est là précisément, répondit le Visir, ce qui n'est point en mon pouvoir, & c'est là ce qui augmente mon trouble & mes allarmes. Je puis tout dans l'empire & sur ses habitans, mais rien sur la personne sacrée de l'Empereur ni sur ses enfans. Or, les trois factieux qu'ébranlent le trône sont les trois fils de l'Empereur, impatiens de regner, animés les uns contre les autres d'une haine irréconciliable, & tous trois également indignes du sceptre qu'ils veulent usurper. Le plus âgé, prince sans mœurs, est un monstre de cruauté; le second, moins féroce, mais plus ambitieux & d'une avarice sordide, sacrifiera tout aux deux passions qui le tyrannisent: le dernier réunit aux vices de ses freres la plus honteuse dépravation, un goût effréné pour les femmes & un penchant irrésistible à la débauche & à l'ivrognerie. Tels sont les trois rivaux

qui se disputent une couronne qui n'appartient à aucun d'eux, & dont ils veulent s'emparer au prix même de la vie de leur malheureux pere. Tels sont les hardis factieux qui me sollicitent, me pressent de seconder leurs criminelles vues. A présent que tu es instruit, quel conseil me donneras-tu? Et en ma place, à quel parti croirois-tu devoir donner la préférence? «

Ma résolution, répondis-je à Mohamet, dépendroit de la connoissance que j'aurois du caractère de cette nation, de la puissance plus ou moins étendue que les Empereurs de Maroc ont sur leurs enfans, enfin de l'ordre, s'il en existe, observé dans la succession à la couronne impériale. Donne-moi ces éclaircissemens; nous serons plus en état ensuite de déliberer sur le parti le plus sage que nous aurions à prendre. « Rien n'est plus difficile, répondit Mohamet, que de te donner une idée fixe & distincte du caractère de ce peuple, qui n'a point de caractère, & qui n'a que des vices. Les habitans de Maroc seroient sans contredit les plus malheureux des hommes, si par la bassesse de leur ame & la perversité de leurs mœurs, ils ne méritoient pas

l'extrême dureté du joug qui les asservit, & la sévérité outrée de leur gouvernement. Chaque peuple a son caractère qui le distingue de toute autre nation ; mais on se tromperoit beaucoup, si on vouloit juger de ce peuple par tous ceux des autres régions. Cet Empire n'est point habité par un peuple unique, c'est un mêlange de nations différentes les unes des autres, & qui ne se ressemblent ni par leurs mœurs, ni même par leur corruption, quoiqu'elles soient presque toutes très-corrompues. Les Bereberes, ou les anciens habitans du pays, conservent avec leurs anciens usages, leur goût pour l'indépendance ; & ce goût est tel que dans la vue de conserver du moins en apparence la liberté de leurs peres, ils se sont construit des cabanes sur les montagnes, où ils vivent dans la plus dure indigence. Les Arabes, vagabonds aujourd'hui, comme ils l'étoient il y a dix siecles, errent de lieu en lieu, de contrée en contrée, & cultivent les plaines où ils conduisent leurs troupeaux. Les Maures, paresseux, pauvres, fort maltraités & pourtant très-nombreux, sont avides, trompeurs, superstitieux, jaloux, vindicatifs & traîtres ; mais

moins dépravés cependant que les Juifs qui forment ici la quatrième classe des habitans, & qui surpassent tous les autres en fourberie & en scélératesse : la cinquième est composée de renégats, les plus détestés & les plus détestables des hommes. La derniere classe enfin, & peut-être la moins méprisable, est celle des esclaves qui appartiennent presque tous au souverain, & dont la condition est infiniment au dessous de celle des plus vils animaux. Telles sont les qualités perverses des habitans de cet Empire ; & tu vois que sur ces qualités il y auroit de la folie à fonder aucune espérance. A l'égard de l'autorité de l'Empereur sur ses enfans, elle est entière, despotique, arbitraire, & la même, en un mot, que celle qu'il exerce sur le reste de ses sujets ; il a sur eux, comme sur les plus vils esclaves, droit de vie & de mort ; & ce droit inhumain, il est souvent forcé d'y recourir, parce que le trône n'étant ici ni électif, ni héréditaire, mais la proie du plus fort, il est rare que les fils des Empereurs, pour peu qu'ils soient ambitieux & qu'ils aient acquis de l'autorité, ne cherchent à s'y placer & à prévenir, en détrô-

nant leur père, les révolutions qui les en éloignèroient après la mort du légitime possesseur. Aussi ne se passe-t-il guère dans ce gouvernement de génération où l'on ne voie le parricide servir aux fils du souverain de premier échelon pour s'élever au rang suprême; de même qu'il n'est guère de pays sur la terre ou l'on voie plus fréquemment le Prince se baigner dans le sang de ses enfans. Les annales de cet Empire en offrent une foule d'exemple. Dans le grand nombre de ces événemens, je ne m'arrêterai qu'à la terrible catastrophe que je vis dans mes jeunes ans se passer sous mes yeux «.

» Il y a quarante années que cet Empire gémissoit sous les loix tyranniques du barbare Muley Ismael. Par la plus inconcevable des contradictions, ce Prince, né cruel, se rendit aussi célèbre par sa férocité que par son zèle fanatique pour la Religion & par son scrupuleux attachement aux préceptes du Koran. Il étoit en effet si rigide Musulman que, malgré la trop longue durée de son regne, on assure que jamais il ne but ni vin, ni liqueurs fortes. Sévère observateur du Ramadan ou du carê-

me, il n'entreprenoit rien, ne tramoit aucun lâche complot, n'ordonnoit aucun meurtre, aucun assassinat, sans avoir invoqué les lumières d'en haut, & le secours du saint Prophete, dont il ne prononçoit le vénérable nom que prosterné par terre; en un mot, il faisoit chaque jour, & dans quelques circonstances qu'il se trouvât, toutes les prieres prescrites par la loi; se regardant comme le premier magistrat de l'Empire, il administroit lui-même la justice, souvent avec impartialité, toujours avec rigueur; & cette rigueur le portoit aux excès les plus inouis, ainsi que l'éprouva un pauvre fermier Berebere qui osa se plaindre à lui du vol qui lui avoit été fait de deux boeufs par quelques-uns des Nègres du Prince. Le fermier eut à peine porté sa plainte, que Muley Ismael fit passer sous ses yeux toute sa garde nègre en revue, tirant sur tous ceux que le fermier lui indiquoit. Le massacre fut très-considérable: lorsque l'accusateur cessa de désigner des coupables, Muley le regardant avec fureur, lui demanda quel dédommagement il lui donneroit pour la perte de tant d'hommes utiles; le fermier ne sçut que répon-

dre, & Ismael irrité lui fit subir le même genre de mort. Ce monstrueux Muley commença à regner en 1672, & il ne s'attendoit guère à porter une couronne : avant que de monter sur le trône, il s'occupoit dans Mequinez à cultiver la terre, & à améliorer par le commerce, l'état de sa fortune. Le succès qui avoit couronné toutes ses entreprises, lui avoit donné un tel attachement pour Mequinez, qu'il y fixa sa résidence, lorsque le sort l'eut élevé à l'Empire : mais cet attachement ne s'étendit pas sur les habitans de Mequinez qui ne furent ni plus heureux, ni moins persécutés que le reste de ses sujets ; Muley les traitoit tous sans distinction, sans préférence, comme autant de vils animaux, de la vie desquels il pouvoit disposer au gré de ses caprices ; ensorte qu'il ne sortoit jamais de son palais qu'il ne coupât la tête aux uns ou par colère, ou par amusement, & qu'il n'en tuât quelques autres à coups de fusil, pour s'exercer & montrer son adresse. Il surchargeoit son peuple de tant d'impôts, que ceux dont il épargnoit les jours, portoient envie au sort de ceux qu'il massacroit, tant sa voracité rendoit affreuse l'indigence

digence de ses malheureux sujets. Il marqua pour les Maures quelque préférence; mais il les obligea de le servir à leurs dépens, & sans qu'il leur donnât ni habits, ni armes, ni solde, ni vivres. Il fit partir en 1705 un corps de Nègres, avec ordre d'aller joindre aux extrêmités de l'Empire Muley Sidan son fils. Affoibli par la misère, ce corps de Nègres étoit dans l'état le plus déplorable, & les officiers presqu'aussi malheureux que leurs soldats, demandèrent de l'argent pour vivre dans la route. Muley, auquel ils s'adressèrent, leur répondit avec colère : Voyez-vous chiens de Maures, les mulets, les chameaux & les autres animaux de mon Empire me demander quelque chose pour leur nourriture ? Imitez-les, partez, exécutez mes ordres, ou je vous ferai tous massacrer. L'intérêt, l'avarice & l'usurpation dirigèrent toutes les démarches de ce prince barbare : lorsqu'un particulier venoit se plaindre à lui d'avoir été volé par quelqu'autre particulier, Ismaël ne manquoit pas à obliger l'accusé de lui rapporter son larcin : l'avide Monarque s'en emparoit, & condamnoit le coupable à lui payer une

très-grosse amende. Souvent aussi Muley, lorsque l'accusé jouissoit d'une fortune honnête, le condamnoit à un châtiment rigoureux, dans la vue de le contraindre à se racheter à prix d'argent. En un mot, sous ce tyran, c'étoit être coupable & proscrit que d'être riche; ensorte qu'il suffisoit d'être soupçonné d'avoir ou du bien ou de l'or, pour être inévitablement condamné à périr après avoir vu tous ses biens passer à titre de confiscation, entre les mains du prince. La tyrannie d'Ismaël s'étendoit dans tous les pays soumis à sa domination; & sa cruauté qui dévastoit Mequinez, n'épargnoit pas même aux objets les plus chers de ses passions & de ses vices, aux 300 femmes & aux 500 concubines qui avoient le malheur de languir dans son serrail. Elles ne l'approchoient qu'avec terreur, & sa présence étoit pour elles, d'autant plus effrayante, qu'il ne se passoit guère de jour qu'il n'en sacrifiât quelqu'une à sa férocité. Celles qui lui plaisoient le plus, il se contentoit de les faire cruellement maltraiter par ses eunuques, & de leur faire essuyer les outrages les plus avilissans: à l'égard des autres, il s'amusoit à inventer contr'el-

tes les plus douloureux supplices, afin de jouir du spectacle de leurs tourmens : quelquefois aussi dans ses accès de rage, trop impatient pour attendre l'appareil des tourmens, il les égorgeoit lui-même pour les plus légères fautes. Ses enfans, ceux même pour lesquels il paroissoit avoir le plus d'attachement, n'étoient pas plus à l'abri des transports furieux de ce monstre. Il eut des favoris, & il les fit tous périr par les fer des bourreaux. C'est une chose surprenante que Muley, odieux à ses peuples, détesté de ses courtisans, abhorré de ses proches, & se portant habituellement aux excès les plus révoltans, ait paisiblement porté la couronne dans un pays où les révolutions se succèdent si rapidement, & où les détrônemens sont si fréquens. Ismaël cependant ne vit des factions se former que dans le sein de sa famille, & il n'eut de rebelle à punir que son fils Mahamet, qui tenta de lui ravir le trône, & que Muley fit expirer de la plus cruelle manière. Voici quels furent les attentats de Mahamet, & quelle fut la vengeance de son barbare pere.

Mahamet étoit né d'une esclave Geor-

gienne Chrétienne ; la beauté de cette jeune esclave, ses graces, la douceur de son caractère avoient tellement captivé l'ame farouche d'Ismaël, qu'il parut vouloir se corriger de son humeur sanguinaire ; mais il ne fit sur lui-même que de foibles efforts, & tous ses projets aboutirent à préférer cette Georgienne à tout le reste des beautés qui peuploient son serrail. La passion d'Ismaël pour cette jeune femme, lui inspira pour Mahamet toute la tendresse dont sa vile ame étoit susceptible : il lui donna des maîtres & une éducation digne de sa naissance ; en un mot, il voulut qu'il fût instruit en prince, tandis qu'il laissoit ses autres enfans croupir dans l'ignorance. Le regne de la belle Georgienne fut de courte durée, & elle succomba sous les complots & les artifices de Laila-Ajaiha, femme sans moeurs, d'une figure révoltante, mais très-ambitieuse, & qui par la méchanceté de son caractère, ses fourberies, sa noirceur & sa cruauté acquit un tel empire sur le cœur d'Ismaël, qu'il éleva ce monstre de laideur au rang de Sultane favorite. Laila ne se vit pas plutôt au rang de Souveraine, que dans la crainte de voir

un jour le fils de l'esclave Georgienne préféré à ses enfans, & jalouse de la tendresse de Muley pour Mahamet, elle forma l'atroce projet de perdre & ce jeune prince & sa mere. Celle-ci ne tarda point à être sacrifiée. Laila, dans un moment de férocité de Muley, accusa sa rivale d'infidélité, & sur cette accusation, Ismaël la fit étrangler. Mais il étoit plus difficile de faire ordonner la mort de Mahamet : cette difficulté parut même bientôt d'autant plus insurmontable, qu'Ismaël ayant reconnu l'innocence de la Georgienne qu'il avoit fait périr, il redoubla de soins & de tendresse pour le jeune Mahamet. Mahamet n'en devint que plus odieux à Laila, qui ne doutoit point qu'un jour il ne fût élevé sur le trône au préjudice de son fils Sidan, prince cruel, abhorré de tous ceux qui le connoissoient, & qui sembloit, quoique très-jeune encore, surpasser Ismaël lui-même en avarice, en injustice & en férocité. Muley n'ignoroit ni les sentimens de Laila pour Mahamet, ni les projets affreux qu'elle tramoit contre lui ; & craignant tout de sa propre foiblesse & de son attachement à cette exécrable furie, il prit par avance de

fages précautions pour dérober son fils aux attentats de son implacable ennemie. Dans cette vue, il donna quinze quintaux d'argent à Mahamet, & lui donna ordre de prendre possession du gouvernement du vieux serrail de Tafilet; serrail où étoient renfermées, au renouvellement du serrail de Mequinez, les anciennes femmes & concubines du souverain. Mahamet se rendit à Tafilet, où peu de jours après, il se brouilla avec Maimon, son frere, qui refusa de lui céder le commandement de cette place. Les deux princes irrités prirent les armes, & se livrèrent plusieurs combats. Ismaël informé de la haine qui divisoit ses deux enfans, entra en fureur contr'eux, les fit prendre l'un & l'autre, & amener enchaînés à sa cour. Après les avoir menacés du poids de son indignation, il leur ordonna de s'en remettre à son jugement, & de discuter leurs droits; ils obéirent; Maimon se répandit en injures, perdit sa cause, fut disgracié même & condamné à un exil. Avant que de se retirer, Maimon, transporté de colère, dit que ce n'étoit ni la cour de Mequinez, ni son ancien gou-

vernement qu'il regrettoit, qu'il n'étoit ulcéré que de se voir sacrifié au fils d'une esclave Chrétienne, & qui étoit Chrétien lui-même. Mahamet répoussa cette injure; Maimon lui répondit par les propos le plus outrageans, & Muley qui d'un mot eut pû terminer la querelle, fit donner un sabre à chacun de ses deux enfans, & leur ordonna de se battre en sa présence; spectacle affreux, mais digne d'un tel monstre. Les assistans moins farouches que Muley, se jettèrent entre les deux combattans, & à force d'instances, engagèrent l'Empereur à ordonner aux deux rivaux de cesser le combat & de quitter les armes. Mahamet étoit trop courroucé pour entendre cet ordre, il continua d'attaquer Maimon; Ismaël courroucé prit un bâton & le frappa; le jeune prince plus furieux encore, s'élança sur son frere, le terrassa & le foula aux pieds. Ismaël ne se possédant plus, prit sa lance, & on eut bien de la peine à l'empêcher d'immoler son fils, qu'il accabla d'injures, qu'il maudit & bannit & de sa cour. Mahamet se disposoit à obéir, lorsque Muley cessant d'être agité par la colère, sentit se réveiller dans son cœur la tendresse pa-

ternelle ; il rappella son fils, lui pardonna & lui offrit une seconde fois le gouvernement de Tafilet : Mahamet préféra celui de Fez, où il étoit aimé du peuple, & où il passoit d'heureux jours depuis quelques mois, lorsque son pere lui envoya ordre d'aller prendre incessamment les rênes du gouvernement de Tafilet. Mahamet couvrit son refus du prétexte d'une maladie, qui ne lui permettoit point, disoit-il, de quitter le lit. Ismaël allarmé lui envoya son médecin : Mahamet tenta de le corrompre ; mais le médecin de retour à la cour du Tyran, dévoila tout ; & Muley, à la suite d'une lettre remplie de reproches amers, voulut bien dispenser son fils d'aller à Tafilet, & à condition qu'il se rendroit à Montigara. Mahamet se soumit d'autant plus volontiers à cet ordre qu'il étoit assuré de trouver à Montigara, Muley Cherif son frere qu'il aimoit tendrement. Ces deux princes vécurent ensemble pendant cinq années dans la meilleure intelligence. Vers la fin de la cinquième année du séjour de Mahamet à Montigara, le gouverneur de Tarudant s'étant révolté, Ismaël le fit étrangler, & donna son gouvernement, le plus considérable &

le plus important de l'empire à Mahamet. Sous ce nouveau gouverneur, les troubles que son prédécesseur avoit suscités, furent pacifiés, & les factieux qui restoient dans cette province furent punis, exterminés ou dispersés. Les succès de Mahamet & l'éclat de sa réputation reveillèrent la haine de Laila, qui toujours dans la crainte de le voir un jour élevé sur le trône, renouvella ses persécutions, & lui tendit un nouveau piege. Ismaël étoit allé passer quelques jours à Oran: pendant son absence de Mequinez, Laila envoya à Mahamet une lettre contrefaite, & scellée du sceau de l'Empereur, qui demandoit la tête d'un vénérable vieillard, Cheik des Arabes, qu'Ismaël aimoit beaucoup, & qui avoit rendu à la couronne les services les plus essentiels. Mahamet trompé par cette fausse lettre, exécuta en gémissant les ordres qu'elle renfermoit, & malgré lui, fit étrangler le Cheik des Arabes, dont il envoya la tête à Mequinez par un courier. Ismaël indigné de cette exécution, envoya ordre à Mahamet de se rendre au plutôt à sa cour, Le gouverneur de Tarudant obéit, & se hâta d'arriver à Mequinez, où il trou-

va son pere vivement courroucé, & les enfans du Cheick qui demandoient justice contre l'assassinat de leur pere. Ismaël jettant des regards d'indignation sur Mahamet, lui demanda compte du sang qu'il avoit versé : le gouverneur de Tarudant, surpris d'un tel accueil, montra la lettre qu'il avoit reçue. Ismaël la lut & connoissant la perfidie du stratagême qu'on avoit employé, il entra dans la plus étrange fureur, monta à cheval, & courut à toute bride au serrail; personne ne douta qu'il n'allât immoler la coupable Laila : mais cette femme rusée se défendit avec tant d'adresse, & calma si bien la fureur d'Ismaël, qu'il se contenta de renvoyer son fils à Tarudant, & de donner une légère somme aux enfans du Cheick des Arabes en dédommagement de la mort de leur pere. Mahamet qui s'étoit flatté de triompher de son ennemie, vit alors toutes ses espérances s'évanouir ; & ne doutant plus des atroces dispositions de Laila, il sentit bien qu'elle ne cesseroit de le persécuter que lorsqu'elle ne l'eût perdu. Le cœur vivement ulcéré, l'imagination effrayée & la tête remplie de ces affligeantes pensées, il se retiroit tristement à Tarudant,

lorsqu'il rencontra sur sa route l'Alcaïde Caler qui ramenoit des côtes de Guinée des trésors très-considérables pour l'Empereur de Maroc. Mahamet prenant tout-à-coup une résolution extrême, arrêta l'Alcaïde, se saisit de l'or, & subornat une partie de ceux qui escortoient ce convoi. A peine se fut-il rendu à Tarudant, qu'il écrivit à son pere dans des termes peu mesurés, & qui déceloient ses projets de révolte, & à Laila, ainsi qu'à Sidan, des lettres remplies de menaces, de mépris & d'injures. Ismaël irrité se disposa à aller étouffer cette rèbellion, & pour ne pas retarder plus long-tems sa vengeance, il se hâta de terminer, par une action d'éclat, la guerre qu'il avoit contre les Algériens : mais il fut trompé dans ses vues ; les Algériens qu'il attaqua à la tête d'une armée de 70 mille hommes, & qui n'avoient à lui opposer que 12 mille combattans ; soutinrent le choc d'Ismaël, l'attaquèrent à leur tour, le vainquirent, dispersèrent son armée & le couvrirent de honte. Mahamet enchanté de cet événement, en profita avec adresse, & grossit son armée des débris de celle de son pere. Fier de se voir

à la tête d'un corps de troupes aussi considérable, il alla, quoique dépourvu d'artillerie & de munitions de guerre, mettre le siège devant Maroc ; & comptant sur l'affection des habitans, il somma impérieusement le gouverneur de se rendre. Ce gouverneur trop attaché à Ismaël pour embrasser le parti de son fils, refusat de se rendre : mais Mahamet sécondé par les habitans de Maroc, se rendit par stratagême maître de cette ville, où en reconnoissance du service important qu'on lui avoit rendu, il mit tout à feu & à sang, après avoir enlevé les trésors du gouverneur. Il n'y avoit que peu de jours qu'il étoit possesseur de cette capitale, quand il apprit que son frere Sidan, à la tête des armées de l'Empire, venoit l'assiéger à Maroc : il ne crut point devoir hasarder dans une seule action les avantages qui lui avoient coûté tant d'efforts à remporter, & il se retira au plus vîte dans les murs de Tarudant, où il se renferma avec toutes les richesses dont il s'étoit emparé. Il se croyoit en sûreté dans cette ville ; mais il y fut trahi par l'Alcaïde Boucha-Fra qui gagna sa confiance, & dévoila à l'Empereur tous les pre-

jets du rebelle. Celui-ci surprit, mais trop tard, une lettre de l'Alcaïde par laquelle il rendoit compte au Roi de toutes les opérations & de tous les complots qu'on tramoit contre lui. Mahamet fit aussi-tôt assembler son conseil, lut la lettre interceptée, & s'adressant au traître, il lui demanda ce qu'à son avis, méritoit une pareile trahison : la mort, répondit fiérement Boucha-Fra : Traître, s'écria Mahamet, tu viens de prononcer toi-même ton arrêt : au même instant, Mahamet ordonna, par un trait de politique, à Mélal de couper la tête de Boucha-Fra, son parent, son bienfaiteur & son ami. Le lendemain de cette exécution, Mahamet marcha contre Sidan : il avoit confié le commandement de ses Noirs à Melal qui, furieux du meurtre qu'on l'avoit forcé de commettre, & profitant de cette occasion de se venger, se laissa envelopper par l'armée ennemie ; manœuvre qui obligea Mahamet de céder honteusement la victoire après avoir perdu le plus grand nombre de ses soldats. Muley instruit de ce succès, ordonna qu'on lui amenât à Mequinez tous les soldats du rebelle qui avoient été pris les armes à la main. Sidan alla lui-même

présenter ces malheureux à Ismaël, & ne demanda grace que pour le seul Melal; dont il peignit le zèle & la fidélité : les parens de cet Alcaïde unirent leurs sollicitations à celles de Sidan, & Ismaël leur répondit qu'il étoit très disposé à lui laisser la vie, mais qu'il doutoit que les parens de Boucha-Fra, fussent également portés à lui pardonner. Ces parens connoissoient tous combien Melal étoit innocent de l'assassinat dont il avoit été forcément l'instrument, & aucun d'eux n'imploroit contre lui la justice du prince : mais Ismaël le haïssoit, & c'étoit là un crime irrémissible; aussi le barbare Muley ne tarda-t-il à le faire périr, qu'afin de rendre son supplice plus solemnel & plus public : dans cette vue il retint à sa cour sous différens prétextes, tous les amis & les parens de Melal qui s'y étoient rendus pour solliciter en sa faveur. Au jour marqué par le sanguinaire Ismaël, six Noirs vinrent prendre Melal dans la prison où on l'avoit laissé languir, & le fusil bandé sur lui, ils le conduisirent à la mosquée principale, où ils le firent asseoir sur une pierre, en attendant les ordres de l'Empereur. Le malheureux Melal appercevant les

Talbes: Traîtres, s'écria-t-il, que ne puis-je parler à Ismaël & l'informer de votre perfidie ! Que ne puis-je lui dire que j'ai été forcé de tremper mes mains dans le sang de Boucha-Fra, mon parent & mon ami, tandis que c'est vous seuls qui l'avez fait mourir en envoyant ses lettres à Mahamet. Ce fait étoit exact, & les Talbes craignant que leur trahison ne parvînt à la connoissance de l'Empereur, hâtèrent la mort de Melal. On le conduisit donc au supplice monté sur une mule, chargé de chaînes, & suivi de plus de 4000 personnes, hommes, femmes, enfans, ses parens ou ses amis, qui faisoient retentir l'air de cris & de gémissemens: Melal seul, le front serein & la pipe à la bouche, avoit l'air intrépide, & paroissoit braver la mort. Quand il fut arrivé sur la place au marché, on le fit descendre de sa mule; on le dépouilla de tous ses vêtemens, & les Talbes eurent grand soin de jetter promptement au feu les lettres qu'il avoit sur lui. Alors les scieurs l'ayant étendu & attaché sur une planche, lui appliquèrent la scie sur le crâne: les enfans de Boucha-Fra présens à cette horrible exécution, & excités par les

Talbes auxquels Ismaël avoit permis de diriger cette hydeuse scène comme ils le jugeroient à propos, firent ôter la scie de dessus le crâne de Melal, & la firent placer entre ses cuisses, afin qu'il souffrit plus long-tems. La vivacité des douleurs lui fit pousser d'horribles hurlemens. Quand ses bourreaux l'eurent scié jusqu'au nombril, ils otèrent la scie, afin de recommencer par le crâne; ensuite, après avoir séparé son corps en deux parties, les scieurs allèrent se présenter devant le Roi, leurs scies enveloppées, mais leurs mains & leurs habits couverts de sang. Le barbare Muley sourit d'aise à ce spectacle, & donna des éloges à la férocité des bourreaux. Ce fut ainsi que ce monstre récompensa la fidélité de Melal, qui n'étoit mort dans le supplice que pour avoir rendu à son ingrat souverain le plus important service.

Cependant Mahamet s'étoit renfermé dans Tarudant, où son frere Sidan ne tarda point à venir l'assiéger; mais il fut repoussé si vigoureusement, qu'il se hâta de se retirer à Maroc. Les succès multipliées du gouverneur de Tarudant faisoient trembler l'Empereur sur son trône, lorsqu'une ruse sur laquelle

laquelle il comptoit peu, fit tomber son fils rebelle dans ses cruelles mains. Un vendredi, jour consacré par les Mahometans au repos ou au Sabath, Mahamet sortit de la ville pour aller visiter son camp; à son retour, voulant rentrer dans la place dont les portes étoient fermées, il fut enveloppé par une troupe de Nègres que Sidan avoit placés en embuscade dans le fossé, près de la porte même par où le gouverneur devoit rentrer. Mahamet ne se doutant point encore de sa malheureuse aventure, se nomma, se croyant environné de ses propres soldats: Nous te connoissons bien, répondirent les Nègres, & c'étoit toi-même que nous attendions ici: Mahamet gagna au plus vite la porte, mais elle étoit fermée, & se voyant trahi, il se jetta furieux & desespéré sur ce détachement de Noirs, & en tua plusieurs, avec d'autant plus de facilité qu'ils n'osoient le frapper, de crainte de répandre le sang du fils du Roi: à la fin, l'un d'entr'eux coupa les jambes de devant au cheval de Mahamet qui tomba, fut saisi, enchaîné, & conduit à Maroc, d'où Sidan l'envoya à Mequinez. Ismael informé de cet évènement, alla au

devant de son fils jusqu'à Beth, où il s'étoit promis de le punir, ne voulant point remplir ses projets de vengeance à Mequinez, de crainte d'un soulevement. Le départ d'Ismaël ressembloit plus à une pompe triomphale, qu'à la sortie d'un souverain féroce qui alloit se baigner dans le sang de son fils. Deux mille chevaux & mille fantassins accompagnoient le barbare Muley ; quarante esclaves Chrétiens portoient une profonde chaudière, un quintal de goudron, cent livres de suif & cent livres d'huile : six bouchers le couteau à la main & suivis d'une charrette chargée de bois terminoient cette horrible marche. Ce lugubre appareil répandit l'épouvante dans Mequinez. La fille de Mahamet poussoit, ainsi que ses jeunes compagnes des cris perçans. La monstrueuse Laila même feignit de s'intéresser au sort du coupable, & alla jusqu'à demander grace pour lui : Ne vous allarmez pas, répondit froidement le sanguinaire Ismaël, je ne veux exercer sur mon cher fils d'autre vengeance que de faire jetter sur lui un peu d'huile bouillante. Mahamet arriva à Beth 24 heures avant son pere, qui resta un jour & une

nuit ſans le voir : enſuite l'ayant fait conduire devant lui, & Mahamet s'étant jetté à ſes pieds pour lui demander pardon, Muley garda un farouche ſilence, mit le ſabre à la main, & ſans lui dire un mot, il lui en appliqua la pointe ſur l'eſtomac. Mahamet appercevant alors les bouchers & l'appareil de ſon ſupplice, demanda grace au nom de Dieu & de Mahomet. Iſmaël ſouriant, ordonna, ſans marquer la plus légere émotion, à deux hommes de monter ſur la charrette avec Mahamet, de prendre ſon bras droit & d'appuyer ſon poignet ſur le bord de la chaudière, & quand ce premier ordre eut été exécuté, Muley commanda à un boucher de couper à coups de coûteau le poignet de ſon fils : le boucher plus humain que ſon maître, répondit qu'il mourroit plutôt que de répandre le ſang de ſon Prince. Iſmaël irrité enleva d'un coup de cimeterre la tête du boucher, & ordonna à un autre la même exécution : celui-ci obéit, & Mahamet eut la main droite & le pied gauche coupés. Pendant cette ſanglante ſcène, Muley demanda aux enfans de Boucha-Fra, s'ils étoient contens de la punition de ce perfide ? Oui,

une mule, le bras en écharpe, & la jambe contenue dans un petit coffre de bois. Les douleurs qu'il souffroit, le chagrin qui le dévoroit, & les mouvemens de fureur qui l'agitoient, ne l'empêchèrent pas le lendemain de recevoir ses amis avec beaucoup de calme, de leur témoigner même de la gaieté. Ismaël lui envoya ses chirurgiens; mais le prince ne voulant point qu'on lui donnât aucune sorte de remède, arracha les emplâtres, & trompa si bien la vigilance de ceux qui le gardoient, que la gangrene s'étant mise à ses plaies, il mourut sur la fin du treizième jour. Mahamet eut sans doute des vices, mais il fut sage & vertueux, comparé à son frere Sidan, qui n'ayant plus de concurrent à craindre, & se livrant sans réserve à toute la noirceur de son caractère, se baigna dans le sang des habitans de Tarudant, s'empara des trésors de son frere, & se rendit maître de ceux des plus riches citoyens, qu'il fit égorger. Ismaël jaloux de sa puissance, bien plus qu'il n'étoit irrité de ces excès de barbarie, lui donna ordre de revenir à Mequinez; Mais Sidan éluda sous différens prétextes, & à la fin, refusa hautement d'o-

béir. Ismaël afin de l'engager à se rendre à sa cour, usa de stratageme, il se tint renfermé dans son appartement, interdit à tout le monde, la Sultane exceptée, & il fit publier qu'il étoit attaqué d'une très-violente rétention d'urine. Laila, la perfide Laila sacrifiant son fils aux volontés de son cruel époux, écrivit à Sidan que l'Empereur étoit à toute extrêmité, & qu'elle lui conseilloit de s'approcher le plus promptement qu'il pourroit des murs de Mequinez, afin de s'assurer la couronne. Sidan ne donna point dans le piège, & répondit à sa mere qu'il connoissoit trop bien la fourberie & la férocité de Muley pour s'approcher des lieux qu'il habitoit. L'Empereur ne désespérant point du succès de sa ruse, continua à laisser croire qu'il étoit malade : il resta constamment renfermé, & sa retraite excita beaucoup de troubles & de factions dans l'empire. Laila même, toujours dévouée aux complots parricides de son mari, écrivit à son fils, que l'état d'Ismaël étoit désespéré. A cette lettre, Sidan tout aussi mauvais fils que Muley étoit mauvais pere, répondit seulement ces mots : Que le cruel Muley soit ou vivant ou mort, je ne quitte point mon

armée. Laila mit encore en usage beaucoup de stratagemes; mais rien ne lui ayant réussi, elle eut recours à une dernière ressource qui échoua aussi: elle sortit du serrail, montée sur un char, la lance à la main, faisant porter devant elle le sabre impérial, & donnant des ordres avec tant de hauteur, que le peuple croyant effectivement le Roi mort, & se persuadant que Laila vouloit usurper la couronne, se souleva, la poursuivit jusqu'au palais, qui eût été incendié, si Muley ne se fût montré à la populace indignée. Ismaël ne voyant plus d'autre moyen d'arrêter les progrès de son fils, engagea ses propres femmes, à force d'argent & des promesses, à le tuer : il eut d'autant moins de peine à les corrompre, que Sidan en étoit detesté par ses vices infâmes, & l'horreur de ses cruautés. Un jour qu'à la suite d'une longue débauche, quelques-unes d'entre ces femmes le trouvèrent endormi dans l'ivresse, elles l'étouffèrent & envoyèrent sa tête à Ismaël qui, pour les récompenser, les fit toutes égorger. Les mêmes troubles se renouvellèrent peu de tems après, & furent suscités par un troisième fils qui leva l'étendart de la rebellion.

Ismaël le déclara incapable de regner, & nomma pour son successeur Muley-Hamet, le plus jeune de ses fils, & le plus débauché des hommes, comme il fut pendant son regne le plus cruel & le plus affreux des Tyrans «.

» D'après le récit effrayant de ces faits, continua le Visir Mahamet, tu vois à quels dangers m'exposeroit ma criminelle complaisance pour les enfans rebelles de l'Empereur : mais, d'un autre côté, je sçais que des factions nombreuses & puissantes protegent les complots de ces hardis conspirateurs, & que j'ai tout à craindre, si j'ose divulguer les confidences qu'ils m'ont faites. » C'est cependant, lui dis-je, ô Mahamet, le seul parti que tu ayes à prendre, soit que tu t'intéresses à la gloire du prince, à sa vie, à sa tranquilité, au repos de l'état, & à la sûreté de tes compatriotes, soit que tu n'ayes égard qu'à tes propres intérêts, à ton honneur, à ta fortune, à ta vie, à ta liberté. Le desir de regner enflamme également les trois fils de l'Empereur : mais le trône auquel ils aspirent, aucun des trois ne peut y parvenir, qu'après avoir écrasé ses deux concurrens : il faut donc qu'ils

s'entredétruisent avant que d'usurper le sceptre de leur pere. Mais pendant qu'excités, irrités par leur ambition & leur haine mutuelle, ils s'affoibliront par les fréquens combats qu'ils seront obligés de se livrer, combien sera-t-il facile à l'Empereur, instruit de leurs parricides complots, de profiter de leurs divisions & de les accabler, quelque peu nombreuse que puisse être l'armée qui lui restera attachée. Ainsi donc, sage Mahamet, le conseil le plus sage que je croie pouvoir te donner, est de tromper les traîtres, de nourrir leurs folles espérances, pendant que dans le même tems tu avertiras l'Empereur des malheurs qui le menacent, & que tu concerteras avec lui les moyens qu'il doit prendre pour sortir victorieux des dangers qui l'environnent.

Mahamet suivit mes conseils, & ils lui réussirent même au delà de ses espérances; il se conduisit avec tant d'art que les trois princes, animés les uns contre les autres par ses suggestions, se jurèrent une haine implacable, & périrent tous trois dans les divers combats qu'ils se livrèrent. Mahamet instruisit l'Empereur de la part que j'avois dans cette révolution, & après le

Visir, j'eus toute la faveur du prince qui m'honora de sa confiance; ensorte que pendant près de six mois je remplis les les fonctions de ministre, ainsi que Mahamet mon maître, mon collegue, mon bienfaiteur & mon ami. Toutefois, je touchois, & ne m'en doutois pas, au terme fatal de ma gloire, & les rênes du gouvernement n'étoient déja plus dans mes mains que je croyois les conserver encore. Un brigand, jadis esclave, affranchi depuis quelques années, méprisé de Mahamet, estimé, chéri & redouté par les soldats, avoit parlé insolemment à l'Empereur, & en avoit été puni; il se crut outragé, & le traître associant à ses complots la plus grande partie de la garde de l'Empereur, forma dans le silence une conjuration d'autant plus terrible, qu'elle ne fut connue qu'au moment où elle éclata, & lorsque le peuple soulevé & les troupes révoltées se furent assurés du palais impérial & du souverain lui-même, qui, dans le même jour, fut déposé & massacré, le premier acte de tyrannie de l'usurpateur, fut de faire traîner à ses pieds le Visir Mahamet qui y fut étranglé. Je fus plus malheureux, puisque le nouvel Empe-

reur me méprisant trop pour me faire mourir, se contenta de me condamner à un éternel esclavage, fort mille fois plus déplorable que la mort la plus douloureuse. Je restai pendant quinze mois accablé sous le poids de cette affreuse servitude, & les mauvais traitemens qu'on ne cessa point de me faire essuyer, me convainquirent que de toutes mes aventures, celle-là étoit sans contredit la plus fâcheuse & la plus affligeante : Je n'y songe jamais sans frémir de terreur.

Pendant la trop longue durée de ma grande captivité, je fus continuellement occupé aux travaux les plus pénibles, les plus vils ; & au plus petit moment de relâche que mes forces abattues me contraignoient de perdre, deux gardes inhumains se jettoient impitoyablement sur moi, & m'accabloient des coups. Pour toute nourriture, on me donnoit tous les soirs, après le coucher du soleil, une livre de gros pain d'orge, fait dans de l'huile, & que j'étois obligé de porter d'une main à la bouche, tandis que de l'autre je travaillois aux plus sales ouvrages. Deux ou trois heures après, à environ minuit, on m'enfermoit dans une prison souterraine, qui

avoit à peu près cinq brasses de diametre, & où l'on me faisoit descendre, au risque de me couper le cou, au moyen d'une échelle de corde que l'on retiroit aussi-tôt, & l'on fermoit l'entrée de cette espèce de tombeau avec une porte de fer. Quelquefois, sans égard pour ma jambe de bois, on m'attelloit avec un mulet ou un âne à un lourd tombereau, & l'on me fouettoit inhumainement pour la plus legère faute, pour la plus imperceptible interruption de travail. Je sentois mes forces s'affoiblir, & ne pouvant point espèrer de résister longtems à ce genre de vie, je voyois avec plaisir le jour de ma mort s'avançer, lorsque mes gardes ou plutôt mes bourreaux, après avoir épuisé sur moi toute leur inhumanité : Chien de boiteux, me dirent-ils; il faut que le diable lui-même retienne ton ame dans ton corps, puisque tu n'as point succombé depuis que nous nous exerçons à te persécuter : mais voilà les derniers coups que tu recevras de nous; demain tu seras libre. Je croyois de bonne foi qu'ils m'annonçoient que le lendemain, ils me mettroient à mort, & je leur en témoignai de la reconnoissance; je me trompois cependant, & comme ils l'avoient

dit, le lendemain je ſortis d'eſclavage. En vertu d'une convention, entre le conſul de ſa Majeſté Britannique & l'Empereur de Maroc, je fus, ainſi que pluſieurs de mes compatriotes, mis en liberté dans le mois de Septembre 1730, & nous fûmes tous tranſportés en Angleterre.

Dès mon arrivée je m'informai de mes parens, de ma ſœur, de mon beau-frere: tout cela étoit mort. Je demandai des nouvelles de M. Colins; on ne ſe ſouvenoit pas même qu'il eût exiſté; il n'avoit point reparu en Angleterre. Briſé de fatigue, accable de miſère, eſtropié, mutilé, ſans appui, ſans reſſource, je cherchai de l'occupation & je n'en trouvai point. Je me mis à demander l'aumône, & l'expérience m'a appris que, quoique le métier ne ſoit pas lucratif pour les honnêtes mendians, on peut y vivre cependant. Je ſuis un des plus pauvres de tous ceux qui mendient dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne. Outre ma pauvreté, j'ai des infirmités; & malgré tout cela, je ne ſuis plus fâché de vivre; au contraire, il n'eſt point de moment où je ne me félicite d'avoir jadis été ſi mal pendu.

Fin de la ſeconde & dernière partie.


893x

